

Ce n'est pas le tout mais il faut aussi terminer de régler (15. 3. 1871) les travaux effectués p. **1864**



pour la Mission passée : « payé 6 journées passés au **calvaire** et **peinture de la Croix du Calvaire** ». Puis (le 11. 5.) « réparation de la croix (celle de la chapelle) par le charpentier et le bois fourni pour le pied plus des boulons en fer pour la croix, du zinc de la croix, deux boules pour la croix tournées par Chiron (des Ouillères) ». Cette croix

est là depuis longtemps et elle est protégée par un entourage puisque, déjà (le 8. 4. 1864), la Fabrique avait « payé pour la **réparation de la barrière** de la Croix de la Chapelle ».

Puis, on s'attaque à l'église (9. 6.) payé « **couverture de l'église** 20 journées avec la chaux et les tuiles supplémentaires » et l'on règle encore (le 1. 7.) « pour louage des câbles de (Mr) Chateausset pour la **Croix de la Chapelle** » ; puis (le 29. 8.) « réparation du confessionnal » ; encore (le 25. 11.) réparation de la **croisée** (fenêtre) et de la **grille au clocher** » (?).

Que de frais dans une année !

Le curé Rondeau se doit de baptiser tout le monde, ainsi en 1871 : « *Vendredi huitième jour du mois de décembre, je soussigné curé de Mervent, ai baptisé une fille née ce matin sur la **Place de l'Erau** (place devant la mairie d'alors et du Monument aux Morts), dans une voiture ambulante du mariage de Jean Baptiste Cap, artiste d'agilité, et d'Adèle Bru, de Cernion département des Ardennes, à qui l'on a donné les noms de Léonie – Ernestine, le parrain a été Pierre Royer cordonnier et la marraine Léonie Royer, fille du parrain, de ce bourg de Mervent ».*



La Fabrique est-elle donc si riche ! Car, en session (du 7. 4. 1872) « Article 4 le Conseil est d'avis de placer la somme de 500 frs (environ 1000 E car depuis 1860 la monnaie a chutée) chez Mr **Théodore Boutin** membre du Conseil » qui demeure aux **Ouillères**.

En 1872 (le 23. 4.), un curieux achat « **quatre têtes de mort**, fournies par Melle Meunier, de Luçon » (sic). Je ne vois ce que cela peut être et surtout à quel usage elles sont destinées !



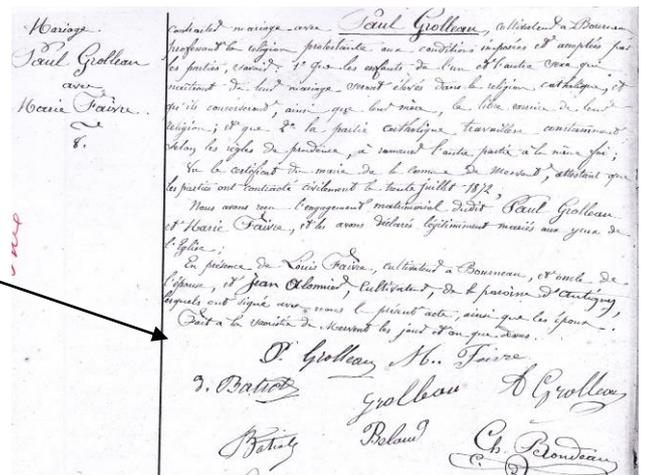
La même année, à la Grotte, une grille extérieure et un meuble grillagé (?) sont offerts par la famille de Rochebrune (Étienne-Octave de



Rochebrune, né en 1824 dans le Château de Terre-Neuve, où vit sa famille, était militaire et un aquafortiste ; c'est lui qui a réalisé toutes les eaux-fortes de Mervent. Il avait épousé Alix Grelrier du Fougeroux, dont il eut trois enfants, mais qui décède à 43 ans, le 15 septembre 1871), reconnaissante des bienfaits obtenus, afin de

protéger la statue du Père de Montfort contre les injures du dehors.

Mr le curé Rondeau va devoir célébrer un mariage (30. 7.1872), après une publication ayant été faite par Mr Simon, vicaire général, d'une dispense, vu la disparité de religion, et les dispenses autorisées par le Saint-Siège, « à Marie Faivre, **professant la religion catholique**, demeurant au village d'Ecotard, de cette paroisse de Mervent, à l'effet de contracter un mariage avec Paul Grolleau, cultivateur à Bourneau, **professant la religion protestante** aux conditions ci-après et acceptées par les parties, savoir : 1° que les enfants de l'un et l'autre, qui naîtront de leur mariage, seront élevés dans la religion catholique, et qu'ils conserveront ainsi que leur mère, le libre exercice de leur



religion ; et que 2° la partie catholique, travaillera constamment selon les règles de prudence, à p. 1865 ramener l'autre partie à la même foi ; Vu le certificat du maire de la commune de Mervent, attestant que les parties ont contractées civilement le 30 juillet 1872. Nous avons reçu l'engagement matrimoniale de Paul Grolleau (qui s'installe à Mervent dont la famille Grolleau-Folliard) et Marie Faivre, et les avons déclarés légitimement mariés aux yeux de l'Eglise » etc. Et le curé a rajouté « Fait à la sacristie de Mervent les jours et an que dessus ».

Si j'ai tenu à apporter ce témoignage de la vie au quotidien de la paroisse, c'est qu'on est effaré, aujourd'hui, par la grande intolérance, alors, de l'Eglise catholique !



Et encore (20.4.1873) un placement d'argent « Article 4 une somme de 900 frs (1800 E) a été placé chez Aimé Pierre – Goimard, propriétaire à la Guilbaudière de cette paroisse, et l'intérêt part du mois de mars dernier ».

← La fontaine de la Grotte

Des frais encore (10. 7.), a été « payé pour dorure du Calice appartenant à la Fabrique » (sic). ; (12. 11.) « payé pour deux persiennes neuves (au clocher) du côté du cimetière ».



Le 8 septembre 1873, jour du pèlerinage du Père de Montfort, Mgr Colet, Evêque de Luçon (voir plus haut p. 1861), a conduit à la grotte ses diocésains au nombre de huit mille !

On est sidéré par la fréquentation des fidèles, alors ! On comprend, mieux aussi, que le tronc de la Grotte rapporte tant et que les tenanciers des bimbéloteries, des restaurants et des buvettes, connaissent une période profitable. Tout se vendait y compris des flacons pour recueillir l'eau miraculeuse de la Grotte !

Affluence à la Fontaine miraculeuse →

D'ailleurs, à propos de cette fontaine, les propriétaires de ces boutiques de « Bondieuseries », en été, la source tarissant souvent, ils n'hésitaient pas alors, à faire preuve de supercherie : la nuit venue, ils alimentaient d'eau un tonneau dissimulé derrière une maçonnerie !

Peu importe, la foule s'y pressait !

D'ailleurs, ces mêmes « marchands du Temple » n'hésitaient pas à « faire feu de tout bois » !

Deux vieilles tantes de la famille (Bard-Belaud), Octavie et Honorine, un peu les « gardiennes de la Grotte », étaient installées en permanence auprès de la Grotte où elles avaient, entre autre, la charge de la vente des cierges.



← Les gardiennes de la Grotte

Sitôt, qu'un pèlerin avait payé, laissé son cierge allumé, à la place réservée à cet effet, et qu'il quittait les lieux, elles se précipitaient pour éteindre le cierge, déposé l'instant d'avant, qui allait être remodelé et vendu à nouveau sous peu ! Ces pratiques, « pas très catholiques », mais bien de leurs temps, seraient impensables aujourd'hui !

Ce qui est certain, c'est que les offrandes laissées dans le tronc de la Grotte, dans ces moments-là, était une manne. La Fabrique n'a jamais été aussi riche puisque (le 30. 12. 1873) : non seulement elle fait un nouveau placement de 900 frs (1800 E) chez Aimé-Goimard, qui s'ajoute aux autres placements dont les bordereaux sont conservés « trois mille francs sont placés en intérêts, les billets se trouvent dans la bourse de la caisse de la Fabrique », et écrit plus loin « dans la bourse du coffre de la Fabrique ».

L'année 1874, la Fabrique a de grands projets. En session (1. 2.) « *Considérant 1° que* p. 1866



l'église a un besoin urgent d'être réparée, parce qu'elle semble depuis un certain temps menacée ruines, qu'elle est trop petite qu'elle a besoin d'être plus vaste pour contenir la population surtout les jours de fête et qu'elle est peu digne et convenable pour les cérémonies saintes qui s'y font ; 2° que les plans suscités par Mr le curé et devis par Mr Loué, architecte à Luçon et inspecteur des monuments publics sont convenables et en rapport avec le style primitif de l'église ; 3° que le devis et le prix estimatif des travaux à exécuter ne semble pas trop élevé en égard aux réparations importantes projetés ; le Conseil arrête :

Article 1° nous consentons à allouer à allouer la somme de 4500 frs (9000 E) ; 2° autorisons Mr le trésorier à faire un emprunt de 2000 frs (4000 E) ; 3° nous demandons de l'Etat un secours qui, nous l'espérons, sera assez considérable pour que nous puissions entreprendre les dits travaux 4° si les secours sur lesquels nous comptons nous faisaient défaut, nous supprimerions pour le moment certains travaux tels que le dallage et les voûtes (le dallage que la tempête avait emporté) ».

« Arrêtons : 1° nous approuvons les dits plans s'élevant à la somme de 10419 frs (= 20838 E environ depuis 1860 le frc a chuté à 1, 99 E) . Article 3° nous avons l'espoir fondé que les charrois seront gratuits etc. et encore, « mais comme d'une part, elle (l'église) est assurée de la bonne volonté des prêteurs et ainsi qu'une demande à l'Etat ».

Et « l'église est trop petite pour une population de 1400 habitants » puis encore sont notés les arguments de la Fabrique : « cette église n'est pas solide et si l'ont avait pas adossé aux murs, ici, des contreforts en pierres(lesquels ?), là des appuis en bois, il y a longtemps qu'elle serait en ruines ; l'examen des plans, du reste, prouve que nous ne recherchons ni le luxe dans l'architecture, ni la richesse et la beauté dans les ornements mais que nous nous contentons des réparations strictement nécessaires. 4° nous n'avons point à faire appel à la générosité des habitants : tous vivent du fruit de leurs travaux et pas un n'est réellement propriétaires pourtant leur bonne volonté, leurs promesse, leur désir d'avoir une église plus décente, nous assurent que les charrois seront faits gratuits ».



← Porche d'entrée du **château du Mazeau**

Dès la fin de l'année, les dons vont afflués : « (25. 12. 1874) *Don de Mr de Suyrot du Mazeau, de St-Michel-le-Clouc 200 Frs* » (400 E). Ce dernier, Charles de Suyrot (1859- 1940), est un riche propriétaire de St-Michel-le-Clouc mais il possède également, à Mervent, la métairie des Essarts (qui est une ancienne petite seigneurie, avec de belles parcelles

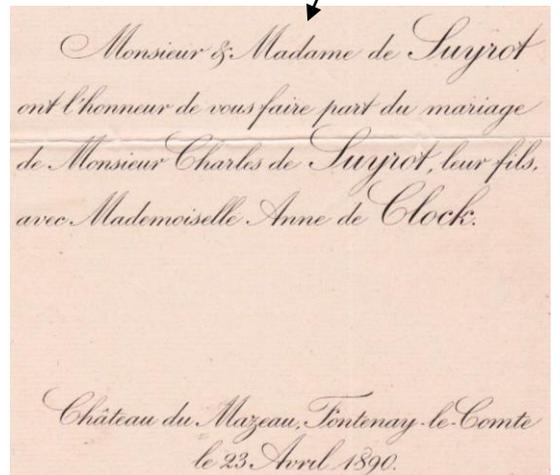
cultivables, appartenant à cette famille depuis fort longtemps).

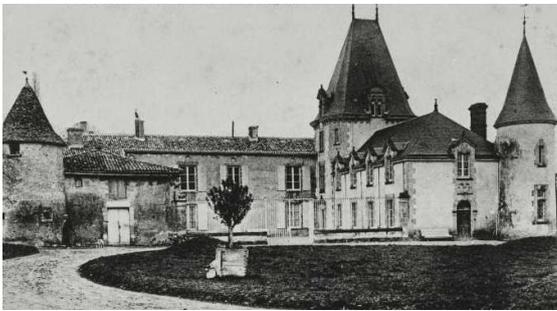
Extrait de son **faire-part de mariage**, en 1890 →

L'année suivante les dons continuent : « (15. 3. 1875) *don de 20 frs de Mr de Béjarry, propriétaire, à Mervent, du château (sic) de Culdebray* » (voir bull. n° 52), où il vient pour chasser régulièrement. On remarquera que ce dernier est beaucoup moins généreux que le précédent donateur !



Et encore « (15. 6.) *Don de 30 Frs de Mme Edmond de Möller* ». Née Claire Louise de Fontaines, elle demeure, en famille au château de Sérigny, paroisse de Foussais. Elle a épousé Edmond Möller, descendant d'une riche famille protestante originaire de Hambourg (voir bull. n° 53 La Cornelière p. 1511-12).





Leur unique fille, Sophie, épousera son cousin- p. 1867 germain, Pierre Eugène de Fontaines, dont la famille possède le château de Bourneau. L'autre branche, De Fontaines-Möller, qui demeure au château de Sérigny, détient toutes les terres (nombreuses) de la *Grande Perrure*.

← Château de Sérigny (Foussais)

Et à la même date « (15. 6.) *Don de*

100 frs de Mr Henry Crouzat » descendant des familles Pineau et riche propriétaire au Nay.

Maison Pineau-Crouzat →

Puis (22. 8. 1875) « *Don de 20 frs par Mr Pineau de St-Hilaire de Voust (et) propriétaire au Nay (parent de Crouzat)* ».

Dans l'année, ont lieu des réélections au sein du bureau des marguilliers et il est signalé « *Jean Bouillaud : le conseil le conserve comme membre d'honneur, à cause des services qu'il a rendu et de son grand âge mais, à sa place, est nommé François Marquois cultivateur à la Cornelière* ».

Toujours des largesses qui arrivent « (3. 10.) *Don de 100 frs de Melle Rosalie Normand du Nay* ». Elle vient de perdre successivement son père, Joseph, chez elle, au Nay, décédé de maladie en février 1871, puis son frère de 26 ans, Joseph Charles, en juin de la même année, à Wuttemberg (Prusse) où il était prisonnier depuis la désastreuse guerre de 1870. Sa mère, Jeanne Guillemet, ne survivra guère longtemps à ces deux malheurs qui la frappent si cruellement. Elle décède âgée de 62 ans, en avril 1874, mais à la



Clavière (bull. n° 49), chez son fils Joseph.

Et encore « (19. 10.) *Don de 25 frs de la Maîtresse Pineau de Sérigny (Foussais) propriétaire de la métairie et des terres de la Chauvière* ». Ces Pineau sont sortis de Mervent et plus exactement de la *Gajonnière*.

← Et encore « (24. 12.) *Don de 46 frs 80 de la Maîtresse Normand de la Cure* » (38 rue des Juifs). Cette dernière, Rosalie, a

hérité de son oncle « *Normu* » (frère de son père), sans enfants, de la propriété de *l'ancienne Cure*, au bourg de Mervent (voir plus haut p. 1688-89).

En fin de l'année 1875, encore une subside « (31. 12.) *Don de 50 frs de Mme de Cumont* », Marie Thérèse Philomène de Blacas, épouse de Mr Charles Amédée marquis de Cumont, qui est en partie propriétaire de la seigneurie et des nombreuses terres de *Culdebray* (voir bull. n° 52) mais demeurant au château de la Roussière, paroisse de St-Maixent-de-Beugné (79).

Marie Thérèse Philomène (à gauche) et sa mère →

En 1876, des dons arrivent encore « (9. 1. 1876) *Don de 30 frs de Melle Amélie Tessier demeurant à la Loge-Fougereuse* ». Pour faire un tel don, il y a fort à parier, qu'elle avait un lien familial (arrière-petite nièce – voir p. 1786) avec Jacques Texier curé de Mervent de 1750 à 1763.

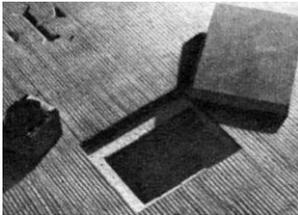
Un mois plus tard, est donné une somme importante « (2. 2.) *Don de 100 frs de Mme Mesdeau* » née Céleste Marie Micheau et épouse de Maurice Mesdeau, ancien maire et brigadier forestier demeurant alors au « *Clos* ».

Puis « (12. 11.) *Don de 100 frs de Mr le curé* » (Mr Rondeau, qui régulièrement referra ce geste).

Mais, il n'y a pas que des rentrées d'argent, la Fabrique a quand même beaucoup de frais à faire, comme on le voit lors de la session (1. 7. 1876) « *Ordre du Jour : 1° (le conseil) a décidé de faire confectionné un plafond dans la nef (que l'on peut voir encore) à cause du froid et du vent ; 2° le plafond sera fait par Mr Mouret, plâtrier à la Châtaigneraie* ». Puis (21. 3. 1876) « *Frais de bancs près de l'autel de la Vierge (à gauche du chœur), réparation de la Ste-Table* ». Et encore (1. 7.) *réparations des bancs, du plancher dans la nouvelle chapelle* ».

En juillet, rentrée d'une faible somme « *recettes des places neuves de la chapelle 10 frs* ». En l'année 1877, « (10. 2.) *Don de 30 frs d'une personne inconnue* » !





10 frs ». Sans doute, est-elle destinée au nouvel autel de la Vierge dans lequel elle pourra s'encastrer.

Et encore « (18. 10) reçu en don de la Grotte 100 frs » et « (21. 11) Don de 100 frs de Mr le curé Rondeau ». Encore des

frais (1. 9.) « **réparations de la banquette pour les enfants de chœur** » ; plus « (10. 12.) réparation de l'orgue plus le transport de Mervent à Fontenay et de Fontenay à Mervent » ; « (11. 12.) réparation du 1^{er} banc par Michel (menuisier) avec la **crèche** ».



Déjà, donc en 1877, **nous avons une crèche** . D'ailleurs, les sujets, qui sont très grands et qui servent toujours, semblent d'une facture très ancienne !



En 1877, Mr Biré, sénateur de Vendée fait placer, au-dessus de la Grotte et à ses frais une seconde statue presque grandeur nature, du Père de Montfort. Elle fut sculptée dans les ateliers de Mr Renaud-Bizet à Luçon. Cette même année (31. 5.), « Mgr Le Coq conduisit **30.000** de ses diocésains à la Grotte ». Le nombre me paraît excessif !

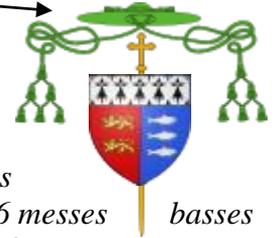


Alfred Biré (né le 29 septembre 1826 à Luçon (Vendée), cet homme de loi, fils d'un notaire Luçonnais et docteur en droit, fut lui-même notaire à Luçon de 1869 à 1881. Candidat des conservateurs monarchistes, il fut élu sénateur de la Vendée le 1er mai 1887 et réélu le 4 janvier 1891. Il est mort au cours de son mandat le 30 avril 1897 à Luçon.

La même année, le casse-tête des rentes est remis sur le tapis. Cette fois, l'Evêque s'en mêle !

En session du mois d'avril 1877 « **Ordonnance de Mgr Jules**

François Le Coq, évêque de Luçon (son blason : « **Parti de gueules à 2 léopards d'or, qui est de Normandie, et d'azur à 3 brochets d'argent contournés et nageant l'un sur l'autre, qui est du chapitre de Luçon ; sur le tout au chef d'hermine** ») : vu le tableau des fondations de la paroisse de Mervent, dressé par Mr le curé le 24 octobre 1876, d'après lequel la Fabrique est chargée de faire acquitter annuellement et à perpétuité les services religieux suivants : 2 messes basses pour la famille Bernardeau (voir plus haut), 6 messes basses pour la famille Hérignon (pareillement), Sausseau et autres dont les noms sont inconnus ; la Fabrique ayant reçu les capitaux nécessaires pour garantir les fondations indiquées ci-dessus (hélas, on a pas la liste de ces fondations), et ces fondations ayant été canoniquement établies ».



« Avons ordonné et ordonnons ce qui suit : 1° les fondations, indiquées ci-dessus, sont et demeureront obligatoires pour la Fabrique, 2° un tableau (des dates) sera affiché sur la porte de la sacristie 3° cette délibération sera transcrite dans le registre de fabrique. Donné à Luçon sous notre seing, notre sceau et le contre-seing (sic) du secrétaire de notre évêché le 31 octobre 1876 ; **PS** cette ordonnance annule celle de la page 77 (du registre) alors en 1854, les honoraires des messes basses n'étaient que de 1fr (2, 53 E en 1850 et aujourd'hui : 17 E pour une messe et pour u annuel de messe 1275 E), et depuis comme les honoraires ont augmentés de 0 fr 50, il était naturel de demander une réduction (du nombre) de messe, c'est ce qui a été fait et voilà ce qui explique l'ordonnance que je viens de transcrire mot à mot » - signé : « Ch. Rondeau curé, trésorier du Conseil ».



Session du 1^{er} juillet 1877 « **Article 1° le Conseil a décidé qu'on nommerait à la place de Mr François Seguin (82 ans propriétaire demeurant au Peu du Nay) décédé depuis quelques semaines et qui a laissé pendant les quelques années où il a été dans le Conseil les**

marques d'un esprit sage et conciliant » ; il a été remplacé par Augustin Drillaud métayer aux Essarts « qui a accepté l'honneur qu'on lui fait ».

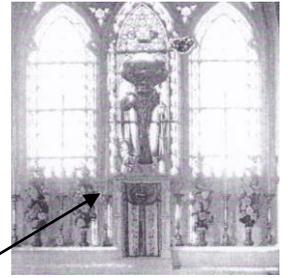
A la session suivante (1. 10) « le budget de la Fabrique est en déficit et le Conseil autorise le trésorier à prendre dans la caisse de la Grotte, 200 frs pour légaliser les comptes ; de plus cette somme, prise



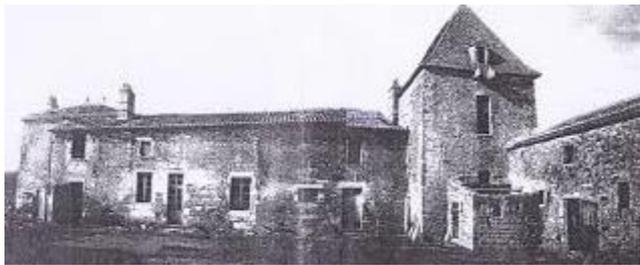
pour le moment, parce que la Fabrique est en déficit pourra se rendre sans intérêts plus tard, surtout, si à la Grotte on faisait des constructions où réparations importantes. Par là, on voit que ce n'est nullement notre intention de léser les intérêts des **pèlerins de la Grotte** », de plus en plus nombreux !

p. 1869

En 1878, quelques achats dont « (11. 1.) placement de la **barrière au calvaire** » (de la *Chapelle* ?) mais aussi quelques rentrées d'argent « (30. 8) *Don de 80 frs de Mr Jean Baudry, de Paimboeuf* » de cette grosse famille de la *Renaudière*. Et deux mois plus tard un « *don de 100 frs de Mr Rondeau curé* ».



Même année, une série d'achat : « (15. 6.) **achat de 6 moules en fer blanc pour bougies pris à Fontenay** » ; (21. 8.) « **achat de 2 couvertures de Tabernacle, l'un en percale (sic) et l'autre en tulle, achat et façon** » ; (31. 12.) « **achat pour garniture intérieur en soie blanche au Tabernacle avec points en cuivre** » (de broderie en fil de cuivre et non en fil d'or) ; (31. 12.) « **changement du seuil de la porte de l'église** ».



Lors de la première Session de l'année 1879, « 20 avril dimanche de la *Quasimodo*, François Marquois manifeste le désir de se retirer du Conseil à cause de son **grand âge et de la faiblesse de sa vue** et serait bien aise d'être remplacé par son fils François Joseph, le Conseil tout en regrettant le départ du père, adhère à sa manière de voir, il nomme le fils pour le remplacer à l'avenir ».

Cette famille Marquois est installée au *Logis de la Cornelière* (voir bull. n° 53). Le père (alors 71 ans) et son fils, y sont métayers et ont même des domestiques à leur service.

Puis dans la même session « Art. 1° (le Conseil) autorise Mr le curé à faire faire le plus promptement possible les **couvertures de l'église** ».

Lors de la session du 5 octobre : « Art. 1° le Conseil a décidé qu'on fera faire une **double porte à l'église** (porte tambour). Cette double porte est jugée nécessaire pour **éviter le froid, le bruit, et que le travail et fourniture demande une dépense de 95 frs** ».

Et, « (25. 9.) **Frais pour ciboire, coupe redorée, et le reste bruni encensoir et bénitier** (celui où l'on trempe le goupillon) réargentés ».

En session de fin d'année 1879 « Nous devons encore sur les travaux de l'église 1850 frs que l'on doit remettre au mois d'août 1880 ».

Force est de constater, que les réparations presque permanente faite à l'église ont un coût exorbitant puisque, elle représente, à ce moment-là, presque le montant de ce qui a été placé en banque ou chez des privés !

En fait, depuis 5 ans, la Fabrique avait contracté des emprunts et, en fin d'année 1880, elle a remboursée toutes ses dettes mais elle n'a plus, en caisse, que 149 frs. Ce qui est peu ! Elle doit aussi payé « (3. 2.) pour l'**assurance du mobilier d'église** 4, 90 frs », obligation nouvelle !

D'autre part, le **casuel** (Revenu d'un ecclésiastique assuré par les fidèles lors de certaines occasions : mariage, enterrement) ne rapporte guère qu'à peine 100 frs par an.

Session de la *Quasimodo* (10. 4. 1880) : « Art. 3° le Conseil charge Mr le curé de remercier en son nom, les quelques personnes charitables qui ont prêté leur argent, sans exiger durant 5 ans aucun intérêt : Art. 6° nous autorisons Mr le curé à faire les dépenses nécessaires pour **reblanchir l'intérieur de l'église, de peindre le tambour** (de porte – aujourd'hui disparu), la **chaire** et les **portes** également de l'église à l'occasion du passage de Mgr l'Evêque », visite qui aura lieu le 19 juin 1880.



Juste avant la visite, encore des frais « (12. 4.) **réparation de la Croix du clocher** et pour la pendule de la sacristie ».

L'Evêque du moment, et depuis 1877, est Nicolas-Clovis-Joseph Catteau, né 1836. Il demeurera évêque de Luçon jusqu'à son décès en 1915.

← Nicolas-Clovis-Joseph **Catteau**

Sous la IIIe République, avec la prise du pouvoir

par les républicains d'esprit laïque, s'ouvre pour l'Église de France une période de vicissitudes et p. 1870 de luttes qui se prolongera près de quarante années : le temps de l'épiscopat de Mgr Catteau. Mais le nouvel évêque a la carrure et le tempérament d'un lutteur que ni les lois de laïcisation, de l'enseignement, ni la loi de sécularisation des congrégations de 1901, ni la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 n'empêcheront d'ouvrir 2 collèges secondaires et 274 écoles primaires et de construire 75 églises.



Son blason, ou sceau, est représenté dans le vitrail du chœur de notre église, et il portait « *D'azur à l'agneau pascal d'argent la tête détournée, au nimbe du même portant le chrisma complet de sable, tenant l'oriflamme d'or chargé d'une croizette de gueules; au chef parti d'argent à l'étoile à 6 rais de gueules et d'azur à l'ancre d'argent en bande* ».

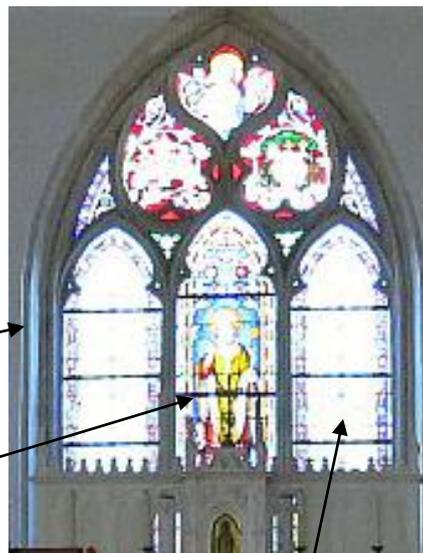
Tous les ans, Mr Rondeau fait un don de 100 frs, presque le supplément que la Fabrique donne en plus du traitement alloué par la commune. Mais les autres rentrées d'argent sont plutôt maigres. Ainsi « (31. 12.) *le produit des offrandes faites à l'autel de la Vierge, 9 frs et au tronc de l'église 3, 50 frs* ».

Et de plus, le trésorier a écrit « *le revenu des chaises diminue, je ne sais pourquoi, il n'est que de 22 frs* » (44 E par an). C'est vraiment peu !

Surtout qu'il y a toujours quelques menus frais !

Réglé « (8. 2. 1881) *pour achat de deux paires de vases pour les bouquets* » puis « (27. 10) *achat d'une tête de loup pour ôter les toiles d'araignée* » (sic).

En début d'année 1882 : (12. 2.) « *Le Conseil* (composé de J.François Chessé maire, Théodore Auguste Boutin aussi chantre (riche md de bois aux *Ouillères*), Jacques Bouron, François Aimé de la *Guilbaudière*, François Marquois de la *Cornelière* et Charles Rondeau curé) *de Fabrique dûment autorisé par Mgr Catteau, évêque de Luçon, après avoir écouté les observations de Mr le curé sur les dépenses à faire au vitrail du Maître – autel, entièrement démoli, s'est arrêté aux décisions suivantes* : Art. 1° *la pierre fournie, taillée et placée conformément au plan qui nous a été montré, sera payée 400 frs (800 E) à Mr Célestin Boutin, entrepreneur dans le bourg (au Logis du Corps de Garde n° 1 rue de l'église et ancêtre de l'actuel propriétaire, descendant Boutin), 2° les ferrures placées par le tailleur de pierres seront fournies en sus des 400 frs pour frais de la Fabrique, 3° les vitraux représentant dans la baie du milieu St-Médard, patron de Mervent, et dans les autres baies des grisailles, seront faits et placés par Mr Héllý, artiste de Nantes, et seront payés 300 frs (600 E), 4° Mr le curé est chargé de traiter à l'amiable pour les frais de cloison provisoire (pour protéger, pendant les travaux, du froid, du vent et de la poussière) en planches. Fait au jour désigné dans la salle du Presbytère le 12 février 1882* » (voir plus haut p. 1759, 60).



← **Chapelle** et partie de la **Cour du Nay**

Puis, « *Renouvellement du titre – Arnaud : copie de l'acte (sic) donné au notaire, à l'occasion de la rente Arnaud. Nous, soussignés, membres du Conseil de Fabrique de Mervent, engageons Me Ribot, notaire à Foussais (Louis Gustave + en 1892, rue du Champ de foire, et propriétaire de nombreux biens au Nay dont la Cour du Nay (une partie seulement) et surtout la chapelle du Nay appartenant toujours en 1911, à Mr Louis Ribot, fils, rentier), à renouveler, au plus tôt, le titre de la Rente – Arnaud, et l'autorisons à n'établir sur cet acte que les noms de ceux qui paient actuellement cette dite rente, sans*

s'occuper des autres personnes qui ont pu acquérir quelques parcelles de terre provenant de la famille Arnaud ». S'agit-il des terres de l'ancien cimetière mérovingien ? Certains de ces Hérignon- Arnaud possédaient une propriété tout proche dans le « *chemin de la Pissotterie* ». Mais rien n'est moins sûr ! Cette rente est un véritable « *casse-tête chinois* » !

Toujours dans la même session : « *En conséquence par le présent écrit, nous regardons comme seuls débiteurs de la rente : MMrs Larignon (ou Hérignon) – Arnaud, Crépineau – Riffaud, Suaud – Riffaud, Baubriau – Bard, tous 4 habitant Mervent (sic) et Rataud – Chessé, marchand d'engrais à Fontenay (en effet, il recyclait et vendait les excréments des fosses des cabinets d'aisance), tous responsables de la rente entière, puis*

Cardin, habitant de Fontaines ». Comme c'est bien compliqué !

Continuons « *De plus, nous permettons à Me Ribot d'accepter l'amortissement de la rente ; mais le Conseil ne veut pas l'amortissement en partie* ».

D'autre part, on récolte encore quelques dons pour le grand vitrail posé deux mois plus tôt et a lieu le « 8 avril, une quête faite le dimanche des Rameaux ».

Une autre acquisition (22. 6.) « *achat de deux paires de vases pour les reposoirs* » (autel provisoire destiné à abriter temporairement le Saint Sacrement en dehors du tabernacle lors des processions ; il pouvait être végétal à la campagne, pour des processions en plein air).

En 1882, est nommé un nouveau sacristain qui est également chantre, Pierre Turpaud, qui demeure à la *Pointe*. Remplacé l'année suivante par Gabriel Batiot et qui a à ses côtés Charles Bouillaud aussi chantre (40 ans, fils de feu Jean. Le fils de Charles sera aussi chantre).

En septembre, est inauguré à la Grotte du Père de Montfort un nouveau chemin de croix « *aménagé dans le (pseudo) jardin du Saint* » avec « *14 croix en fer forgé scellées chacune dans un socle de ciment* » (qui n'existent plus) et qui entourent le calvaire déjà existant. Dans les mêmes temps a été aussi installée une chaire (malheureusement elle n'existe plus) d'où les prêtres faisaient leurs sermons.

← Le Calvaire et la Chaire

Toujours la même année (28. 10. 1882.) l'argent de la rente Arnaud rentre difficilement aussi le Conseil déclare « *Larrignon – Arnaud est toujours en retard pour payer sa part, il ne serait pas mal de le poursuivre au moins une fois pour lui faire mettre plus d'activité à s'acquitter des 62 frs 40 pour 1883 qui ne sera*

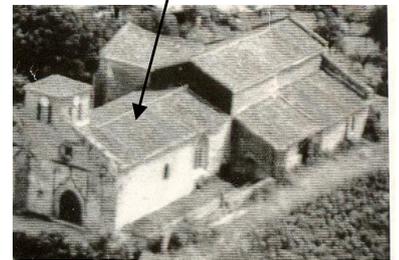


payé qu'en avril 1884 » (rente qui sera encore payée en 1906). En session de la Quasimodo (8. 4. 1883), il est question encore de réparations « *Art. 3° vu l'urgence de recouvrir entièrement la vieille église et le clocher, le Conseil autorise Mr le curé à faire exécuter au plus tôt le travail. Il achètera les tuiles, la chaux, le sable et les lattes nécessaires, 4° s'il reste des fonds après les dépenses payées pour les couvertures de l'église, on les emploiera pour enlever les terres du cimetière le long de l'église afin de faire disparaître l'humidité* ».



Qu'entend-on alors par « *vieille église* » ? Sans doute la partie romane et sans le chœur et les chapelles latérales !

En tous cas, peu après, est signalé (23. 6.) « *couverture entière de l'église et de la sacristie 262 frs avec fourniture de lattes, de chaux, de sable, plus un support en fer pour le trait (?) près de la grande porte au-dessus des bénitiers* ».



On en déduit donc que nos deux bénitiers étaient déjà, là, à l'entrée !

Dans cette année-là (1883) beaucoup de frais sont signalés et le curé a écrit dans le registre : (6. 2.) « *l'harmonium avait besoin d'une réparation ; le réservoir était à renouveler, plusieurs notes étaient à changer, le damier était à recoller et le tout a été fait par Michel (menuisier) 17 frs 50* », puis (11. 3.) « *j'ai fait réargenté de nouveau les chandeliers des acolytes (petits anges, qui sont toujours-là dans la chapelle de la Vierge et de chaque côté de l'autel) et la navette à encens par Mr*



Piscitelli, doreur à la Rochelle, rue du Temple », plus (16. 3.) « *j'ai acheté 4 surplis pour les enfants de chœur, en satinette anglaise ; grâce aux petites ressources que j'ai, la Fabrique ne m'en a payé (rembourser) que 2* ».

Le curé Rondeau est un homme généreux et il ne fait aucun doute qu'il aime profondément son église, la paroisse et ses paroissiens !

Il est même magnanime comme le montre le geste suivant lors de la sépulture de Jacques Boutonnet (21. 5. 68 ans X Louise Barton dem. la *Poupardière*) : « *a été trouvé noyé dans un puits, comme depuis quelques années, il avait fait des actes de folie et que deux médecins n'avaient pas craint de délivrer des certificats constatant qu'il était atteint d'aliénation d'esprit du moins par moment, j'ai cru devoir lui accorder la sépulture chrétienne* ». Il faut savoir que les suicidés n'avait pas droit à la sépulture religieuse et



étaient inhumés dans un coin non béni du cimetière !

p. 1872

Puis encore des frais (10. 11.) « j'ai payé pour vernissage de 4 chandeliers, cuivre doré, et le nettoyage du bénitier » (qui a été réargenté en 1879).

En session de l'année 1884, un gros souci : (6. 1.) « le Conseil s'est réuni dans l'une des salles du Presbytère » : Art. 1° le Conseil décide de faire, faire le **dallage de l'église** à partir de la grande porte jusqu'au 1^{er} banc (sans doute devant le chœur). *Le dallage sera fait par les soins de Célestin Boutin demeurant dans ce bourg. Il le fera faire en ciment avec béton comme celui qui a été fait aux maisons forestières* (construites dans ces années-là : la *Jolitière*, la *Grand-Rée*, la *Cornelière*, les autres sont bâties bien avant). *Il sera responsable pendant un an de toutes les soufflures ou dégâts qui pourraient résulter de son travail. Pour paiement, on lui donnera 6 frs 80 par mètre carré. 2° le travail précité devra être fait pour le 25 mars prochain ».*



← Maison forestière de la **Grand Rhée**

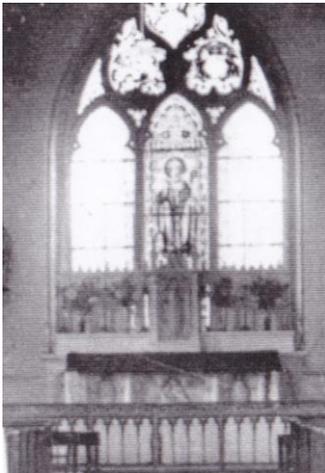
Mais déjà, en fin d'année 1883, sur le registre, le curé avait écrit (15. 12.) « le **dallage de l'église** (nef principale depuis la porte jusqu'à l'orgue) 60 m² (sic) a été fait en mars 1884 par Mr Célestin Boutin 266 frs 50 ». Et le 6 février, signalé « j'ai fait réparer les **dalles de l'église emportées, brisées par la tempête** ». Et le curé a rajouté (5. 4.) « le dallage en ciment depuis la porte de l'église jusqu'à l'orgue, a été fait par des **ouvriers autrichiens**. Célestin Boutin, du bourg, en est responsable comme entrepreneur ».

Fallait-il donc qu'il y ait eu une tempête hors du commun, et de ce fait mémorable, pour que le curé le signale. Curieux le fait d'avoir indiqué la présence de ces ouvriers autrichiens !

Quelques mois plus tard, le curé signale encore « emploi des pierres du dallage de l'église, enlevées pour y mettre du ciment, et ont été placées dans le **corridor du vestibule du Presbytère** ».

Sol en ciment de l'église d'avant 1900 →

Malgré de faibles revenus « reçu pour les messes de fondation 12 frs », ou « produits des offrandes déposées à l'autel de la Ste-Vierge et vendues au profit de l'église 10 frs 20 », la Fabrique s'apprête à faire de gros frais pour embellir l'église.



En session de la

Quasimodo 1884 (27. 4.), le Conseil s'est réuni « Art. 3° d'après les observations fort sages faites ces derniers jours par Mgr l'Evêque, le Conseil se décide à acheter un **Maître – autel** en pierre et engage Mr le curé à traiter avec un ouvrier de Poitiers qui travaille bien et à des prix modérés. Pour payer cet autel, qui ne sera placé que l'année prochaine selon toute apparence, Mr le Trésorier prendra ce qui restera sur les fonds votés au budget » (voir plus haut tous les détails p. 1742, 43, 44, 45).

Dans l'année 1885, beaucoup de sujets vont être traités dont un qui mérite d'être signalé, le 23 mars, à propos d'une « Caisse de secours », et selon une ordonnance épiscopale « Ordonnance de Mgr

l'Evêque élevant le taux de la caisse de secours à MMrs et chers coopérateurs (les curés). *L'une des principales gloires du ministère pastoral, c'est le renoncement à toute pré-occupation matérielle, à tout calcul de cupidité ; c'est le dépouillement complet au profit des autres catholiques et au service des âmes. Le prêtre, à l'exemple de l'apôtre St-Paul, se fait un devoir de sacrifier tout ce qu'il possède et de se sacrifier soi-même. Si, souvent à l'autel, il a le droit strict de vivre de l'autel* (revenu de certaines messes, offrandes, etc.), *il sait se contenter, pour prix de ses travaux, de l'aliment qui soutient encore sa vie et du vêtement qui couvre son corps : (en latin) « habentes autem alimente et guibus tigamus, his contenté susnus » (sic).*

← Mgr **Nicolas-Clovis-Joseph Catteau**

« Ce désintéressement, quand viennent les jours de la vieillesse, ou les



infirmités précoces, résultat d'un dévouement qui s'est dépensé sans mesure, amène des besoins que p. 1873



Nous (Evêque) avons d'autant plus à cœur de soulager, qu'ils sont plus regrettables au regard de la foi, de la justice et de la reconnaissance. Depuis quelques années, les secours précédemment accordés par l'Etat aux prêtres âgés ou infirmes **ne cessent de diminuer** et il est facile à prévoir, à brève échéance, une **suppression complète** ; aussi nos dépenses ne sont plus équilibrées par les recettes et il est urgent d'arrêter le déficit en créant des ressources

nouvelles. En conséquence, Nous, Evêque de Luçon ; vu le décret du 13 Thermidor an XIII (1. 8. 1805) ; vu le décret du 30 avril 1883, par lequel est approuvé l'établissement de la caisse de secours des prêtres âgés ou infirmes du diocèse de Luçon ; vu l'arrêté 12 dudit décret comprenant, parmi les mesures de la caisse, le produit du vingtième prélevé sur la location des bancs, chaises et places dans l'église. Vu la délibération en date du 18. 1. 1885, par laquelle le conseil d'administration de la caisse de secours reconnaît que le prélèvement du 20^{ème} opéré jusqu'à ce jour sur le revenu des bancs, chaises et places, est désormais insuffisant pour subvenir aux charges de l'établissement religieux (le prélèvement passe au 30^{ème}) ; considérant que Nous n'avons d'autre moyen de pourvoir aux besoins des prêtres âgés ou infirmes qu'en augmentant la part contributive des Fabriques, etc. ; Donné à Luçon en notre palais épiscopal, sous Notre seing ; le sceau de nos armes et le Contre Seing du secrétaire général de Notre Evêché le 23 mars 1885 » (Ordonnance recopiée par Ch. Rondeau curé de Mervent).



Edifiant et lucide l'exposé de Mgr Catteau !

A la mi-mars, beaucoup de frais sont fait par la Fabrique probablement en prévision de l'inauguration du nouveau Maître – autel. Ainsi, il est signalé (3. 3.) « achat d'un Maître – autel neuf qui a remplacé un **autel tombeau** ». Déjà, on avait donné (1. 1.) un « acompte sur le Maître – autel placé le mois dernier 570 frs 15 » (environ 1200 E). Et puis, il a fallu acheté (3. 3.) « une **nappe d'autel** de 4, 80 m pour un coût de 8 frs 30 ».



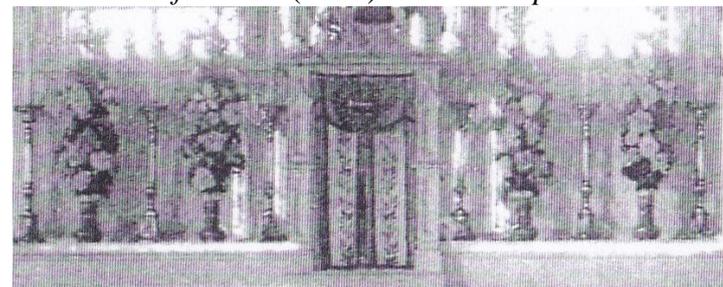
Quelques jours plus tard, nouvel achat mais le curé Rondeau fait une observation à ce sujet « les **anges porte-candélabres** ont coûté 165 frs, la Fabrique n'est pour rien dans cette dépense. Pour réaliser cette somme, je (curé Rondeau) donne 100 frs, j'y ajoute 46 frs, produit de la quête faite dans l'église le jour de l'Epiphanie (des Rois – sic), le restant est donné par trois personnes qui veulent demeurées inconnues ». Toujours ce même mois (31. 3.), est écrit dans le registre des dépenses « les **stalles** avec le devant des deux premiers bancs ont coûté 400 frs (pas moins de 800 E), sur cette somme la Fabrique n'en a payer que 250 frs, le reste a été donné par Mr le curé et deux personnes inconnues ».



il est fait l'achat de « **colonnes** de chaque côté de l'autel 10 frs », peut-être pour y déposer les anges porte-candélabres. Mais il a fallu les peindre d'où encore des frais (9. 6.) « **peinture des colonnes, des torches** et réparation (également) du vitrail près de la petite porte, le tout fait par Mr Voyé, de Fontenay ».



Lors de la Session du 19 avril 1885, il est fait mention « Art. 2° le nouvel maître – autel a coûté tout placé, y compris les faux frais, du béton, de réparation du marchepied, du transport des matériaux de Poitiers à Fontenay, du voyage de l'ouvrier, la somme de 1386 frs 50 (environ 2800 E). Si sur les budgets et les comptes, cette dépense de l'autel n'est pas expliquée c'est pour **éviter de montrer un déficit qui n'a pas sa raison d'être**, vu que l'acquisition de cette ornementation de l'église a été faite sans autorisation formelle (mais) sur une simple délibération de vive voix en présence de monseigneur le 17 janvier 1884 ».



← Le **nouvel autel** décoré de 4 vases

Malgré tous ces détails, l'inauguration du nouvel maître – autel n'est signalée nulle part !

A moins que ce ne soit ce même jour « le Saint jour de la Pentecôte (24. 5. 1885) les enfants inscrits ci-dessous ont fait leur 1^{ère} communion. Mr l'abbé Germain, supérieur du Collège St-Joseph de Fontenay, a bien voulu prêcher le matin et le soir, le recueillement fidèlement gardé pendant les

présent acte : Rondeau » (je n'ai pas donné la liste des enfants consignés).

← Jour de **communion** vers 1900 (pas à Mervent)

Et pourtant, il ne fait aucun doute que l'autel fut certainement magnifiquement décoré de vases, etc.

1886, 1887, 1888, 1889, 1890, toujours des travaux mais le curé Rondeau n'est plus à Mervent.

Il est remplacé en 1889 par Mr **Frédéric Musset**. Pourtant Mr le curé Charles Rondeau, qui n'a que 59 ans, n'est pas décédé en tous cas à Mervent, et pas plus d'ailleurs, dans les années à venir, dans sa paroisse d'origine Mortagne sur Sèvre.

En cette commune, décède à son domicile, le 12 octobre 1912, sa sœur Adélaïde, plus jeune de deux ans, célibataire et rentière âgée de 80

ans. Elle avait accompagnée son frère, dans son ministère à Mervent pendant ses premières années en notre paroisse. Quatre jours plus tard, c'est son frère Eugène Auguste, 7 ans plus jeune que son aîné, qui meurt à son tour, âgé de 75 ans, et aussi célibataire, dans la maison familiale de Mortagne.

Autrefois l'Eglise et la vie religieuse avaient une très grande importance tant sur l'existence de chacun que sur la vie du village. Cet état de fait, héritage des siècles passés, ne peut être facilement compris des nouvelles générations. La naissance, le baptême, les communions, le mariage, la mort, toutes ces étapes étant d'abord d'incontournables moments religieux prolongés d'une suite profane : repas, fêtes, cadeaux et traditions aux variantes multiples. A cette époque le curé, est donc depuis toujours un personnage clé de la vie collective. Si en plus, il a une forte personnalité, des dons, à fortiori s'il sort carrément de l'ordinaire, son rôle dans l'histoire de la cité n'en sera que plus fort et particulièrement, il a même parfois un rôle politique.

Mr le curé Charles Rondeau a-t-il déçu les élus locaux ou bien a-t-il tout bonnement été nommé dans une autre paroisse où il sera peut-être décédé ?

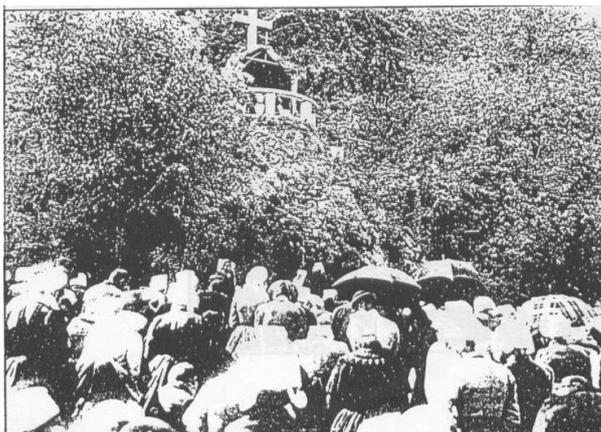
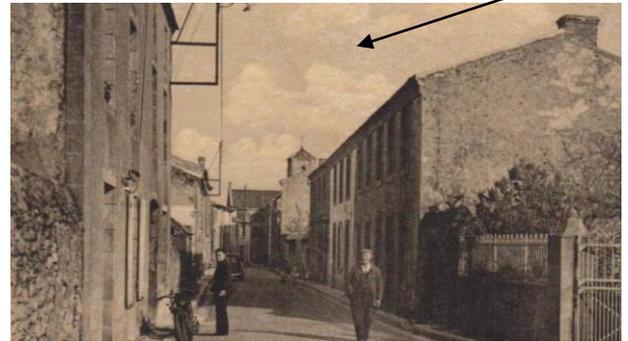
Mais, une chose est certaine, après tous les bienfaits que ce prêtre a prodigué à sa paroisse, nous pourrions dire « *Saint Charles Rondeau* » ce qui serait probablement mérité !

En tous cas, le curé Frédéric Musset, qui est resté 2 ans seulement à Mervent, semble avoir laissé peu de souvenirs.

Son remplaçant, Mr **Auguste Benjamin Albert**, alors âgé de 49 ans, semble avoir une personnalité très marquée comme nous allons le voir !

Mr Albert était né dans un milieu modeste le 14. 11. 1843 à la Châtaigneraie, et fils de Pierre Albert âgé de 47 ans « *homme de confiance* » (mais qui ne sait pas signer) et de Marie Girard 42 ans. En 1882, âgé de 39 ans, il est curé de Bourneau, paroisse limitrophe de celle de Mervent. D'ailleurs, lui et Mr Rondeau, de 10 ans son aîné, se connaissaient bien. A cette époque, Mr Albert avait donné, in extrémis, les derniers sacrements à François Bard âgé de 69 ans, demeurant (alors) au *Lac*, paroisse de Sérigné. Cependant le nommé Bard fut inhumé au cimetière de Mervent.

Mr Albert, comme Mr Rondeau avant lui, s'intéressera beaucoup à la **Grotte** du Père de Montfort. En 1886, un autel de granit a été déposé dans la Grotte même ; en 1889 (8 juillet) une statue du Bienheureux Montfort, grandeur nature, est mise dans l'église ; en 1896, il est fait l'acquisition du coteau bordant la rivière et est alors érigé un autel et une croix (voir



Mais, en 1891, il y avait encore, à Mervent, quelques protestants et, sans doute, leur faut-il un pasteur ! La question d'un logement pour celui-ci est soulevée au C.M. le 25 décembre 1891. Mr le Président Jean Normand (Normand-Neau demeure à la ferme du Pissottais 25 rue de la Vallée au bourg), maire, expose que « *le crédit prévu pour l'indemnité de logement au **ministre protestant** est de 12 fr et que la part de la commune a été cette année de 8 fr, il y a lieu de demander la différence : 4 fr soit prise sur les fonds libres* ». Donc un pasteur protestant se déplace à Mervent et il faut même le loger. Mais où pratique-t-il donc son office ?

Au recensement de 1891, Benjamin Albert qui a 47 ans, a avec lui Angèle Prisset 45a domestique et sa fille Alice Prisset 16 ans couturière. Au recensement de 1896 avec lui Véronique Lemaître 52 ans domestique. Au recensement de 1901 Angèle Fromaget 53 ans et son petit-fils Louis Grelet 5 ans. Au recensement de 1906, Angèle Prisset 59 ans ° 1847 Chavagnes les Redoux et Louis Grelet 10 ans son neveu.

Devant tous les frais qu'il fallait sans arrêt faire : (18. 1. 1887) « *pour la construction du **mur Nord du cimetière*** » ; pour (13. 2. 87) « *un nouveau **chemin de Croix** avec frais d'installation, transport, ferrures, blanchissage de l'église 286 frs 20* » (voir plus haut p. 1767) ; payé pour « *transport de la statue du Père de Montfort 14 frs* ». Bref, c'est sans arrêt et malgré la rentrée de la rente Arnaud (62 frs 50) et celle de la famille Bernardeau (22 frs), Mr le curé Albert, à l'instar du curé Rondeau, met la main à la poche.

La Fabrique (30. 1. 1892) « *a reçu en don de Mr le curé Albert 400 frs* » ce qui est énorme. Et peu après, il a été écrit « *Mr le curé veut bien couvrir le déficit de l'année passée et donne (encore) 125 frs 70 de sa poche* ».

Mais, Mr le curé Albert serait-il aussi intolérant qu'il semble généreux !

Une affaire va faire du bruit !

Le sujet m'intéresse d'autant plus, qu'il s'agit de l'arrière-grand-père de ma mère Suzanne bagué (° 1920). Ce n'est donc pas si loin de nous !

En effet, Pierre Michot (° 1818 à Mervent = François x Louise Roturier), cultivateur, dans une maison (n° 10 rue du Prieuré), qui faisait partie de l'ancien Prieuré de Mervent. Il était l'époux de Marie Madeleine Aimé (native de Vux paroisse de Foussais) et dont la famille était souvent inhumée dans cette paroisse. Le défunt, âgé de 74 ans avait probablement évoqué le désir d'être inhumé à Foussais où sera aussi enterrée sa femme, auprès de sa famille. La maison de la rue du Prieuré demeurera à sa fille, Marie Henriette qui a épousé Victor Bagué (cette maison est encore de nos jours à la famille Bagué). D'ailleurs, tous deux seront enterrés à Mervent et j'ai, il y a une dizaine d'années, récupéré leur tombe qui depuis trône dans mon jardin paysagé, et surtout qui intrigue tant les passants !

M. Henriette Michot et la tombe →

Mais voilà que le curé de Mervent, Mr Benjamin Albert, refuse le transfert.

L'affaire fait grand bruit à tel point que la presse s'en empare et une coupure, de Jean de L'Etrille, paraît dans le journal « *Le Libéral de la Vendée* » du dimanche 27 novembre 1892 avec pour gros titre « *Le*



scandale de Mervent ».

Voici : « *C'est une bien curieuse histoire que celle que nous raconte un Merventais et qui nous prouve bien – après tant d'autres – que dans tout curé, il y a à la fois un **despote** et un **mercanti**. Voyez plutôt. Le dimanche 20 de ce mois de novembre, mourait, dans l'un des villages de la commune de Mervent, un homme de la plus grande honorabilité, dont tous les parents dorment leur dernier sommeil au champ de repos de Foussais. Les enfants du défunt, par un sentiment familial facile à comprendre et on ne peut plus louable, voulurent que le corps de leur père fut enseveli parmi les siens. Ils retirèrent donc, à la mairie, les pièces nécessaires à la translation. Ils se rendirent ensuite à la cure, exposer leur cause et leurs raisons ; car par mesure de déférence, le curé de Foussais les avait priés de demander à son confrère de Mervent une autorisation écrite. Le curé de Mervent refusa de donner l'autorisation ; mais il offrit de la vendre. Il ne voulut pas en démordre sur la question de casuel, il fallait que la famille du défunt lui fit faire le service funèbre. On voit les*

Le Libéral de la Vendée
JEAN DE L'ETRILLE
dimanche 27 novembre 1892
Le scandale de Mervent
C'est une bien curieuse histoire que celle que nous raconte un Merventais et qui nous prouve bien – après tant d'autres – que dans tout curé il y a à la fois un despote et un mercanti.
Voyez plutôt.
Le dimanche 20 de ce mois de novembre, mourait, dans l'un des villages de la commune de Mervent, un homme de la plus grande honorabilité, dont tous les parents dorment leur dernier sommeil au champ de repos de Foussais.
Les enfants du défunt, par un sentiment familial facile à comprendre et on ne peut plus louable, voulurent que le corps de leur père fut enseveli parmi les siens. Ils retirèrent donc, à la mairie, les pièces nécessaires à la translation. Ils se rendirent ensuite à la cure, exposer leur cause et leurs raisons ; car par mesure de déférence, le curé de Foussais les avait priés de demander à son confrère de Mervent une autorisation écrite.
Le curé de Mervent refusa de donner l'autorisation ; mais il offrit de la vendre. Il ne voulut pas en démordre sur la question de casuel, il fallait que la famille du défunt lui fit faire le service funèbre.
On voit les dessous c'est à dire...

dessous, c'est-à-dire la question de la forte somme. Supposant alors que son refus ferait décider les p. 1876 parents du décédé à faire la cérémonie funèbre à Mervent, M. le curé a, sans y avoir été convié, prié les parents et amis du défunt à assister à l'enterrement le 21, à neuf heures. Et le 21, à neuf heures, les cloches ont sonné l'office des morts, le clergé s'est habillé et a chanté l'enterrement. Tout s'est passé comme à l'habitude, sauf que le corps était absent, que l'on a pu ni donner l'absoute, ni conduire le mort au cimetière... Que faut-il penser de cet autoritarisme et ce sans-gêne. Notre Merventais a raison, et nous sommes persuadé qu'il se fait l'écho de l'indignation publique, quand il s'écrit, en présence de pareils procédés : **Les curés, qui prétendent toujours qu'on les malmène, sous la République, les faux-martyrs de la société laïque, devraient bien commencer par être plus convenables envers leurs braves gens de paroissiens. Tout a une fin ici-bas, comme ils disent, la naïveté comme autre chose. A force d'être exploité, Jean Chouan finira par raisonner comme le reste de la France, et par envoyer au diable les exploités et leurs exigences** ».

On voit les dessous, c'est-à-dire la question de la forte somme. Supposant alors que son refus ferait décider les parents du décédé à faire la cérémonie funèbre à Mervent, M. le curé a, sans y avoir été convié, prié les parents et amis du défunt à assister à l'enterrement le 21, à neuf heures. Et le 21, à neuf heures, les cloches ont sonné l'office des morts, le clergé s'est habillé et a chanté l'enterrement. Tout s'est passé comme à l'habitude, sauf que le corps était absent, que l'on n'a pu ni donner l'absoute, ni conduire le mort au cimetière... Que faut-il penser de cet autoritarisme et de ce sans-gêne. Notre Merventais a raison, et nous sommes persuadé qu'il se fait l'écho de l'indignation publique, quand il s'écrit, en présence de pareils procédés : Les curés, qui prétendent toujours qu'on les malmène, sous la République, les faux-martyrs de la société laïque, devraient bien commencer par être plus convenables envers leurs braves gens de paroissiens. Tout a une fin ici-bas, comme ils disent : la naïveté comme autre chose. A force d'être exploité, Jean Chouan finira par raisonner comme le reste de la France, et par envoyer au diable les exploités et leurs exigences.

Déjà, on ressentait les relents de ce qui allait se produire en 1905 !



Un évènement moins lugubre à Mervent : la visite pastorale de l'Evêque. Mais avant sa venue, une Mission a été faite appelée la « Mission de l'Année des Campagnes ».

Pour cette mission (20. 1. 1891) la Fabrique « a reçu 200 frs » mais elle a (19. 2.) « payé les honoraires des prêtres qui ont prêché la Mission ».

La visite de l'Evêque est retranscrite : « L'an de Notre Seigneur, jeudi 31 mars 1892, Nous, Clovis-Nicolas-Joseph Catteau évêque de Luçon, a été faite la visite pastorale de la paroisse de Mervent, doyenné de St-Hilaire des Loges.

A huit heures, Nous avons fait Notre entrée dans la paroisse et avons été reçu conformément à toutes les prescriptions liturgiques. Sur le seuil de l'église, Mr l'abbé Albert, qui nous recevait pour la première fois, Nous a souhaité bienvenue dans sa paroisse et Nous a fait part de ses consolations et de ses peines. Après la célébration de la Ste Messe, en présence d'une nombreuse assistance, Nous avons eu la consolation d'en distribuer la Ste Communion aux enfants de la Confirmation, mais encore à un bon nombre de fidèles heureux de s'associer à la joie de ces chers enfants ; A la fin du « Veni Créator » (prière composée au IXème, extrait : Gloire à Dieu notre Père dans les cieux, Gloire au Fils qui monte des Enfers, Gloire à l'Esprit de Force et de Sagesse, Dans tous les siècles des siècles, Amen), Nous avons adressé quelques paroles d'Edifications (sic) aux 80 enfants qui nous ont été présentés et leur avons administré le sacrement de confirmation. Nous avons terminé la cérémonie en donnant quelques conseils pratiques et en recommandant surtout la dévotion au **chapelet** et au **chemin de la Croix**, double dévotion qui a été si souvent prêchée par le bienheureux Montfort pendant son séjour à Mervent.

A l'issue de la cérémonie, Nous avons examiné les comptes de la Fabrique et avons constaté que les recettes ordinaires s'élevaient à environ douze ou treize cent francs (2400 à 2600 E) et lui permettaient de conserver, chaque année, pour les dépenses extraordinairement, environ 300 frs.

Nous remercions, Mr le curé et ses paroissiens de l'accueil empressé qu'ils Nous ont réservé, à l'occasion de Notre visite pastorale. En foi de quoi, Nous avons dressé et signé le présent procès-verbal, en présence de Mr l'abbé Giraud, Notre vicaire général qui a signé avec nous (signatures) : + Clovis-Joseph Evêque de Luçon, Ch. Giraud vicaire général ».

Caricature : **Repas chez le curé** →

Ce que Monseigneur ne signale pas, c'est que ce jour-là, Mr le curé le recevait à sa table dans la petite salle à manger du presbytère. Et, ce jour-là, « on mettait les petits plats dans les grands » (expression française désignant une façon de dire que l'on met tout en œuvre pour plaire) sans compter que cela mis à part, il était bien connu que ces messieurs aimaient la bonne chair et le bon vin !



En 1892, quelques changements au sein du bureau du Conseil de Fabrique : (11. 8.)
 « *Mr Constant Grousset (du Nay) a été nommé en remplacement de Théodore Boutin décédé* » (+ 21. 7. 1891 âgé de 78 ans riche propriétaire aux *Ouillères*), et il y a toujours des réparations des plus urgentes à faire à l'église et des dépenses : (31. 12. 1894) « *payé à Mr Rodolphe pour facture d'orgue 225 frs* » et à la même date « *125 frs à Léon Royer sacristain* », et même « *dépense faite pour la suspension des lampes* ».

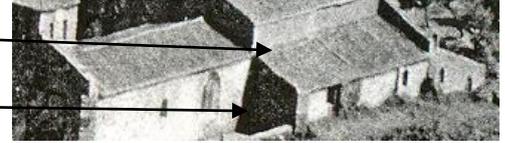


Et, ce n'est pas tout, on est passé des lampes à huile aux lampes à pétrole ce qui occasionne de nouveaux frais : (31. 11. 1897) « *payé à Mr le curé pour l'entretien du pétrole, des verres de lampes plus le*

chauffage pour l'église » (sic) mais en fait c'est pour la sacristie.

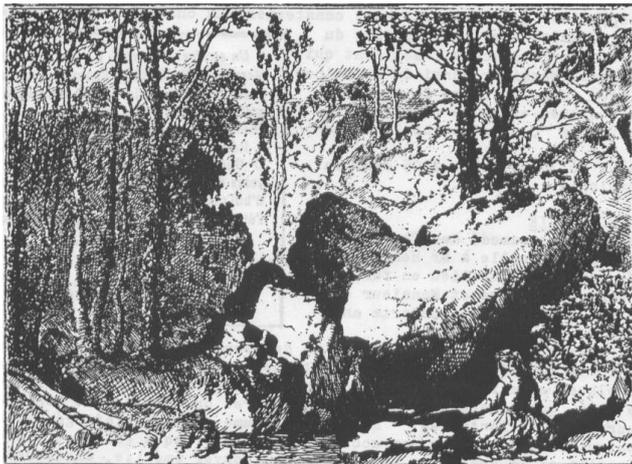
Mais ce ne sont que des brouilles en comparaison de ce qui est discuté lors de la « *Séance de Quasimodo* (1è. 4. 1894) : Art. 3^o *propositions de travaux pour l'église, Mr le curé (Benjamin Albert) a proposé au Conseil d'employer la somme affectée pour les besoins de l'église, à la restauration de la partie qui se trouve du côté de l'autel de St-Joseph (chapelle située à la place de la sacristie côté Sud) et qui consiste dans la*

suppression de ce qu'il y a de trop dans la nef latérale (sur le côté de la nef centrale), et dans l'ouverture d'une porte comme à l'autel de la Vierge ».



N'y avait-il donc pas, déjà, une petite porte ?

Le 21 octobre 1893, une réunion du Conseil Municipale de la commune de Mervent, a lieu afin de délibérer sur le besoin d'une grosse cloche : « *Considérant qu'un nouveau motif pour que la cloche soit forte, comme on va le voir, et la nécessité d'acquérir sans délai une horloge communale.*



Vu en effet, les certificats multiples ci-joints, sous les n^{os} de 1 à 20 (qu'hélas, je n'ai pas), constatant que M.M. le Maire, le curé, le facteur rural, l'instituteur, le garde champêtre, des commissaires répartiteurs, et une foule d'autres personnes de tout sexe, de tout âge et de toute condition, s'égarèrent fréquemment dans les forêts de l'Etat voisines de Mervent, au milieu des ravins périlleux et des affreux précipices dont les dites forêts sont environnées et aussi presque remplies.

← **Le Déluge** par O. de Rochebrune 1872

Vu l'authenticité de tous ces certificats que nous garantissons,

Considérant que des accidents très graves, même de saisissement (frayeur, effroi) et de chutes conduisant à la mort, ont été et sont journellement la suite de ces égarements, à la connaissance du public et comme en fournissant déjà la preuve des dits certificats.

Considérant le caractère et l'âge respectable, le sexe, les habitudes régulières et sobres des personnes mentionnées, et qui sont souvent obligées de passer la nuit à chercher leur sentier en compagnie de plusieurs personnes des plus habituées à traverser ces forêts ou des montures aussi accoutumées au trajet,

Considérant, en un mot toutes les circonstances, des exemples d'égarements, certifiés et choisis entre plus de mille, d'où résulte évidemment que tout vient des inextricables difficultés de cette forêt,

Considérant d'ailleurs, l'impossibilité de consigner sur des certificats un état tant soit peu complet à cet égard,

Attendu que presque tous les habitants de Mervent et une foule de voyageurs étrangers, même de fonctionnaires publics, ont un grand nombre de fois, chacun, éprouvé journellement les embarras et les dangereux accidents d'égarements prolongés dans la forêt au su et au vu de tout le monde,

Considérant que la sonnerie de l'ancien couvent



des Robinières (voir bull. n° 16 Couvent des Robinières et n° 53 la Cornelière p. 1437,38), situé à l'entrée de p. **1878**



la forêt domaniale de la Mocquetière, entre Puy-de-Serre et Mervent, et dont l'Etat a seul bénéficié quand cet établissement fut aliéné, **lors de la grande Révolution** (le couvent est vendu et démoli le 14. 10. 1794 – voir ADV 1 Q 690), était autrefois d'un grand secours pour les voyageurs qui avaient à traverser la forêt, mais qu'aujourd'hui il n'existe plus et qu'ainsi, on ne peut être guidé, le jour et surtout la nuit, au centre des forêts domaniales, que par une horloge frappant très fréquemment la nuit comme le jour sur la cloche de Mervent.

← Chemin accidenté vers les **Robinières** et la **Mocquetière**

Considérant que pour toutes ces raisons une **horloge forte** sonnait ici, sur une **grosse cloche**, les quarts, les demies et les heures serait comme un phare permanent et sonore pour les voyageurs égarés dans l'épaisseur et l'obscurité des forêts du Gouvernement,

Considérant que, malgré tant de motifs, malgré l'importance relative de Mervent, cette commune est néanmoins encore sans horloge, pendant que les autres communes bien moins considérables et (sic) nullement favorisées d'aucun des motifs ci-dessus exposés, en sont pourvues depuis de longues années,

Que, dès lors l'acquisition d'une **puissante horloge** est pour Mervent, d'une urgence incontestable, au point de vue de l'humanité et de la vie même des citoyens qui viennent de fort loin dans ces forêts, soit pour affaires de commerce en gros et en détail sur les bois domaniaux, soit pour accomplir un pèlerinage très fréquenté à la **Grotte du R. P. de Montfort**, dans l'enceinte des dits bois . . .

Vu l'absolue impossibilité où nous sommes de trouver aucun moyen de subvenir à une telle dépense, de cloche plus d'horloge - - - - - 2128 frs (plus de 4500 E) la commission administrative n'a d'autres ressources que de conjurer respectueusement le Gouvernement, de nous envoyer le secours indispensable et urgent de la dite somme d'au moins deux cent vingt huit francs ».

Mais, le Gouvernement resta inflexible à cette demande et la commune ne reçut aucune subvention

Ce ne sera que quelques années plus tard, qu'à la suite d'une souscription communale en 1898, qu'une somme de 284, 30 Frs, fut recueillie à laquelle la commune ajouta 17 fr 50 de main d'œuvre pour l'installation de l'Horloge.

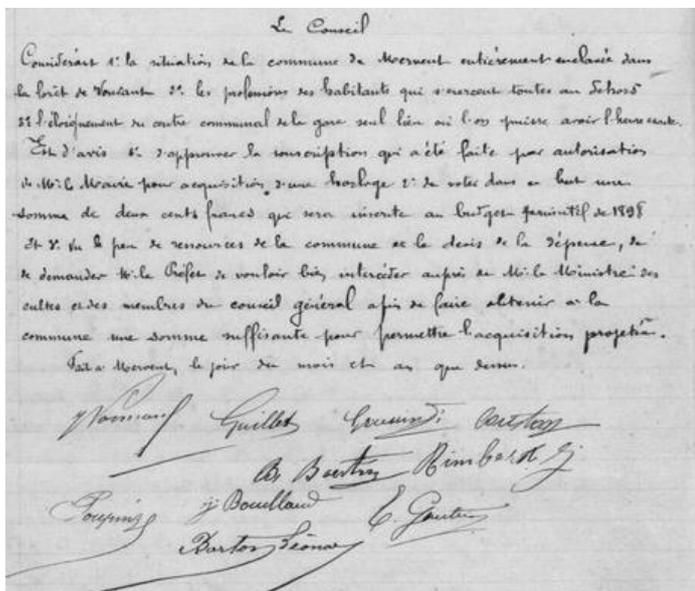


Pour la cloche, la Fabrique reçut d'énormes dons de particuliers (ce que nous verrons plus loin).

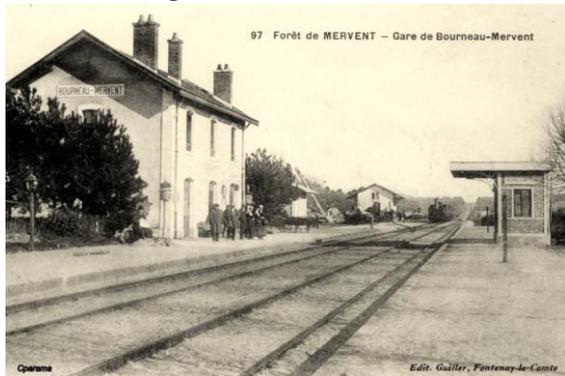
Mais l'affaire « d'obtenir une horloge publique » n'en resta pas là !

Le 3 juillet 1897, en réunion du C. M., le maire (c'est toujours Jean Normand-Neau) expose « qu'il a reçu les comptes (les revenus et les dépenses) de la Fabrique de Mervent et prie le C. M. d'y donner son avis, le C. M., considérant qu'il n'a aucun moyen de contrôle, se contente de donner acte à Mr le Curé (à l'origine de l'idée d'acquérir une horloge) du dépôt de ses comptes. Le maire expose ensuite qu'il (lui et son conseil) serait dans l'intention de faire l'acquisition d'une horloge qu'il croit de toute utilité pour la commune.

← Le conseil considérant : 1/ la situation de la commune de Mervent **entièrement enclavée** dans la forêt de Vouvant- Mervent ; 2/ les **professions des habitants** qui s'exerçaient toutes au dehors ; 3/ l'éloignement du centre communal de la **gare** (de Fourchaud-Bourneau) seul lieu où l'on puisse avoir l'heure exacte. Est d'avis : 1/ d'approuver la souscription qui a été faite par autorisation de Mr le Maire pour l'acquisition d'une horloge ; 2/ de voter dans ce but une somme de 200 fr qui sera inscrite au budget primitif de 1898 (à venir) ; 3/ vu le peu de ressources de la commune et le devis des dépenses, de demander à Mr le Préfet de bien vouloir



intercéder auprès de Mr le Ministre des cultes et des membres du conseil général afin d'obtenir une p. 1879 somme suffisante à la commune pour permettre l'acquisition projetée ».



← Gare de **Bourneau-Fourchaud**

Six mois plus tard, le 19 décembre 1897, Mr le Président, maire, Normand-Neau Jean, « expose au conseil que pour faire emploi : 1/ de la somme allouée de 200 fr à la commune par la commission départementale ; 2/ de celle de 200 fr allouée par la Fabrique de Mervent et 3/ de celle de 284 fr 30 produit d'une souscription communale, il y a lieu de demander l'inscription de ces sommes au budget de 1897, tant en recettes qu'en dépenses sous la rubrique : « acquisition

d'une horloge » et demande l'avis du C. M.

Le conseil, considérant que la dépense est faite, est d'avis que les sommes désignées ci-dessus soient inscrites tant en recettes qu'en dépenses au budget de 1897. Mr le Maire expose que, pour pouvoir payer la dépense pour l'acquisition de l'horloge, il y a lieu de demander à Mr le Préfet de traiter de gré à gré avec le vendeur et demande l'avis du C. M. Celui-ci prie Mr le Préfet de donner l'autorisation demandée ».

Photo extraite du livret **Maison Bodet** →

En effet, lors de la Session (2. 1. 1898) : « La Fabrique a l'intention de consacrer une somme de 200 frs à l'achat d'une **horloge publique** ; et dont elle (la Fabrique) avait donné connaissance au Conseil Municipal, invitant ce dernier à lui venir en aide. Mr le Trésorier (Constant Grousset, propriétaire au Nay) demande si réellement la Fabrique doit abandonner, entre les mains de la commune, la susdite somme que la Fabrique avait la pensée d'employer elle même et non de la confier à des mains étrangères ; Mr le Trésorier fait observer que la demande présentée au Conseil Municipal de donner son appui au projet de la Fabrique valait tout au moins **une réponse quelconque des représentants de la commune** »



← Photo extraite du livret **Maison Bodet**

« Que ce procédé semble tout à fait étrange, et mérite d'être signalé dans une délibération (du Conseil de Fabrique) d'autant plus que le Conseil Municipal après avoir négligé totalement la démarche du Conseil de Fabrique et avoir opéré tant pour l'achat et pour le **placement de l'horloge** de l'église sans avoir donné le moindre aperçu à la Fabrique vient alors que tout est réglé par lui-même, réclamer de la Fabrique cette somme de 200 frs et, en quelque sorte faire cette réclamation avec **menaces**. Le Conseil délibère sur le

cas qu'elle doit faire de la prétention de la commune et décide, que malgré les convenances les plus élémentaires de la **politesse** et du **savoir-faire** n'avaient pas été gardée à son égard, elle saurait agir avec dignité et abandonne quand même la somme de 200 frs sus-désignée entre les mains de Mr le Maire. A Mervent le 3 janvier 1898 ».

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'entre les membres de la Fabrique et ceux du Conseil Municipal, ce n'est pas du tout le grand amour ! C'est plus ou moins « cloche merle » !

Aujourd'hui, c'est amusant voire croustillant !

En mai 1898, des dépenses imprévues sont notifiées : « 17 fr 50 pour le montage de l'horloge ». Mais lors de la même séance du conseil il est demandé également « 100 fr pour **pain fourni aux indigents**. Le conseil considérant que ces dépenses ont leur raison d'être (il) approuve ».

Quelques mots à propos de cette horloge qui a fait coulé tant d'encre. Voici, les caractéristiques, en général, de ce type de pendule, extrait d'un livret fourni lors de l'installation par la **Maison Bodet**,

HORLOGES POUR ÉDIFICES
Églises, Hôtels de Ville, Collèges, Châteaux, etc...

- BODET -
HORLOGER-MÉCANICIEN
TRÉMENTINES
(MAINE-ET-LOIRE)

Représentant exclusif des Usines
TERRAILLON & C^e, PERLEUX (Sarcelle)
R.C. 124.000.000
Le plus important atelier français pour la fabrication des horloges d'édifices

Notre seule maison
à plus de
10.000 Horloges
fonctionnant dans
le monde entier dont
plus de 2.000 avec
remontage électrique

20 années
d'expérience en
remontage automatique
nous ont
amenés à un
perfectionnement
incomparable

Horloge remontée au bureau, les jours et la nuit, sans bruit
Remontage électrique

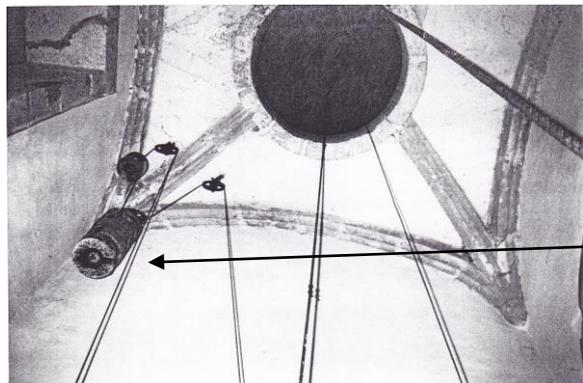
Horloges de grande Précision avec Compteur et Carillon, de tous genres et de tous systèmes
Spécialité d'horloges à remontage automatique par Mécanisme électrique
CHARENTAIS 152 018 125 BREVETÉ

ATELIER DE MONTAGE, RÉGLAGE & RÉPARATION POUR LA RÉGION OUEST :
BODET, HORLOGER-MÉCANICIEN
TRÉMENTINES (MAINE-ET-LOIRE) R. C. CHOLET 11-71
Bureaux : ANGERS - 31, Boulevard Marechal-Foch - Téléphone : 20-23

- Réparations en tous genres - Transformations -
Toute horloge remontée à main de fabrication soignée peut être transformée en remontage automatique

Prix et devis sur demande - Grandes facilités de Paiement
Quelques Références parmi les 10.000 Horloges sorties de nos Usines (Voir page suivante).

installée à Trémentines dans le Maine et Loire, représentant exclusif des usines TERRAILLON & p. 1880 Cie Perrigny (Jura).



Sachons qu'il s'agissait t d'une **horloge à poids** (aujourd'hui électrifiée) composée d'un **poids** accroché à une corde enroulée sur un tambour lié au rouage (le ou les rouages sont des trains d'engrenages transmettant le couple moteur et le mouvement de l'organe moteur vers d'autres éléments du mécanisme). Le poids est à l'origine en pierre, matériau économique pouvant être travaillé facilement. Sa masse volumique est de l'ordre de 2 500 kg/m³.

← Le **poids** et les **cordages** sous le clocher

La fonction de ce moteur est d'emmagasiner de l'énergie potentielle lors du remontage du poids puis de la restituer lors de sa descente sous forme d'énergie cinétique : le couple moteur créé alors va transmettre sa force motrice au rouage.

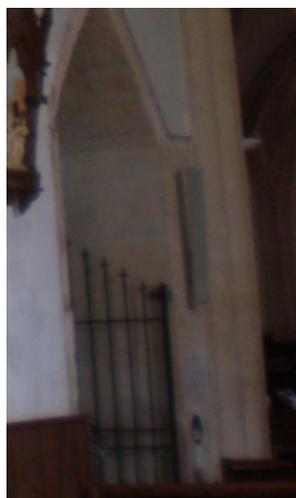
Le mécanisme actuel du clocher de Mervent (85) est d'origine et a également été conçu dans un secteur traditionnel de marque TERRAILLON ; notre société s'est trouvée associée (sic) pour la commercialisation, l'installation et le suivi.

Riche **marchand-horloger** vers 1900 →

La Maison Bodet (créée en 1868) poursuit la description de l'horloge même : à l'austérité du fer forgé d'antan vont succéder le chatoiement des laitons et des bronzes, les fontes à arabesques ourlées d'or et les aciers moirés. Les pieds sont moulurés et décorés de filets dorés, voire de perles. Le type de balancier est en bois avec une lentille décorée d'un bouquet de fleurs ou d'une figure à l'antique. L'échappement est à chevilles. Cette horloge est à 2 corps de rouage, mouvement d'une durée de 8 jours, ainsi que la sonnerie pour l'autonomie.



Ce qui revient à dire que l'horloge était remontée tous les 8 jours en tirant, à nouveau, la (ou les) corde à laquelle est suspendu le poids.



Session (2. 3.) de 1899 : « *Le Trésorier fait observer que la recette ne variait presque jamais. La Fabrique n'ayant pas de recette extraordinaire et les dépenses pour les besoins du culte, chaque année, (et) que le chiffre (est) non atteint : il a remercié Mr le curé **Albert** qui en comblait toujours le surplus afin de laisser un budget en équilibre. Le Conseil a remercié aussi Mr le curé de tant de soin qu'il mettait pour restaurer la Cure (en fait le Presbytère rue de Chalandry) à ses frais et des dépenses non prévues au budget nécessaire pour le bon entretien du mobilier de l'église qu'il prenait à sa charge. Il a été résolu que la somme (habituelle) 222 frs 30 votée pour l'entretien de l'église serait affectée à l'établissement d'une grille aux fonts baptismaux* ».

← Nous voici en 1900.

Session (2.4.) : « *Il a été convenu que Mr le Trésorier serait autorisé à procéder à la restauration de la **Sacristie** et pour cela de s'entendre avec le Conseil Municipal ; il a paru aussi urgent de s'occuper à établir autour de l'église « **un chemin de ronde** » (sic) dans le terrain communal (qui entoure l'église et qui n'est autre que les parcelles des anciens cimetières) ; pour se faire il a été décidé que le C. de Fabrique entrerait en pourparlers avec le C. M. ou la commune, qu'en même temps on demanderait au Conseil M. la cession d'une parcelle du terrain du cimetière (Nord-Est) avoisinante la sacristie pour rendre le service à Mr le curé plus agréable en lui procurant ainsi une petite cour en plein air (ne serait-ce que pour faire un petit pipi urgent ! Ceci dit, il n'y a, à proximité même de l'église, toujours aucun lieu d'aisance ne serait-ce que pour le curé) ».*



Ce qui a été demandé sera exécuté en 1904 : « *il a été convenu que les fonds affectés pour l'église seraient surtout employés pour la partie de la **sacristie** et Mr le Trésorier ainsi que Mr le curé ont été chargés de ce soin* ».

Une Session, celle de la « **Quasimodo 1905** » et qui fait date (30. 4.) « *après avoir réglé le budget,*

Mr le Président du Conseil a entretenu les membres dudit Conseil, des **menaces** de la Séparation de p. 1881 l'Eglise et de l'Etat et de la **Crainte fondée** que par suite de cette séparation, la paroisse de Mervent, ne puisse subvenir aux frais d'entretien de culte par suite de l'obligation où elle sera confrontée, d'abord le



traitement du desservant, de prendre en location l'église et le presbytère. Le Président reconnaît que la Fabrique avec ses ressources actuelles ne pourra songer un instant à prendre les **responsabilités de toutes ces charges.** Comment d'abord, accepter de louer l'église de la commune avec **l'obligation d'en entretenir les réparations petites ou grosses, ces immeubles menaçant ruine de toute part** »

← Caricature d'époque : « **L'Eglise est guillotinée** »

« **En face de cette triste éventualité d'être privé du ministère d'un prêtre, si le projet de loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est votée dans les**

conditions qu'elle propose au Parlement, les membres du Conseil de Fabrique de Mervent, ne peuvent que demander la continuation de la situation actuelle »

« **Fait et délibéré à Mervent le 30 avril 1905** ».

L'inventaire prévu des biens, des effets, etc. semble inquiéter bigrement les membres du Conseil.

A la session suivante, il a été désigné des membres pour assister et protester si besoin en était à toute éventualité d'inventaire des effets mobiliers appartenant à la Fabrique, et fait par des membres représentant l'Etat. Ont été choisis à l'unanimité pour représenter les intérêts de la Fabrique : MMrs Eugène Pannetier (dont un fils sera tué à la guerre 14-18) président, Benjamin Albert curé et Constant Grousset (dont un fils sera tué à la guerre 14-18), ici désigné comme délégué supplémentaire.

En décembre 1905, le couperet tombe ! C'est un nouveau coup dur pour les religieux et l'Eglise !

La loi concernant la séparation des Églises et de l'État, est une loi adoptée le 9 décembre 1905 Elle remplace le régime du concordat de 1801.

Sur le plan domanial et financier, la loi a trois conséquences majeures : les ministres des Cultes (évêques, prêtres, pasteurs, rabbins . .) ne sont plus rémunérés par l'État (art. 2) (qui s'y était engagé lors du Régime concordataire français en échange de l'abandon par l'Église des biens saisis en 1790 (art. 14)), ce qui le libère d'un budget de 40 millions de francs, et celui-ci n'intervient plus dans la nomination des évêques ; jusque là, l'Etat donnait une rente annuelle, perçue par la Fabrique, qui alors payait les prêtres comme on le voit régulièrement dans les recettes du registre de Fabrique.



LA SÉPARATION

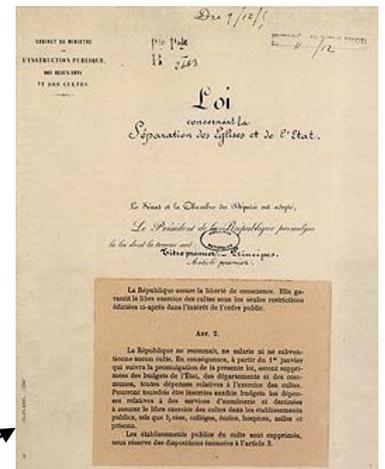
Les établissements publics du culte sont dissous (art. 2) et remplacés par des associations culturelles ayant pour objet exclusif de « **subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice public d'un culte** » (art. 18) ; ces dernières pourront recevoir le produit des quêtes et des collectes pour les frais du culte, mais elles ne devront en aucun cas percevoir de subventions de l'État, des départements ou des communes ; les biens religieux saisis par l'État en 1789 restent sa propriété.

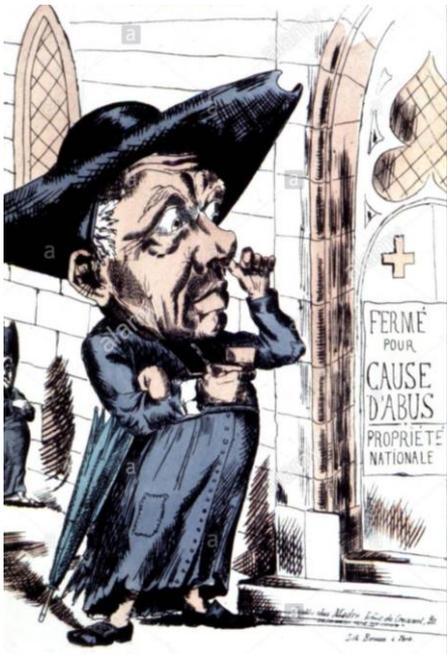
La loi de séparation prévoit ainsi un **inventaire** (qui a probablement eu lieu mais qui n'est pas signalé dans les registres) des biens mobiliers et immobiliers (art. 3) des établissements publics du culte avant que ne soit rendue aux associations culturelles la partie de ces biens estimée nécessaire au culte et que le reste soit saisi. Le vote et l'application de la loi de séparation ont été les dernières étapes du mouvement de laïcisation et de sécularisation

engagé en 1789.

Le 9 décembre 1905 est une date capitale qui met fin au concordat napoléonien, mais aussi et surtout à l'antique union entre **l'Église catholique** de France et le **pouvoir politique** : cette loi de séparation instaure la **laïcité**.

Un curé des années 1900 →





Certains abusent comme celui-ci qui n'hésite pas à représenter un curé les bras chargés et une porte d'église sur laquelle est écrit : FERMÉE pour CAUSE D'ABUS ».

En 1905, d'ailleurs, il a été écrit dans le registre que « *Mr le curé Albert est régisseur de la Fabrique* », et dans les années qui vont suivre il n'y a dans les mêmes livrets quasiment plus de détails pour les dépenses.

Cependant par-ci, par-là quelques factures (11. 12.) « *payé pour la présentation de l'Adoration 15 frs* » (ce n'est qu'au cours du XIIIe siècle que naît dans l'Eglise une dévotion centrée sur l'hostie ; Fête catholique du sacrement du corps et du sang du Christ avec une procession.) et (5. 12. 1906), « *la Fabrique a payé à Mr Albert curé de Mervent les messes des messes de fondation : 8 messes 16 frs pour la rente Bernardeau* » ; (1909) « *payé pour poêle de sacristie* ».

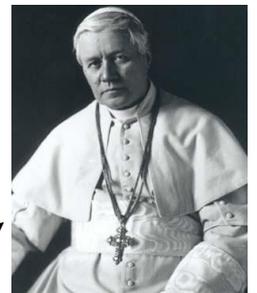
Des précautions ont-elles été prises ? En fin d'année, surprise !

Réunion du 31 décembre 1905 : « *Le Conseil de Fabrique s'est réuni en session pour vérifier l'état de la caisse de la Fabrique. Après examen fait, il a été constaté qu'il y avait en caisse : aucune somme ni*

aucune valeur dans le coffre-fort sauf 30 centimes ».

Chaque année, la campagne du denier de l'Eglise permet de récolter les fonds nécessaires pour assurer le traitement des prêtres ; c'est une contribution libre et volontaire demandée à tous les catholiques et ce depuis le Concordat. Mais cette participation n'était pas régulièrement garantie.

Session de 1906 (22. 4.) : « *Par suite de l'incertitude (du revenu) du denier du Culte dans le cours de l'exercice en 1907, service qui peut être modifié, le Conseil de Fabrique prend la résolution de suivre en tous points la direction qui sera donné par l'Evêque du diocèse, et de se soumettre à tous les ordres du Souverain Pontife (Pie X qui décède en 1914)* ».

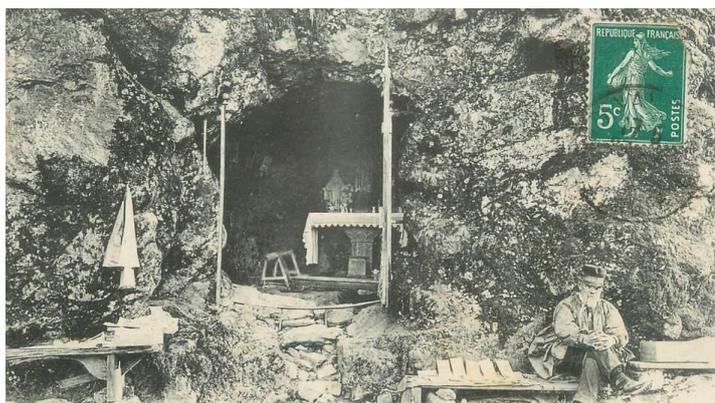


En fin d'année, lors de la dernière session (9. 12.) « *Le Conseil se prononce contre les dispositions nouvelles de la loi qui leur enlèvent la gestion des biens de la Fabrique, déclarent qu'ils (les membres) ne reconnaissent à personne le droit de mettre la main sur les biens dont la garde leur aurait été confié jusqu'à ce jour, de plus ils déclarent et affirment bien haut qu'ils seront toujours soumis et fidèles aux bonnes et saintes traditions de l'Eglise Catholique et Romaine, qu'ils reconnaissent en tout, et en fait que l'autorité du Souverain Pontife peut les guider dans leur devoir et obligation de catholique* ».

« *Enfin, ils entendent bien qu'à la force et à la contrainte pour remettre entre les mains du séquestre, les biens (: rente sur particuliers et rentes sur l'Etat), les dernières surtout faisant l'objet des Fondations de messes au nombre de trois (rente : Bernardeau, Arnaud ou Hérigon ?). En fait, les membres du Conseil perdraient de l'argent et qu'ils laissent une rente de 62 frs 40, payée par les sieurs : Crépineau François, Suaud Arsène, Baubriau Jean, afin de pourvoir en des temps meilleurs, à réclamer un bien dont les droits imprescriptibles, qu'ils (les membres) n'abandonnent pas cette rente . . . , sur l'Etat, de 22 frs, qui est sur une fondation si respectable* ». Ont signés : Albert curé, J. Coirier, C. Grousset (au Nay), E. Pannetier (cultivateur au Nay), L. Péquin (à la Vallée).



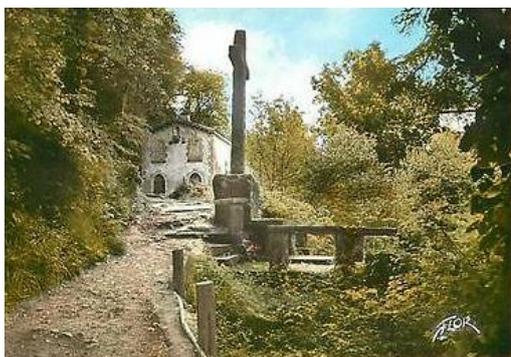
Le moins que l'on puisse dire, c'est l'histoire du « *Pot de terre contre le pot de fer* » !



En 1907, on parle de fermer la Grotte !

L'affaire est plus que sérieuse ainsi qu'on peut le lire dans le journal « la Vendée » du dimanche 10 février 1907 : « *Il paraîtrait que la question, de la fermeture de la Grotte, aurait été agitée en haut lieu, et ne serait plus qu'une question de temps* ».

Mais, il est rétorqué : « *Si cette mesure est appliquée, c'est toute une contrée qui se lèvera pour protester contre les actes d'un gouvernement*



Finally, no one dared to remove access to the Grotte. The merchant families installed there, and who profit from this abundance of this manna, after some cold sweats must finally breathe !

This same year, Mr the curé Benjamin Albert « jette-t-il l'éponge » ?

At the age of 64, he stops and takes his retirement.

Some time before, he had made build by masons from Mervent (Louis Busson du bourg, Isaïe Normand de Pierre-Brune et Clochard dit « la Piume » demeurant à la Vallée), close to this place of permanent pilgrimage, a house on the side of the hill, and which rose on three floors. It had its garden near the river and a well. A balcony gave onto the valley of the little river *Mère* (today held by a dam)

The ex-cure of Mervent is recorded during several years and with him his faithful servant Adèle, Vve Prisset and his little son, Louis Grelet, whom she raised.

What did he do with his time ? Nevertheless, during the first world war, he had to take up service because the curé

at that time, Mr the abbé Bléziau, will be mobilized (see what we will see further).

The ex-cure of Mervent, Mr Auguste Benjamin Albert will not see the end of the war 14-18. He will die in his home of the Grotte, on 12 January 1918, aged only 74. At his death, he made a gift of his house to the parish (and more exactly to the diocese). After certain modifications (windows of the last floor walled up, floor removed between the 1st and the 2nd floor), the old house of the curé is transformed into a chapel.

La Maison du curé Albert (vu de derrière) →

Let's go back a little, to the arrival of Mr the abbé Bléziau, the new and young curé of the parish of St-Médard de Mervent, and who is 35.

Mr the abbé **Mathurin Marie Auguste Béziau** is from a modest background. He was born on 30. 8. 1872 in St-Hilaire de Loulay (Vendée) and is the son of Mathurin Béziau, 28, blacksmith in the town and of Marie Girard 23, landowner ; present : Béziau Auguste 30, gardener in the town (uncle) and Clément Girard 30 (uncle), blacksmith also in the town of St-Hilaire de Loulay.



At the 1911 census, he is with M. Louise Bardeleau, 60, his beautiful mother-in-law, second wife and widow of his deceased father.

In a meeting, on 14 July 1907, Mr the Mayor reads the instructions of Mr the Prefect, relative to the **location of presbyters** (which follows the law of 1905 : the separation of the Church and the State).

« *Le C.M. considérant qu'il est urgent de prendre en ce qui le concerne, une détermination, délibère à l'unanimité : il est d'avis, qu'il convient de louer le*

presbytère communal, un prix rémunérateur et de donner au curé (Mathurin Béziau) la préférence d'en conserver la jouissance, si toutefois il veut bien accepter le loyer. Considérant la valeur locative dudit presbytère et des terrains qui en dépendent, le C.M., décide, sans d'autre part exagérer en quoi que ce soit la valeur de cet immeuble, de louer le **presbytère moyennant un fermage annuel de 75 fr en laissant à la charge du locataire** (en l'occurrence le curé) **les impôts de toute nature et les réparations d'usage. Il (le C.M.) insiste en outre auprès de Mr le Maire en le priant de faire le nécessaire pour régler définitivement cette question à bref délai ».**

Not many comments, in the registers, for the years that will follow !

Session du 11. 1. 1914 : « Les membres du Conseil de fabrique prennent acte des promesses du



Conseil M. de faire à l'église les **réparations urgentes** et pressent les conseillers municipaux pour p. 1884 que ces promesses commencent à se réaliser en 1914 ».

Le 17 mai 1914, Mr le Maire expose au C. M. « qu'il y a lieu de passer un bail pour la location de l'écurie du Presbytère et de demander au C. M. de bien vouloir de traiter avec le sieur Léon Dépré qui lui a fait des propositions à cet effet. Le C. M. autorise Mr le Maire à traiter avec lui au mieux des intérêts de la commune ».



Le maire est alors, depuis 1912, Eugène Samuel Normand (4^{ème} membre, de cette grande famille, à être maire) et Léon Dépré s'est fait construire une maison au lieu-dit « la Chapelle » sur un terrain vide ; ce qui n'est pas très loin de l'écurie qu'il envisage de louer.

Une décennie après les lois anticléricales visant les congrégations (1901 et 1904) et la séparation des Eglises et de l'Etat (1905), les relations s'améliorent entre les catholiques et la République.

Mais la guerre survenant, le président de la République, Raymond Poincaré, appelle les Français dès le 4 août 1914: « il s'agit de taire les divisions internes de la nation pour s'unir contre l'adversaire ». Le gouvernement suspend l'application des mesures visant les congrégations et sollicite le soutien des forces religieuses.

Il faut quand même rappeler que les futurs prêtres étaient déjà astreints au service militaire depuis bientôt 30 ans et donc qu'on s'est habitué à leur présence auprès des combattants. En effet, le clergé était soumis au service militaire depuis 1889, selon la loi des « curés sac au dos ». Les prêtres sont donc mobilisés comme tous les hommes de leurs classes d'âge, en 1914 : les plus jeunes sont mobilisés dans toutes les armes et les plus âgés (qui ont accompli leur service avant 1905) sont affectés dans le service de santé ce qui leur permet de ne pas faire verser le sang d'autrui, comme le demande le droit canonique, ou tout au moins de l'éviter !



Soit, ils administrent les derniers sacrements aux mourants, disent la messe jusque sur le front, en pleine nature à quelques mètres des tranchées ou même dans les tranchées de premières lignes : c'est plus rare et plus difficile en première ligne, même s'il arrive qu'un prêtre puisse dire la messe dans une cagna ; soit comme aumôniers, infirmiers ou brancardiers. Soit, ils rédigent pour leurs compagnons, souvent illettrés, les quelques mots qu'ils adressent à leurs familles.

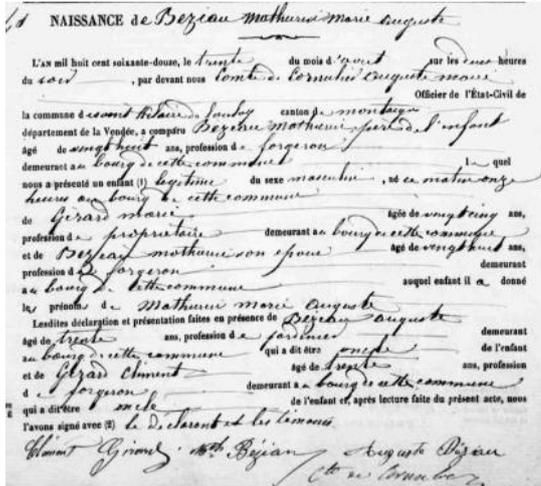
← L'abbé Raimbault, **brigadier d'artillerie** et **brancardier** ; vicaire de St-Amand (Cher)

Il avait été prévu 200 postes d'aumôniers dits « *titulaires* », mais la mobilisation fut de plus de 31 000 combattants qui étaient prêtres (séminaristes, religieux, etc.) et il y eut 5 000 tués au total. Au début de 1916, une « *infâme rumeur* » a fait passer les prêtres mobilisés pour des « *embusqués* » dans les services de santé à l'arrière. L'apport du clergé catholique à l'effort de guerre français a été très important. Etonnant pour un pays marqué par plusieurs années d'anticléricisme. La contribution des prêtres et religieux se fera au nom du patriotisme.

Certains seront de véritables héros ainsi un prêtre brancardier écrira à sa mère : « Hier j'ai été avec un autre prêtre chercher sur le plateau un corps qu'on n'avait pas encore pu enterrer depuis Octobre je crois. Il a fallu pour cela nous mettre à plat ventre et ainsi le tirer 100 mètres durant sans nous lever sous peine d'être vus. C'est une famille qui aura du moins la consolation de retrouver une tombe ». Un autre notera dans son journal « Merci mon Dieu de m'avoir fait prêtre, pour la Guerre ! ».

Les premières semaines de la guerre se caractérisent par un « *réveil* » religieux, aussi bien à l'arrière qu'à proximité du front. En fait, il s'agit surtout de retours vers les autels pour demander protection, soutien

et aide à Dieu. Quelques dévotions émergent particulièrement, celles envers **Jeanne d'Arc**, remise à p. 1885



l'honneur à la fin du siècle précédent, **Thérèse de Lisieux**, ce qui explique la présence, pendant longtemps, de ces deux statues, dans notre église.

← Acte de naissance de l'abbé Béziau

L'abbé Mathurin Béziau, qui a pourtant 42 ans, fut mobilisé dès les premiers jours de la guerre ainsi que le maire Eugène Samuel Normand aussi âgé de 42 ans. Pendant cette douloureuse période où la commune perdit tout de même pas moins de 47 jeunes et moins jeunes mobilisés. L'abbé Béziau fut remplacé par l'ex-curé à la retraite Mr Albert, et le maire par Valentin Poupin. Le facteur et les instituteurs sont également mobilisés : il n'y a même plus de secrétaire de mairie et c'est un vieux instituteur à la retraite qui remplit cet office (voir bull. n° 19).

Pendant l'absence de l'abbé Béziau, le vieux curé Albert, peut-être malade, ne peut plus effectuer les offices religieux seul. Peut-être, ce dernier, ne peut plus faire le long trajet de la **Grotte**, où il demeure et jusqu'au bourg.



← Corbillard vers 1900-20

Lorsqu'il décéda, ce ne fut pas aisé non plus de ramener avec le corbillard tiré par un cheval, sa dépouille jusqu'au devant de l'église ! Il fallait remonter le corps, déjà jusqu'au plateau de **Pierre-Brune**, prendre la route jusqu'au **carrefour du Pont-Prin**, puis rejoindre les **Essarts** et, si la voie était en état, on pouvait regagner le bourg par le **chemin du Chêne-Tord** sinon il fallait faire le grand tour par le **carrefour du Petit-Maillezais**, regagner la **Joletière** puis le **Clos** et enfin le bourg (pas moins de 4 km).



Aujourd'hui, avec toutes nos commodités, « on est à des années lumière » de la réalité du quotidien dans ces époques-là !

Après la guerre, la France panses ses plaies !

On fait honneur à ceux, moins nombreux que prévu, qui sont de retour. Une démesurée fête est organisée (voir bull. n° 19 la **Grande Guerre**) dans l'été 1919.

Ci-dessous de gauche à droite quelques merventais : Auguste Bouron (du **bourg**), Martin (de **Vouvant**), Isaïe Normand (au milieu devant ; de la **Grotte** et futur maire), Paul Normand (boulanger au **bourg**, 22 **rue de la Vallée**, marié à Augustine Gelot ; a été gazé) et Fernand Panier (tient l'Hôtellerie de **Pierre-Brune**).

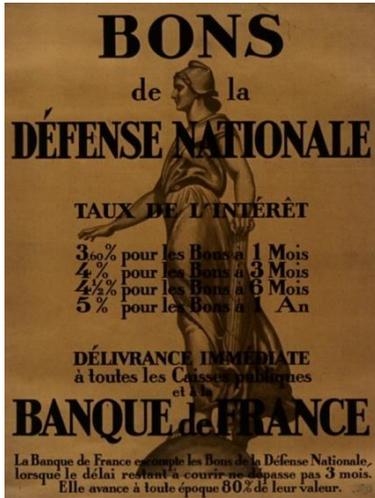


Une session marquante, le 11 janvier 1920 : « On procède au renouvellement du Conseil curiale » par la réélection de MMrs Constant Grousset et Louis Péquin ; des nouveaux membres : Hippolyte Sacré (à la **Jamonière**), Ernest Jourdain (au **Beugnon**) et Honoré Bonenfant (qui d'ailleurs signe mal, est cultivateur à la **Basse Clavelière**).

Puis il est noté « on revient un peu sur le passé (sic). Monsieur le curé (Béziau) mobilisé le 11 janvier 1914 est resté pendant 4 ans éloigné de la paroisse et n'y est rentré que le 31 janvier 1919. Pendant ce temps, les fonctions du ministère sacerdotal ont été remplacé d'abord par l'abbé **Cossais**, vicaire de **Foussais**, résident à poste fixe à **Mervent** ; puis par Mr l'abbé **Albert** ancien curé de cette paroisse résident à la **Grotte**, puis par Mr l'abbé **Coirier**, de la **Petite Perrure**, en garnison à **Fontenay** assurant le service du dimanche ; Mr le curé de **Foussais** (**Eugène Boiziau**, âgé de 65 ans) se chargeait des sépultures de la semaine. Le Conseil curial adresse à tous ses remerciements.

« Mr l'abbé **Albert**, ancien curé de cette paroisse, mort au mois de janvier 1918, a laissé à l'église

de Mervent une somme de 1500 frs (plus de 3000 E) pour une **cloche**. Cette somme placée en bons p. 1886 de la défense nationale a rapportée 155 frs d'où il y a en caisse une valeur de 1655 frs au mois de décembre prochain. On décide de n'utiliser cette somme que quand tout sera revenu à un prix normal ».



Après l'érection d'un « Monument aux Morts », sur la Place du Hérault, on dépose (en novembre 1923) également sur le mur droit de la nef de l'église, une plaque de marbre blanc où sont inscrits tous ceux qui ne reviendront pas !

Pour cette plaque (voir plus haut p. 1752), qui a coûtée 500 frs, on a « reçu 760 frs de dons particuliers ».

Après toutes ces manifestations et une visite pastorale de Mgr l'Evêque Gustave-Lazare Garnier (° 1857 dans la Nièvre, évêque de 1916 à 1940), le 13 mai 1921, Mr l'abbé Béziau va quitter Mervent.

Le Conseil Curial à la suite du départ de M.

Béziau curé de Mervent, le 12 mars 1922, fait une

dernière fois ses comptes en sa présence etc. avec les signatures des membres : Béziau curé, Hippolite Sacré (à la Jamonnière), Auguste Grousset (de la Gageonnière), Louis Péquin (à la Vallée), Honoré Bonenfant, un nouveau, est domicilié à la Clavelière.

Lors de la séance du 13 mars 1922 : « Le Conseil constate avec plaisir que Mr l'Abbé Béziau n'a rien trouvé dans la caisse de la Fabrique en arrivant à Mervent (en 1907), et qu'il a bien administré les revenus de l'église pendant les 15 ans qu'il est resté dans cette paroisse : en caisse 1810 frs pour une cloche, se conformant de 1500 frs laissé par Mr Albert ancien curé de cette paroisse » (selon un testament de ce dernier).

Le nouveau curé **Joseph Marais** s'installe au Presbytère (de 1922 à 27) qui, maintenant, lui est loué par la commune. Précédemment, il était vicaire de Noirmoutier.

En séance du mois de mars 1922, il est noté : « Installation de Mr l'abbé Joseph Marais comme curé de Mervent ».

« Le dimanche 26 mars, à la Gd Messe (sic) Mr l'abbé Marais a pris possession de la Cure de Mervent (ou autrement dit les bâtiments du

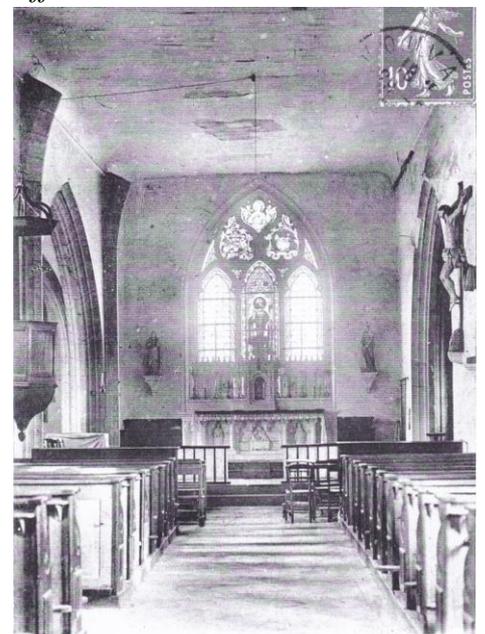
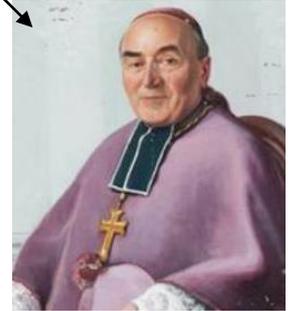
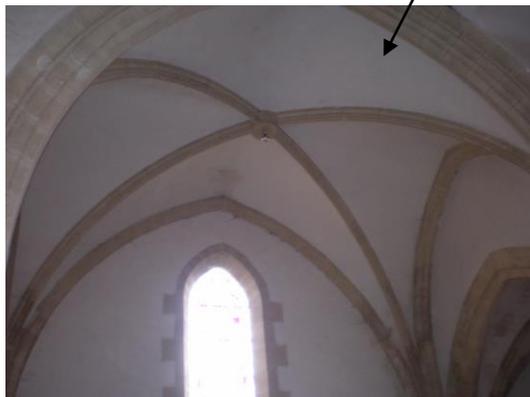
presbytère) à laquelle il a été nommé par Mgr l'Evêque (voir portrait ci-dessus) par une lettre en date du 8 mars 1922. Mr l'abbé L. Rivalin curé doyen de St-Hilaire des Loges, dûment délégué pour procéder à l'installation du nouveau curé de Mervent, a rempli, avec le titulaire de la Cure, toutes les cérémonies et les prescriptions commandées par les règlements ecclésiastiques ».

Une chose est certaine, pour la paroisse et les paroissiens, ce fut l'occasion de préparer des fêtes en l'honneur de leur nouveau curé.

Première réunion du Conseil avec l'abbé Marais : « Le dimanche 30 avril 1922, le nouveau curé de Mervent réunit au Presbytère les membres du Conseil Curial avec lesquels il était très désireux de faire connaissance sauf Mr Louis Péquin, retenu par la maladie, tous étaient présents. La principale question discutée fut celle de l'église. **Il est certain que l'église de Mervent est, en effet, dans un état lamentable. La toiture a été longtemps négligée** (c'est pourtant la commune qui a l'obligation d'entretenir ce bâtiment) : l'eau pénètre un peu partout : il y a tant de **gouttières**. Le confessionnal, lui-même, n'est pas à l'abri : le plâtre du plafond est en très mauvais état.

« Il est malheureusement évident que les ressources de l'église sont loin de permettre la moindre réparation : **la paroisse est d'ailleurs pauvre** de façon générale, et il ne faut guère compter sur des dons généreux.

« Par conséquent, le Conseil Curial est d'avis de faire appel à la Commune et de demander le minimum de réparations nécessaires. De plus, le **Presbytère a**



besoin lui aussi de réparations et nous espérons que la commune fera son possible pour mettre en p. 1887

Enfin, M. le Curé, parle des différentes œuvres de la paroisse et insiste surtout pour que l'on développe l'œuvre de la Bonne Presse. Les mauvais journaux quotidiens sont beaucoup lus : il faut au moins réussir à ce que les bons journaux hebdomadaires soient davantage répandus. Après quelques observations générales sur l'état de la paroisse, la réunion prend fin par la prière d'usage.

état cet immeuble qui lui appartient légalement (d'ailleurs pareillement pour l'église et depuis la loi de 1905).

« Enfin, Mr le Curé (l'abbé Joseph Marais) parle des différentes œuvres de la paroisse et insiste surtout pour que l'on développe l'œuvre de la Bonne Presse. Les mauvais journaux quotidiens sont beaucoup lus : il faut au moins réussir à ce que les bons journaux hebdomadaires soient davantage répandus. Après quelques observations générales sur l'état de la paroisse, la réunion prend fin par la prière d'usage ».

Séance du 13 janvier 1923 : Remplacement d'un membre du Conseil Curial « Mr Louis Péquin (Poquin),

habitant la Vallée, est mort le 6 septembre 1922. Cet homme de bien et de grande foi, ne laisse que des regrets autour de lui. Le Conseil Curial s'associe à la peine et au deuil de toute la famille. Il espère que Dieu aura accordé la récompense promise à ses bons et fidèles serviteurs. Le Conseil Curial tout entier propose Mr Gustave Grousset, à la Gageonnière, pour le remplacer ». Plusieurs signatures : Bonenfant, A. Grousset, Brosset et le curé Joseph Marais.

Séance du 21 janvier 1923 : « Le dimanche 21 janvier 1923, le Conseil Curial s'est réuni au Presbytère (n° 17 rue de Chalandrie) à 3 h 1/2 sous la présence de Mr le Curé. Après la prière d'usage,

Remplacement l'un Membre du Conseil Curial
M. Louis Péquin, habitant la Vallée, est mort le 6 septembre 1922. Cet homme de bien et de grande foi, ne laisse que des regrets autour de lui. Le Conseil curial s'associe à la peine et au deuil de toute la famille. Il espère que Dieu aura accordé la récompense promise à ses bons et fidèles serviteurs. Le Conseil curial tout entier propose M. Gustave Grousset, à la Gageonnière, pour le remplacer.
Mémorandum le 15 Janvier 1923
Bonenfant
A. Grousset
Brosset J.
Marais J.

Séance du 21 Janvier 1923

Le dimanche 21 janvier 1923, le Conseil Curial s'est réuni au Presbytère, à 3 h 1/2. Sous la présidence de M. le Curé.

Après la prière d'usage, M. le Curé donne lecture des précédents rapports, et offre ses souhaits de bienvenue à M. Gustave Brouet, nommé en remplacement de M. L. Péquin, décédé.

La question de l'église revient encore. Les réparations ont été faites, la toiture a été arrangée, mais il reste encore beaucoup à faire. La partie du plafond

budget si pauvre.

« Le Conseil parle ensuite de la question des journaux, des quelques réparations au Presbytère, et nous nous laissons après la prière habituelle ».

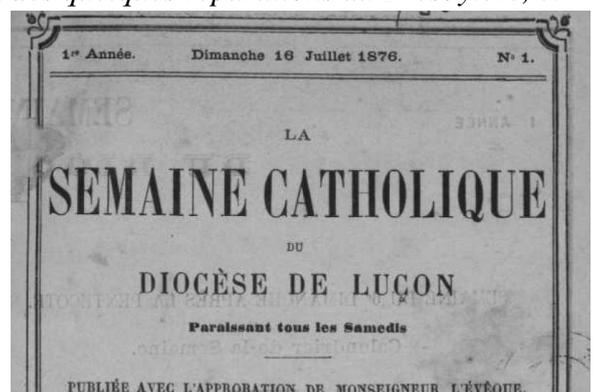
La « Semaine Catholique », du diocèse de Luçon, fait partie des journaux publiés par l'Eglise catholique et qui siège au Secrétariat de l'évêché, de 1876 à 1999.

A travers tous ces comptes-rendus, on constate que la paroisse est pauvre, la Fabrique aussi. La foi semble bien tiède. Aussi les curés organisent-ils des missions successives pour susciter des élans de croyance et provoquer la générosité des paroissiens.

Séance de la Quasimodo : (8. 4. 1923) « Le 8 avril 1923, le Conseil curial s'est réuni au Presbytère, à midi, et sous la présidence de Mr le curé (Joseph Marais). Tous les membres étaient présents. Après la prière d'usage, la réunion commence par la question de l'église. Il est certain que notre pauvre église a le plus

Mr le Curé donne lecture des précédents rapports, et offre ses souhaits de bienvenue à Mr Gustave Grousset, nommé en remplacement de Mr L. Péquin, décédé. La question de l'Eglise revient encore. Des réparations ont été faites, la toiture a été arrangée, mais il reste encore beaucoup à faire. Les parties du plafond en plâtre, attend toujours les ouvriers et il fait vraiment froid dans l'église. Il est certain que la main-d'œuvre et les matériaux sont très chers, mais il faut espérer que, cependant, la commune fera tout le nécessaire.

« Le Conseil passe ensuite à l'examen des comptes qui laisse apparaître un tout petit bénéfice. C'est bien peu, car il est impossible de faire quelques réparations sérieuses avec un



grand besoin de réparations. La Commune est décidée à faire des sacrifices pour ce bâtiment qui p. 1888 légalement dépend d'elle. Les toitures serait (sic) arrangées ainsi que l'intérieur de l'église.



← **Chapelle St-Joseph** à droite du chœur

« Nous espérons que la **chapelle de St-Joseph** puisse l'être un jour et que, peu à peu, l'église sera moins indigne du Dieu qui l'habite. Nous parlons de souscriptions à faire pour la paroisse – de la question d'une **cloche nouvelle** – de la **future Mission** pour laquelle le mois de novembre 1924 est jugé plus favorable, et enfin de la question de la **Bonne Presse** et les œuvres paroissiales. Nous terminons par la prière habituelle ».

Parmi les journaux dit de « **Bonne Presse** », il y a entre autre « **L'Etoile de la Vendée** », fondée dans les mêmes années que « **La Semaine Catholique** » (qui siège aux Sables) et, plus tard, sera créée une autre revue hebdomadaire (en 1930 et jusqu'à 1944) « **La Voix de la Vendée** » journal d'union et d'action catholique.

Ce qui frappe sur celui de « **L'Etoile de la Vendée** », c'est l'en-tête : « **L'habileté de la Révolution est de promettre la liberté au peuple. Son crime est de ne la**

lui donner jamais ». Cette aphorisme est, hélas, toujours d'actualité !

Et, le 20 décembre de la même année « payé 2364 frs 85 pour les ouvriers, concernant la réparation (sic) de l'église ».

Session du 13 janvier 1924 : « La question principale est encore celle de l'église. Les réparations importantes y ont été exécutées grâce à la commune et aussi à la générosité des fidèles paroissiens de Mervent, et de quelques personnes étrangères à Mervent. **L'église est actuellement propre et assez convenable.** Cependant il reste encore beaucoup à faire surtout du côté de la **chapelle St-Joseph**. Il faut espérer que peu à peu l'on pourra trouver les ressources nécessaires.

« Mr le curé parle de son projet de placer un jour, une statue de N. S. **Vierge de Lourdes**, en face de **St-Antoine de Padoue** ». La Vierge a été posée, à gauche, sur le dernier pilier juste à côté du chœur, et St-Antoine et son tronc sur le pilier en face, près du chœur et tout près de la petite porte de la sacristie

« Avec le Conseil, il (le curé) s'entretient de l'œuvre du **denier du culte**, qui est en léger progrès dans la paroisse, puis des places des bancs : beaucoup de place restent non occupées dans l'église et l'on discute sur la question de savoir s'il vaudrait mieux faire une adjudication générale.

« Finalement l'on convient qu'il est encore préférable de s'adresser directement à la conscience des paroissiens, qui doivent comprendre que la « **vie chère** » existe pour l'église comme pour eux-mêmes. Une adjudication nouvelle serait une chose grave de conséquences inconnues et qui pourrait occasionner des ennuis très graves de la part de certaines personnes.

« Le Conseil ensuite parle d'une **seconde cloche** à placer dans l'église. Mr l'abbé Albert (+ 1918) avait laissé une certaine somme (1500 Frs) qui par les intérêts est montée à 2000 frs environ. Mais pour une cloche il faut encore une somme bien plus considérable – des **arrangements au clocher** – l'agrément de la commune – etc. . . Dans les circonstances actuelles et vu les dépenses déjà faites – après mûre réflexion – l'on décide d'attendre plus tard. Mais cette question d'une seconde cloche n'est pas abandonnée.

« Mr le curé parle ensuite de la **Mission** qui doit avoir lieu bientôt. D'un commun accord, après

L'habileté de la Révolution est de promettre la liberté au peuple



Son crime est de ne la lui donner jamais. (C^o de Nun.)

L'Etoile de la Vendée

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI avec la date du lendemain

Dimanche 17 Octobre 1886 PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LE DÉPARTEMENT : 10 fr. 12 c. Hors du DÉPARTEMENT : 14 fr. 18 c. Date d'avis jusqu'à l'échéance de l'année

Les abonnements sont reçus chez M^{rs} le Directeur-Gérant, 36, rue Nationale, aux Sables, ou à l'imprimerie "Le Parde-Lambert."

PRIX DES ANNONCES Annonces de 10 lignes pendant 15 jours 50 c. Tarif spécial pour les annonces de longue durée et les annonces de grande dimension sur demande

Dimanche 17 Octobre 1886 Prix du numéro 10 c.

Première Année. - N°1

Le Numéro 20 Centimes

12 Janvier 1880

LA VOIX DE LA VENDÉE

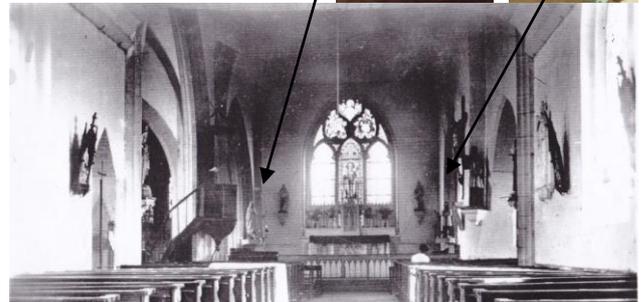
JOURNAL D'UNION ET D'ACTION CATHOLIQUE

Avis important

Tous les abonnements doivent être payés au plus tard le 15 août. Les retards aux abonnés de l'étranger sont de 10 francs en sus. Les annonces de longue durée et les annonces de grande dimension sur demande.

PUBLISSEUR

Tous les articles sont la propriété de l'éditeur. Les abonnés aux annonces de longue durée et les abonnés de grande dimension sur demande.



novembre, si l'on ne peut faire autrement. Mr le curé se charge des démarches dans ce sens.

« L'on parle ensuite des œuvres dans la paroisse – Propagation de la Foi – Ste-Enfance, Œuvres de la Bonne Presse. Sur ce point surtout, il importe que chaque catholique comprenne et remplisse son devoir. Aucun journal irréligieux ne

VINGTIÈME ANNÉE Mercredi 30 Décembre 1905 N° 1102

Les Affaires publiques sont les Nôtres
Notre Devoir est de les connaître et d'y prendre part et notre intérêt nous le commande impérieusement

Le Journal paraît les Mardis et Vendredis
Le Prix de l'abonnement est de 10 francs par an en avance

ABONNEMENTS
Vendée et Loire-Inférieure... 12 00
France et Algérie... 12 50
Étranger... 15 00

La Vendée
RÉPUBLICAINE

Organe des Comités républicains de l'Arrondissement des Sables-d'Olonne

Ce Journal est désigné pour recevoir les avis judiciaires et légaux. — Il insère gratuitement, par extrait, les Affiches imprimées par nous.

doit rentrer dans un foyer catholique. Il est au contraire le devoir de tout bon chrétien de développer la Bonne Presse par tous les moyens en son pouvoir, par le bon exemple, la prière, les bons conseils de . . . (sic).

Quelle intolérance à propos de la presse !
« Le Conseil s'entretient ensuite de la question de l'assistance à la Ste Messe le dimanche. Il est certain que les hommes s'abstiennent de façon à peu près générale. Nous vous demandons de faire devant cette abstention, qui trop souvent est réfléchie et volontaire, et ne vient pas de l'indifférence, mais d'une hostilité plus ou moins marquée.

A cette époque-là, et même bien après, il n'était pas rare de voir même des hommes qui, lors du passage d'un curé dans la rue, croassaient en imitant les corbeaux. Cela faisait surtout référence à leur soutane noire !

« Nous espérons (le Conseil) que la Mission fera réfléchir un certain nombre d'hommes qui ne sont pas foncièrement irréligieux mais qui se laissent entraîner par le non respect humain. Nous terminerons enfin sur la question des chaises et des places et bancs que prennent les étrangers pendant l'été (il y a donc déjà des touristes !). On décide que Mr le curé trouvera un moyen de faire demander une redevance juste pour les chaises et ces places. La réunion se termine par la prière d'usage ».



La Fabrique fait quelques achats pour l'ornementation de l'église dont une « Statue de St-Antoine payé 260 Frs » (15. 5. 1923) car « si par les mérites de saint Antoine on retrouve, quand on les a perdues, les choses qui regardent la fortune matérielle, à combien plus forte raison ne retrouvera-t-on point par son intervention celles qui regardent le salut ! », bien sûr avec un tronc qui l'accompagne et d'ailleurs cette caisse rapportait bien ; plus un autre « tronc pour l'église » et, à la même date, le « Grand Christ de l'église payé 240 frs » (voir plus haut p. 1764).

Déjà, en janvier 1924, la Fabrique a « reçu des dons de particuliers pour une Statue de Notre-Dame de Lourdes qui a coûtée 230 frs » (habillée de blanc avec une ceinture bleue et aujourd'hui posée dans les Fonts Baptismaux voir plus haut p. 1748) et (même date) « reçu de la paroisse pour la Mission de Notre-Dame des Champs 1120 frs et payé la statue 385 frs ». Cette statue sera placée en bas de la rue du Prieuré (où elle est toujours).

Il eut bien une Mission puisque (en août) il a été « payé pour la nourriture des missionnaires 400 frs dont une somme donnée aux deux missionnaires les R.R.P.P. Bossard et Denis ».

Mais en session de décembre 1924, il a été écrit : « la Statue de Notre-Dame des Champs (protectrice des agriculteurs) manque encore à cette date » (10. 1. 1925).

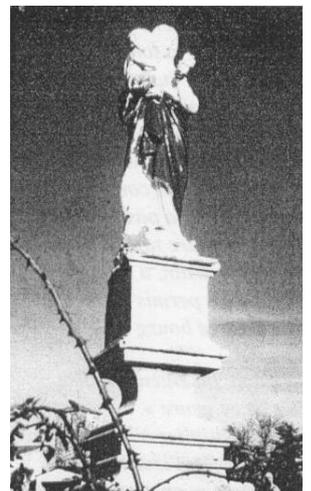
Mais cette statue, qui a bien été posée, a toute une histoire. Je ne peux résister



au plaisir de vous la conter.

← L'église décorée pour le Triduum Marial de 1943

Vingt ans plus tard, lors d'un Triduum Marial de 1943 (période de 3 jours entre le jeudi Saint et Pâques durant laquelle prient les Chrétiens), il est question d'elle. En effet, le Conseil curial note : « Une très belle statue de Marie protectrice de l'Agriculture, existait dans un joli coin de Mervent où elle était oubliée au milieu des orties. Mr le curé Forré, curé de Mervent, eut l'heureuse idée de la rendre à la dévotion de ses paroissiens en la



mettant bien en vue dans le bourg.

p. 1890



Le narrateur continu : « *Le dimanche, l'église, où la statue était exposée, tenant l'enfant Jésus d'une main (droite) et des épis et un raisin de l'autre, était toute décorée en l'honneur de Marie. La forêt avait fourni de fin feuillage qui, fleuri aux couleurs de la Ste Vierge, entourait richement l'autel, le chœur, tombait de la voûte en berceau aérien. C'est que les bonnes volontés avaient été nombreuses non seulement dans le bourg, mais dans les villages, pour travailler à la gloire de la Ste Vierge* » (voir suite plus loin).

Au passage, signalons, que cette statue avait été probablement déposée le long de la voie, que l'on a longtemps appelé le « *Chemin des Statues* » (*route de la Vallée*). Il est bien dit « *des statues* » donc on peut supposer, que peut-être, elles furent au nombre de quatre comme c'était le cas, dans l'immense parc de la propriété de l'abbé Garnereau (+ en 1847) à *St-Luc*. En effet, installées en direction des quatre points cardinaux, elles mesuraient 1,60 m. environ étaient en terre cuite et peintes. Elles étaient juchées sur des socles de pierre, représentant la Vierge et les quatre saisons : **Notre-Dame du Printemps** portait une couronne de fleurs, **Notre-Dame de l'été**, une couronne d'épis, et pour **Notre-Dame de l'automne** et **Notre-Dame de l'hiver**, dont je n'ai aucun détail.

Après 1914, les statues avaient disparues de *St-Luc*, il ne restait que les socles ! Les statues, qui auraient données le nom à ce chemin du bourg, auraient-elles pu provenir de *St-Luc* ? Mystère !

Puis, il a été rajouté : « *Les réparations faites à la Chapelle St-Joseph ne sont pas payées, la note n'est pas encore venue* ».

On a donc l'intention de remettre en service cette chapelle et surtout l'autel puisqu'en Juillet 1924 il est fait un : « *achat d'une pierre d'autel pour la chapelle de St-Joseph 60 frs* ». Sans cette pierre sacrée, on ne peut y célébrer la messe. En tous cas, les *messes basses* (du matin et non chantées qui ne doivent pas non plus être confondue avec la messe privée dans laquelle seul le prêtre communie. Mais naturellement, le prêtre est présent car il n'y a « *pas de messes basses sans curé* »).



Ce même mois 1924 « *payé pour une médaille de Reconnaissance accordée à Charles Bouillaud, chantre (âgé de 52 ans au service de l'église et s'est dévoué – bien que rémunéré – depuis toujours), par le Souverain Pontife Pie XI, 220 frs* ».

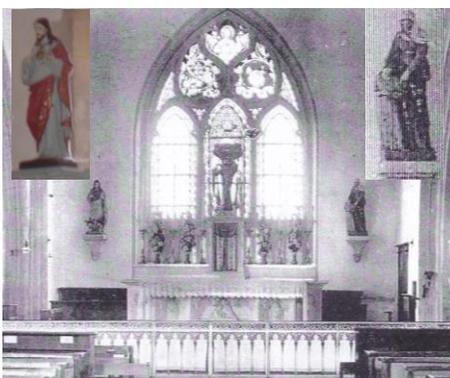
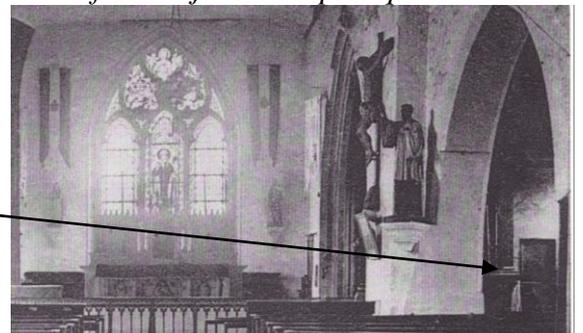
← Fillettes de Mervent des **Enfants de Marie Immaculée**

La Mission de 1924 (août ?), semble bien avoir eu lieu. Mais, comme je n'ai pas en ma possession les registres religieux (photocopies), je n'ai aucun compte-rendu sur cette journée, si ce n'est peut-être une photo (non datée) qui représente des

jeunes fillettes, habillées de blanc et sous la protection de la Vierge.

Le 11 janvier 1925, au Conseil Curial : « *Mr le Curé donne lecture du budget et des comptes. Le Conseil approuve le tout : l'excédent des dettes est évident . . . , mais il faut toujours compter que la Providence viendra à notre aide, et suscitera les âmes généreuses.*

« *L'église a certainement changé d'aspect et elle est beaucoup plus propre : cependant, il y a toujours bien des choses à restaurer. La chapelle St-Joseph a subi un remaniement complet, et elle est maintenant très convenable ; il en est ainsi du Confessionnal. Mr le Curé parle de faire repeindre les statues du chœur.*



Apparemment, en 1925, ce sont les effigies : à gauche, du saint **Sacré-Cœur de Jésus** et à droite de **Ste-Anne**. Mais, les statues de l'église ont souvent changées de place au gré des désirs du curé en place (voir plus haut p. 1762, 63).

Ainsi de nos jours, qui se souvient encore de **Ste-Thérèse** ? Le culte de **Jeanne d'Arc** (en vogue en 14-18) a bien été relancé mais seulement à des fins politiques. Mais, qui connaît vraiment l'histoire de cette dernière ?

Alors ces deux statues ont-elles vraiment leur utilité si ce n'est que pour un effet décoratif ! p. 1891



Reprenons le compte-rendu du Conseil :

« L'église étant dès lors **en meilleur état**, il apparaît au Conseil que les ressources disponibles pourraient être employées à **l'aménagement de la sacristie** (voir plus haut p. 1753 à 1755) et de tous les objets servant pour le culte. Il est certain que de ce côté, il y a un gros effort à faire, et qui demandera plusieurs années.

« Le Conseil parle ensuite de la **Mission** (passée), des dépenses qu'elle a occasionnée et surtout du résultat qu'elle a fourni dans les âmes. Nous constatons que le **succès n'a pas répondu à nos désirs** si incontestables des Missionnaires, les R. R. P. P. Brossart et Denis. Cependant un grand nombre de personnes sont venues entendre la parole de Dieu et nous pouvons espérer qu'un jour cette parole

portera ses fruits.

« Le Conseil s'entretient ensuite de différentes Œuvres de zèle – la Sanctification du Dimanche – des Bons Journaux – de la Petite Enfance – de la Propagation de la Foi – et surtout de la Défense Religieuse. Une conférence doit avoir lieu à St-Hilaire des Loges. Il importe dès maintenant de préparer l'opinion – de parler autour de soi – de se faire Apôtre ».

La Mission a dû porter quelques fruits, tout de même, puisqu'en Février 1925, la Fabrique a : reçu des « dons particuliers ». Cette année-là, l'Eglise décide de la date de la fête nationale de **Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus**, pour le 1^{er} octobre (elle avait été canonisée le 3 octobre 1925 ; cette statue a disparue - voir plus haut p. 1762).

Voyons brièvement qui est **Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus**.

Marie-Françoise Thérèse Martin, en religion sœur **Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face**, également connue sous les appellations **sainte Thérèse de Lisieux**, **sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus** ou encore la **petite Thérèse**, est une religieuse carmélite française née à Alençon dans l'Orne en France le 2 janvier 1873, morte de la tuberculose, et après une longue agonie, à Lisieux (France), le 30 septembre 1897. Elle était âgée de 24



ans. Elle était issue d'un milieu simple mais relativement aisé. Son père, Louis Martin, est horloger et sa mère, Zélie, est une dentelière chevronnée.

Alors au couvent Thérèse tombe malade. Elle est victime d'une première crise d'hémoptysie, saignement qui a pu provenir de la rupture d'un vaisseau sanguin dans la gorge. Thérèse ne se fait aucune illusion sur son état de santé, mais elle n'éprouve aucune crainte.

Désormais, ses combats ne portent pas sur l'existence de Dieu, mais

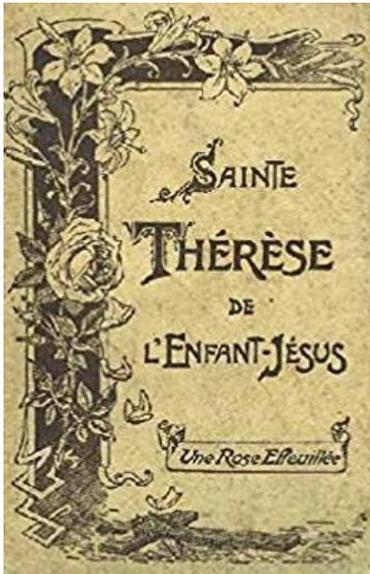
sur la croyance en la vie éternelle. Une seule impression en elle désormais : elle va mourir jeune, pour rien. Elle n'en poursuit pas moins sa vie de carmélite.

Mais, bientôt, cette tuberculose arrive au stade le plus avancé : un poumon est perdu et l'autre atteint, les intestins sont touchés. Ses souffrances sont alors extrêmes. Puis, elle décède.

La tombe de sœur Thérèse est très vite l'objet de dévotion. Des pèlerins venus de France et d'ailleurs accourent pour se recueillir, emportant même des fleurs ou la terre du cimetière. Le 6 septembre 1910, on exhume la dépouille de Thérèse, puis on la transfère dans un autre caveau. Une seconde exhumation a lieu le 10 août 1917. Cette fois, deux médecins experts identifient les ossements, qu'on dépose dans un coffret de chêne sculpté, contenu lui-même dans un cercueil de palissandre doublé de plomb.

Enfin, le 26 mars 1923, les restes de la future bienheureuse, désormais considérés comme des reliques, sont transférés en grande pompe vers la chapelle du carmel de Lisieux. Ils sont placés dans deux coffrets, l'un en argent et





Religieuse cloîtrée, elle est paradoxalement déclarée sainte patronne des missions. Le retentissement de ses publications posthumes, dont *Histoire d'une âme* publiée peu de temps après sa mort, en fait l'une des plus grandes saintes du XIX^e siècle.

Lors de la réunion du Conseil, en date du 17 janvier 1926, il est surtout question tout d'abord des comptes de la Fabrique : « *Puis, pendant le reste du temps nous parlons du bail du Presbytère, de l'église, des Œuvres du zèle – des Bons Journaux – du denier du culte – et de toutes les œuvres intéressant la paroisse* ».

Encore noté en 1926 dans les registres des dépenses (15. 2.) « *payé à L. Morin, peintre de Foussais pour réparations à l'autel St-Joseph – tableau – statues 155 frs et transport 22 frs – confessionnal 520 frs* » ; puis dans les mêmes temps « *achat d'un harmonium portatif pour la Grotte 200 frs* ».

Peu après, « *note (à régler) pour L. Morin, peintre à Foussais pour les deux statues de Ste-Anne (mère de la Vierge Marie ; a été installée, alors, à droite derrière le Maître-autel) et du Sacré-Cœur 250 frs* » (a été installé, alors, à gauche

derrière le Maître-autel), suivi de « **NB.** *Le peintre Mr Morin est mort avant que le travail ait été entièrement achevé : les enfants doivent le terminer, s'arranger avec eux pour que soient peintes (sic) les deux piédestals (sic) supportant les deux statues sus-indiquées* ».

Un an plus tard, lors de la séance du 16 janvier 1927, même chose, on épluche les comptes : « *Le Conseil constate que malgré les grandes dépenses faites à l'église, la situation financière est bonne. Il n'y a aucune dette et de l'argent en caisse. Nous parlons encore de la seconde cloche qui ferait si bien à l'église. Espérons que la Divine Providence nous permettra de réaliser nos vœux et nos désirs* ».

Parmi les vœux ou les désirs évoqués, la statue de **Ste-Thérèse** en faisait-elle partie ?

Sans doute que oui puisqu'en octobre 1927, il a été « *payé pour port de la Statue de Ste-Thérèse 40 frs* », et en même temps pour « *réparations du brancard de la Ste-Vierge* ». En effet, lors des processions du mois de Marie, la Ste-Vierge était transportée sur un brancard porté par quatre hommes et promenée de reposoir en reposoir dans tout le bourg de Mervent.



Je me souviens très bien de ces manifestations religieuses et notamment du reposoir qui se trouvait en bas de la rue du Prieuré, face au jardin de ma grand-mère, lequel était installé sur les marches et autour de la Vierge de Notre-Dame des Champs.

Je me souviens aussi du faste qui était déployé lors de ces processions où des jeunes fillettes, en tête de parcours, et dont les bras étaient chargés de corbeilles remplies de pétales de roses qu'elles jetaient à la volé.

Une rentrée d'argent (même année) : « *Les plaques sur les bancs ont été payées* » ; en effet, pour avoir une place attitrée et réservée, à l'église, naturellement il fallait en acquitter une somme annuelle.

Je me souviens encore de ces bancs en bois de chêne très travaillés et surtout sculptés sur leur partie donnant sur l'allée centrale de la nef.

Je me souviens de l'emplacement réservé de ma grand-mère que j'accompagnais, alors, assidument à l'église. Après avoir franchi la porte d'entrée, sur la partie gauche de la nef dite « *de l'évangile* », et après environ 5 ou 6 rangées, et quasiment au bord de l'allée centrale, se trouvait la place de la famille « **Michot-Bagué** » (ma grand-mère, Marthe Boisseau, née à Mouilleron, avait épousé Etienne Bagué fils de Henriette Michot dont il a été question plus haut p. 1875). Et, surtout, se trouvait presque au niveau du grand vitrail de gauche et pareillement de celui de droite.

La plaque au nom de la famille, en émail, m'impressionnait beaucoup mais ce qui occupait plus particulièrement mes longues heures de présence à ces offices religieux, c'était les jeux de



lumières multicolores, composés d'une multitude de particules, que faisaient naître le soleil à travers p. 1893



le vitrail de droite côté Sud (voir plus haut p. 1760).

Un nouveau curé, **Jean-Marie Guilbaud** arrive en 1927 (jusqu'en 1934).

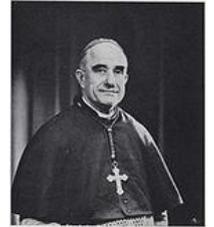
Le 30 janvier 1927 a lieu « L'Installation de Mr l'Abbé J. M. (Jean Marie) Guilbaud, ancien vicaire du Bourg-sous-La Roche sur Yon, comme curé de Mervent.

« Le dimanche du 30 janvier, à la Grand' Messe, Mr l'abbé

Guilbaud a pris possession de la Cure de Mervent, à laquelle il a été nommé par Monseigneur Garnier, par une lettre du 10 janvier 1927.

« Mr l'abbé Rivalin, curé – doyen de St-Hilaire des Loges, dûment délégué pour procéder à l'installation du nouveau curé de Mervent, a rempli avec le titulaire de la dite cure, toutes les cérémonies et prescriptions imposées par les règlements ecclésiastiques ».

Un an plus tard, lors de la séance du 22 janvier 1928, le budget présente un excédent de 788, 30 frs : « M.M. les membres du Conseil se sont réunis au Presbytère sous la présidence de Mr le Curé (Guilbaud). Après la prière d'usage, Mr le Curé donne lecture des comptes ».



« Grâce à des dons prévus pour cela, la partie de la voûte de l'église, qui est en bois et ne cadre plus avec le reste, sera réparée et peinte. Grand nombre de bancs auraient besoin d'être de réparation. Il faudrait aussi blanchir les murs intérieurs de l'église. On constate avec plaisir une augmentation des places de bancs et du Denier du culte, de même qu'une extension de la Bonne Presse même chez des indifférents etc.

« Pour attirer aux offices, il nous faudrait deux nouvelles cloches. Nous les aurons grâce à la générosité d'une paroissienne, Mme Thibaud, des Ouillères. Après échange d'idées et de conseils, la réunion se clôt par la prière ».

Sous son ministère, un prêtre de passage, sans doute, pour le pèlerinage du 8 septembre à la Grotte du Père de Montfort, tombe malade, et décède au bourg.

Mr Auguste Jean Marie Leboeuf, prêtre âgé de 70 ans, domicilié au bourg, meurt le 25 septembre 1929. Il était natif de St-Florent des Bois. Son décès, naturellement, est déclaré à la mairie de Mervent, par son neveu Maurice Leboeuf. On peut supposer que sa dépouille fut transportée pour être inhumée dans son village natal.



Cette année-là, la Fabrique a payé pour « achat de 6 poiriers pour le jardin du Presbytère » et en janvier, elle a « payé à **Alphonse Picard** (prêtre d'à peine 20 ans, natif de Mervent) pour casuel 107 frs et pour petits services rendus à l'église 50 frs » (casuel : revenu incertain et variable d'un office religieux).

Alphonse, qui vient de temps à autre en renfort, n'est pas un inconnu à Mervent où il est né le 5 août 1908.

Il est le fils et troisième enfant de Auguste Léon Picard (° 1877), scieur de long, demeurant au bourg avec son épouse Hélène Bouron (fille d'Auguste qui a fait partie du Conseil curial voir photo p.1885). Alphonse a deux sœurs aînées : Jeanne Augustine née en 1906 (+ 24. 12. 1954 à Mervent et célibataire) et Sidonie Hélène née en 1906 (+ 4. 7. 1945 Angers et célibataire).

Alphonse n'a que 6 ans lorsque son père, Auguste, part à la guerre. D'ailleurs, ce dernier « qui a tant de peine à repartir au front après sa

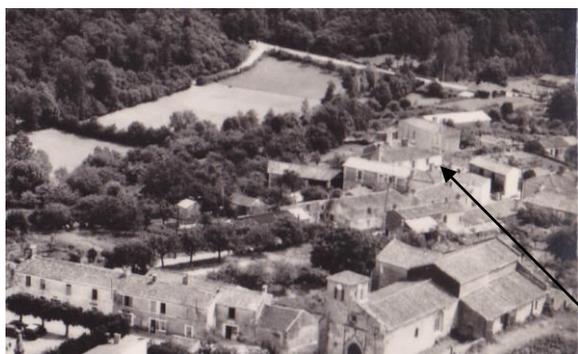
permission en laissant sa femme et ses trois jeunes enfants » est tué le 29 décembre 1915 dans le Pas-de-Calais, où d'ailleurs il sera inhumé. p. 1894

Le 8 janvier 1919, « *La Nation adopte l'enfant dont la naissance est constatée ci-contre* ». Autrement dit, il devient « *pupille de la Nation* », lui, ses sœurs et des milliers d'autres enfants de France.

L'abbé **Alphonse Picard** en 1935 et 1952 →

Après la guerre, lors des manifestations qui se déroulèrent pour fêter l'Armistice (voir bull. n° 19), Alphonse n'eut pas le bonheur de participer à l'allégresse générale, comme on lui a fait très justement remarqué : « *Ce jour-là, ma mère me dit : Alphonse ! Olé pas dos affaires per nous ané !* » (ce qui revient à dire que lui et sa famille n'avaient point leur place à cette fête). Mon père n'était pas revenu (Souvenirs d'Alphonse Picard). Ce jour-là, le deuil était encore plus cruel !

Dans quel séminaire l'abbé Picard a-t-il été ?



En tous cas, il sera sans doute présent lors du Baptême des Cloches en 1928. Sur quelques photos de la Mission de 1935 puis celle de 1937 et encore en 1952, on le reconnaît bien, peut-être à cause, de son embonpoint précoce et de ses petites lunettes rondes.

Lorsqu'arrivera la seconde guerre (39-45) il sera aumônier aux armées, portant le calot, et surtout par la suite lors des commémorations qui suivront. Ensuite, il sera professeur à St-Joseph (à Fontenay). Néanmoins, il assistera encore à la Mission de 1952

Mais, il aimait revenir à Mervent, dans sa maison du *Chemin de la Pissotterie* (au n° 3), qui domine la vallée où coule la rivière dite « *Vent* », et que tiendra, sa sœur Jeanne, qui y décèdera en 1954. Quant à lui, il mourra âgé de 77 ans à Cholet, le 19 juin 1985.

Revenons en arrière.

La Fabrique a donc acheté une statue de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, et il a été payé pour le « *port 40 frs* ». Une Mission et un Triduum ont été organisés à cette occasion, et il a été, en novembre, « *payé au Père Brossard (religieux) pour le retour de Mission 200 frs et pour la décoration 15 frs* », plus « *payé factures aux Pères de St-Laurent sur Sèvre 25, 20 frs* », puis en décembre « *pour les Prédicateurs de l'Adoration et du Triduum 100 frs*. Mais, heureusement, la Fabrique a « *reçu pour dons divers 391, 05 frs* ».

Un an plus tard, la Fabrique a « *payé le loyer du Presbytère 75,25 frs* » somme due à la municipalité. Pourquoi ?

Pendant le ministère de l'abbé Guilbaud, un évènement important va se dérouler le 26 septembre 1928.

L'acquisition de deux cloches suivit par leur Baptême et les festivités religieuses qui accompagneront les cérémonies.

Un faire-part sera même imprimer et que recevront, sans doute, tous les généreux donateurs. Pareillement, des bonbonnières de dragées (ci-contre conservées pieusement par Jean Grassin, parrain d'une des cloches, de la Bodinière, et père de Jeanne Marie Kéllen) leur seront offertes.

Faire-part et bonbonnière du Baptême des cloches →

Des prêches sont faites préalablement et il a été pour sa prestation (7. 6. 1928) « *payé à Mr l'abbé Guilbaud pour prédication 40 frs* » ainsi qu'en fin d'année (11. 12.) « *payé à Mr le Chanoine Loussier pour prédication 100 frs* ».

Préalablement, l'église a été admirablement décorée.

Tous les Merventais volontaires furent sollicités pour décorer l'église. Beaucoup participèrent à la confection de nombreuses fleurs de papier, notamment de fleurs de glycines, qui avec des feuillages de « *fragon* ou

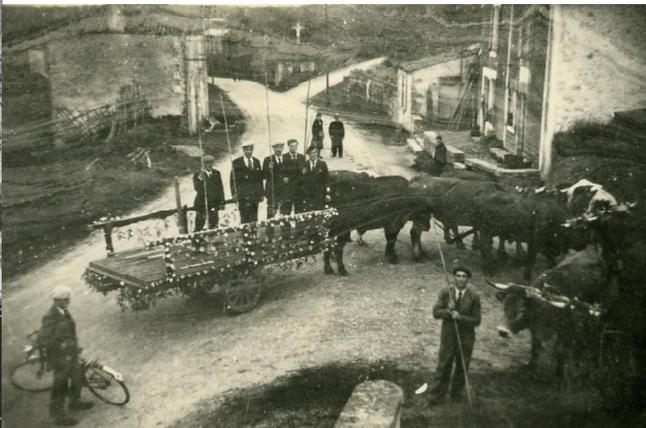


fringuenelle (en patois) ou *petit houx* » formaient des guirlandes suspendues en berceau dans la nef p. **1895** et décorant également tous les murs de l'église. Devant la Ste-Table (barrière de séparation) un gigantesque arc de triomphe avait été élevé, lui aussi décoré de verdure et de fleurs.



Le grand jour arrive.

Les deux cloches avaient été présentées et conduites, le jour



même, en procession dans les rues du bourg, sur un char tiré par au moins huit bœufs (ci-contre, le char vide arrive au bourg par le lieu-dit la *Chapelle*).

Ensuite, elles occupèrent pour la cérémonie la place d'honneur dans le chœur, devant l'autel. Garnies également de

fleurs, elles étaient surmontées d'énormes bouquets.

Ces deux cloches furent achetées grâce, en partie, à la générosité des paroissiens et en particulier des parrains et marraines. A aucun moment, dans les délibérations du Conseil Curial, je n'ai trouvé la moindre trace d'un quelconque montant de ces dons !

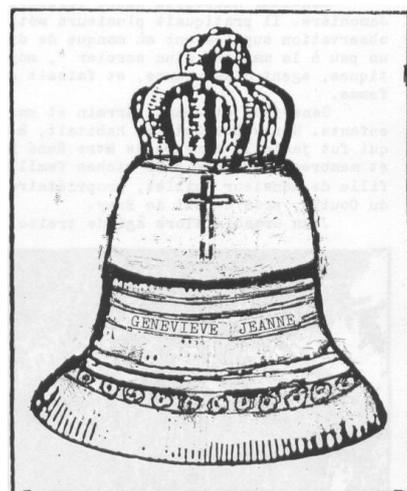
Sur leurs panses a été écrit ce qui suit.

Le double baptême, qui fut honoré de la présence de l'Evêque du diocèse, eut lieu le jour de :



« *L'an de grâce 1928, Monseigneur Gustave Lazare Garnier étant évêque de Luçon et Mr Jean Marie Guilbaud étant curé de Mervent, j'ai été dédiée (baptisée) et j'ai été appelée – GENEVIEVE JEANNE – par mon parrain Jean Grassin et ma marraine Geneviève Guillet.*

« *Don de Mme Marie Thibaud – Couton, et de (feu) Monsieur l'abbé Albert ancien curé de la paroisse. Je pèse 300 kg et je donne le SI (note de la gamme) – Fonderie spéciale de cloches, Brest, Finistère* ». Posée à 75 cm du plancher du clocher, elle mesure 80 cm de haut pour une circonférence de 2,50 m., son battant mesure 50 cm.



Il s'agissait des fonderies du Faou, à Brest.

Pour la seconde cloche, même narration :

« *L'an de grâce 1928, Monseigneur Gustave Lazare Garnier étant évêque de Luçon et Mr Jean Marie Guilbaud étant curé de Mervent, j'ai été dédiée (baptisée) et j'ai été appelée – MARIE CYPRIENNE – par mon parrain Hippolyte Sacré et ma marraine Marie Thibaud – Couton.*

Don de ma marraine, je pèse 400 kg et je donne le LA (note de musique) – Fonderie spéciale de cloches, Brest, Finistère ».



Identique pour la décoration à sa sœur jumelle du jour, elle pèse cependant 100 kg de plus. D'une hauteur de 90 cm, pour une circonférence de 2,60 m, elle est accrochée à 2,50 m du plancher du clocher.

Marie Cyprienne porte le prénom de sa donatrice et marraine, ainsi que le prénom du fils (unique) de celle-ci, Cyprien, décédé au combat

pendant la guerre 14 – 18. Mme Marie Françoise Couton – Thibaud, n'est autre que la fille de Mme p. 1896



Couton, des *Loges*, qui avait été la marraine de la cloche, Jeanne Marie, baptisée en 1854. Veuve de Jean Thibaud (+ 1906), riche propriétaire, qui possédait de nombreux biens à Mervent dont aux *Ouillères*, où Mme Marie Couton – Thibaud résidera jusqu'à sa mort. On l'a surnommait la « *bourgeoise Thibaud* ».

← Les cloches jumelles 1928

Pour participer à l'achat des cloches jumelles, elle vend vers les grands bois (non loin et un peu au-dessus de la *Citardière* voir bull. n° 51), au « *Derlidon* », en bordure de forêt, 7 champs dont l'un a gardé, encore aujourd'hui, le nom de « *Champ des Cloches* ».

Ayant perdu son mari et ses deux enfants : Marie Méлина à l'âge de 13 ans et son fils François Cyprien, âgé de 38 ans, au mois de novembre 1915, au cours de la sanglante guerre 14- 18, elle se retrouve seule et immensément riche. Tout le monde savait qu'elle possédait même beaucoup de Louis d'or et, à son décès, en 1930, une famille G. . , de la *Clavelière*, lui avait spolié presque tous ses avoirs (voir bull. n° 49 La *Clavelière*).

Le parrain qui l'accompagne pour le baptême de « *Marie Cyprienne* », est Mr Hippolyte Sacré (aussi donateur), qui demeure à la *Jamonnrière*. Il pratiquait plusieurs métiers : agent d'assurance, expert foncier mais surtout il était dit « *vétérinaire empirique* », soignait les animaux selon ses méthodes, parfois un peu « *à la manière d'un sorcier* ».

Pour la cloche « *Jeanne Geneviève* », le parrain avait donc été Jean Grassin qui avait alors 13 ans. Sa famille a habité au *Peu du Nay* et son grand-père, Félix Grassin, qui avait été maire et membre du Conseil Curial, avait déjà été un généreux donateur en offrant à la commune un terrain pour la création de l'Ecole de la Croix-Méraud (voir bull. n° 32 les Ecoles).

La *Jamonnrière* (Sacré) et la *Bodinière* (Grassin) →

Quant à la marraine, Geneviève Guillet, est la fille de Mr Guillet qui habite au « *château de Mervent* » qui est devenu une « *maison bourgeoise* ». Il a acheté cette propriété seulement depuis 1908, possède toujours à l'Ourdraire, une belle maison car sa famille, qui possédait les carrières de calcaire et le four à chaux du Coutre, était plus qu'aisée !

Puis, après cet événement religieux mémorable, la vie



continue dans notre paroisse bien dotée. Une élection au sein du bureau du Conseil curial (27 janvier 1929) « *Mr Charles Bouillaud, qui depuis longtemps se dévoue à l'église et régulièrement assiste aux séances annuelles, a été désigné pour succéder à Mr Brosset* ».

← Deux (des) cloches dans le **clocher de Mervent**

Puis, il est question de l'évènement du 26 septembre dernier : « *Depuis longtemps, on désirait une nouvelle cloche pour le clocher. Depuis le 26 septembre dernier le rêve est réalisé grâce à Mme Thibaud, des Ouillères, et au lieu d'une cloche, désormais nous en avons trois (avec celle de 1854), l'ancienne donnait le SOL, et les deux nouvelles le LA et le SI.*

« *Puissent-elles résonnées si juste qu'elles se fassent comprendre des plus indifférents et les ramener peu à peu vers l'église qu'ils ont quitté en grand nombre voilà plus de 20 ans !* ». Le rédacteur fait bien sûr



allusion à la séparation de l'Eglise et de l'Etat survenu en 1905.

p. 1897

Il semblerait bien que « la pilule ne soit toujours pas avalée » si j'ose m'exprimer ainsi !

« Après avoir parler de l'église, à peu près convenable désormais, des places des bancs toujours à bas prix, de la Bonne Presse qui se répand de plus en plus, des œuvres de zèle auxquelles la paroisse semble s'intéresser et du **Denier du culte qui tend à monter**, Mr le Curé clôt la séance par la prière ».

Et des menus frais, le 15. 3. 1929 « payé 20 mètres de « papier rocher » pour **crèche de Noël** ».

Toujours, pendant le ministère du curé Jean-Marie Guilbaud, est créé un « **Bulletin Paroissial de Mervent** ». Ce document mensuel est sous-titré « *L'Ami des Familles* » et tout en bas on peut lire « *Lisez et Faites Lire* ».

← Fascicule du mois de Mars 1930

Cette innovation pour Mervent, est le sujet d'une séance du 26. 1. 1930 :

« Mr le Curé expose qu'il a jugé très utile pour le bien spirituel de la paroisse la création d'un **Bulletin paroissial**, qui sera mensuel et dont le premier numéro vient de paraître au début du mois.

« Puis, il parle de l'église qui est en **bon état**, de la presse catholique qui marche, des œuvres qui semblent prospères.

« Il est ensuite question de **l'électrification de l'église et du Presbytère** (installé par Guy Boutin), bâtiments communaux. Peut-être la commune en prendra-t-elle la charge ! (sic). Mais il n'y a rien de moins sûr. Si la commune ne s'occupe pas de

l'électrification de l'église, il faudra faire appel à la générosité des paroissiens ».

Les paroissiens de Mervent sont souvent mis à contribution !

Il a été, le 8 août, « payé pour le **branchement électrique** de l'église 310,55 frs et pour les lumières électriques (sic) 83, 15 frs ». Alléluia, « que la lumière soit et la lumière fut ».

Mais, en contrepartie, dorénavant, tous les ans, il y aura « une facture électrique (sic) de 83, 15 frs ». Néanmoins, à l'intérieur, l'église toute éclairée devait avoir une plus belle allure !

L'année suivante, en réunion du 25 janvier 1931, il est constaté : « Grâce à des dons particuliers et au généreux concours de la paroisse, **l'église a été électrifiée** : il y a 7 lampes et une prise de courant, et une **lampe avec un allumoir** pour la sacristie. L'installation a été faite à forfait pour 1000 frs (sic). Pour l'instant l'éclairage est bien suffisant.

« Le **Bulletin paroissial** prend de l'extension, il compte environ 125 abonnés. Mais l'abonnement au prix de 4 frs n'est pas suffisant ; il faut le relever l'an prochain. Après avoir parlé de tout ce qui intéresse la paroisse nous finissons la réunion par la prière ».

Lors de la réunion du Conseil Curial du 14 janvier 1932, après avoir examiné les comptes, il est dit :

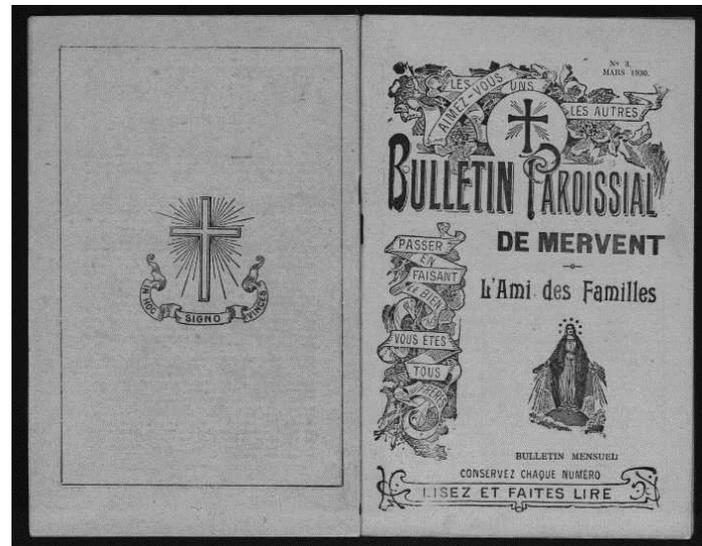
« La famille Bouillaud (Charles qui a, alors, 60 ans), pour ses différents emplois à l'église, en qualité de sacristain, sacriste, chantre et organiste, est actuellement payée 400 frs par trimestre (273 E), et ce n'est pas trop. Mais pour trouver le traitement complet, il a fallu ajouter 200 frs dans le budget (de la Fabrique) : 100 frs au sacristain, 50 frs pour la sacriste (son épouse Rosalie Aimé) et 50 frs pour le linge. Il faudra dépenser un peu moins par ailleurs.

En effet, Charles Bouillaud (° 1872 à Mervent, était le fils de Charles ° 1842 aussi chantre et de Louise Suaud), qui pourtant chantait horriblement faux, fait aussi office d'organiste dans les cérémonies et de sacristain pour le reste du temps. Il avait épousé Rosalie Aimé, qui elle, faisait office de sacriste.

La réunion se poursuit « Nous pensons à une future Mission, pour Noël 1935. De l'avis des conseillers, il faut demander des Missionnaires du

Père de Montfort et, de préférence, le Révérend Père Logeais, supérieur de la communauté de Cholet » (c'est la communauté des frères Montfortains, missionnaires du Saint-Esprit, à la Séguinière, proche de Cholet).

Et, l'année suivante (1933) : « Le dimanche 22 janvier, entre messe et



Tous y étaient sauf Mr Constant Grousset qui, âgé de 83 ans, et malade, vient de se retirer chez sa fille à St-Michel-le-Clouc. Pour le remplacer, on a élu Mr Marcel Guillement, de la Gajonnière, à qui nous offrons nos meilleurs souhaits de bienvenu » (Marcel Guillement était le père de Maurice et de Pierre ; ce dernier héritera de ce beau Logis de la Gajonnière).

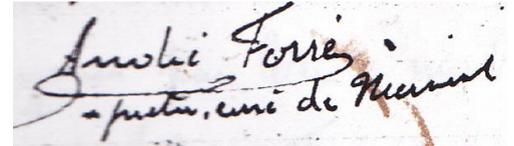


Et, l'année suivante (1933) réunion habituel du Conseil : « Tous les membres y étaient présents sauf le regretté Mr Sacré (Hippolyte) décédé dans le courant de l'année passé . . . Avant de se séparer, il a fallu songer à remplacer le conseiller décédé Mr Sacré. Son neveu, Mr Amédée Poirier (grand-père de Gislaine Poirier-Bichon), **excellent catholique**, était tout désigné pour l'élection et il a été élu à l'unanimité ».

En 1934, le curé précédent est remplacé par Mr l'abbé **André Forré** (qui restera jusqu'en 1944).



Le 18 novembre 1934 « Installation de Mr l'Abbé Forré ancien vicaire de St-Sulpice le Verdon, comme curé de Mervent ».

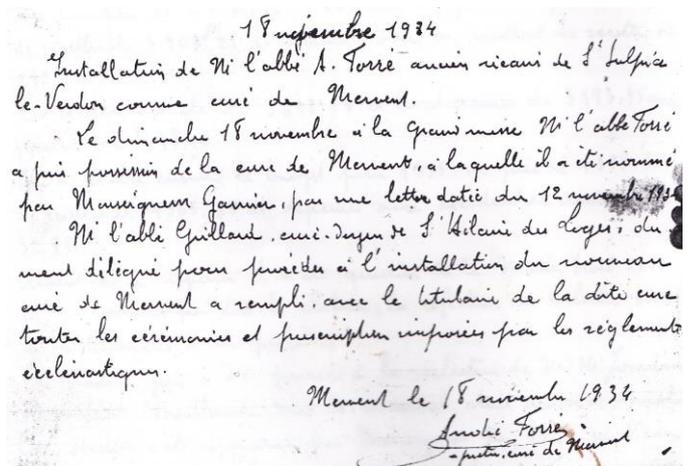


« Le dimanche 18 novembre à la Grand' messe Mr l'abbé Forré a pris possession de la Cure de Mervent, à laquelle il a été nommé par Monseigneur Garnier, par une lettre datée du 12 novembre 1934. Mr l'abbé Guillard, curé - doyen de St-Hilaire des Loges, dûment délégué pour procéder à l'installation du nouveau

curé de Mervent a rempli avec le titulaire de la dite cure toutes les cérémonies et prescriptions imposées par les règlements ecclésiastiques ».

L'abbé Forré était-il un peu suranné, rétrograde ou conservateur, en tous cas, il était renommé pour avoir un caractère spécial ! Ainsi, il a refusé de sonner les cloches pour le Baptême, en février 1943, de Jean Pierre, fils de Raymond Raimond et de Suzanne Bagué, du bourg, parce que l'enfant était né une semaine avant les 9 mois normaux prétextant que Suzanne avait eu des relations avant mariage : ce qui était totalement faux !

Mais, l'abbé Forré était atteint d'un mal, aujourd'hui, désapprouvé par l'église. Ces dernières années, un de mes voisins un très bel octogénaire, qui avait fait ses études à St-Gabriel, m'en a souvent parlé : « quand j'étais jeune adolescent je venais en vacances, en pension à Mervent chez Jeanne Picard (la sœur de l'abbé Picard qui demeurait dans la maison familiale n° 3 chemin de la Pissotterie), je me souviens de l'abbé Forré qui était très gentil ; je l'adorais ! ». Ce dernier, c'est vrai, s'intéressait beaucoup à la jeunesse surtout masculine ! Ainsi, de même pour Zaimé et Zémile, frères, un peu simples, qui venaient régulièrement sonner les cloches et aussi de même que pour Dudule ! Est-ce à cause de ces amitiés particulières, que l'abbé Forré n'est resté que 10 ans à Mervent !



En réunion du 20 janvier 1935 :



« Ce dimanche 20 janvier entre Messe et Vêpres, comme chaque année, s'est tenue au presbytère sous la présidence de Mr le Curé (Forré), la réunion du Conseil Curial. Tous les membres étaient présents ; Après les récitations de la prière, Mr le Curé donne connaissance de l'exercice de 1934 » etc.

« Avant de se séparer, il a été question de la mission avril (?) 1935 et du souvenir qui doit la clôturer ; la réfection du **Calvaire situé à la Chapelle** a été perpétuée » etc. signatures : André Forré, curé de Mervent, Charles Bouillaud, Honoré Bonenfant (fabriqueur, à gauche et père du jeune garçon ci-contre à droite), Jourdain (Gde Perrure), Guillemet (de la Gajonnière et apparenté avec Bonenfant).



Mission de **1935** (prévue pour trois semaines du 15 décembre au 30 décembre) : un programme, hyper chargé, avait été édité (vendu ou offert ?) pour cette occasion et dont voici le déroulement :

« Paroisse de MERVENT Mission de 1935 (**Première Semaine**) :

« **Dimanche 8 Décembre : Fête de L'Immaculée Conception.**

« Le matin – 10 heures : Grand' Messe (**ouverture de la Mission**). Le soir – 2 heures : Vêpres
Chapelet. Puis : 7 heures GRANDE FÊTE DE LA SAINTE VIERGE (**procession aux flambeaux.**
Tableaux vivants à la Grotte de Lourdes).



Des adolescentes de la paroisse
avaient été costumées pour cette
évoquant : sur une photo, on reconnaît : la
Vierge Marie (Madeleine Moreau, ° 1920, du
bourg, qui était très belle) et la jeune
Bernadette Soubirous (?).

Mr le curé Forré, en relate le
déroulement. Mais, je n'ai qu'un extrait
car une feuille du compte-rendu a

disparue : « . . . dans le *chœur une magnifique grotte de Lourdes. Les
offices de la journée mariale et la cérémonie du soir étaient de bonne (sic
) augure pour le succès de la Mission .»*

« **Lundi 9 Décembre** : messe le matin et chapelet, 5 h ½
troisième chapelet et pas de réunion à 7 h. ».

« **Mardi 10 Décembre** : messe le matin à 8 h et Introduction - le

soir 7 h. : Réunion générale 2^{ème} Fête de la SAINTE VIERGE avec
processions des enfants. Illuminations.

« **Mercredi 11 Décembre** : messe le matin à 8 h et Introduction -
le soir 7 h : conférence aux *Ouillères* et au *Nay* (distribution de souvenirs).

« **Jeudi 12 décembre** : le matin 8 h messe et Introduction, le soir 7
h. Grande cérémonie en l'honneur des défunts de la paroisse et des Soldats
morts pour la France.

« **Vendredi 13 décembre** : le matin 8 h Messe Solennelle pour les
défunts et Allocution. Le soir 7 h : Conférence dialoguée (distribution de
souvenirs).

« **Samedi 14 décembre** : le matin 8 h. et Introduction. Le soir 4 h. :
chapelet et Salut. Pas de réunion à 7 h. ».

« **Dimanche 15 décembre** : le matin 8 h. messe de communion
pour les enfants. 10 heures : GRAND'MESSE. Sermon. Le soir – 2 h. :
Vêpres et Grande Fête des Enfants. Processions (distribution de souvenirs).
Soir – 7 heures : Conférence spéciale pour les hommes et les jeunes gens

Il semblerait que cette « **Mission** », soit relatée par le nouveau curé
Mr l'abbé Forré , avec une certaine irritation. Ce dernier emploi des

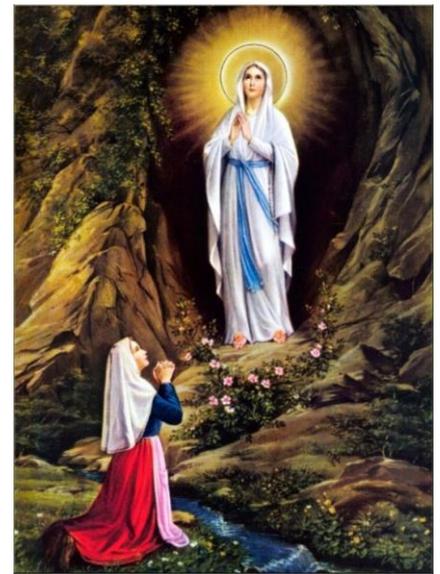
termes, parfois, imprégnés d'une certaine aigreur !

« *En profitant des quelques heures de répit que leur laisse un programme particulièrement chargé (les familles ci-jointes en font foi). Les missionnaires visitent entièrement la paroisse chacun de leur côté.*

Procession rue de la Chapelle : dimanche 29 ➔

« *Les réunions furent bien menées en dépit du vent, de la pluie, de la grêle, de la neige, du verglas, « l'Enfer semblait être le maître des éléments. A part quelques soirs de mauvais temps, il n'y eut pas moins de 250 personnes et aux belles réunions 400 à 450. Les réunions spéciales ont donné : 30 à 35 jeunes filles, 103 à 127 femmes, 63 hommes, 26 jeunes gens.*

Suite du programme : (deuxième
semaine et troisième semaine).



PAROISSE DE MERVENT	
Mission de 1935	
(Première Semaine)	
Dimanche 8 Décembre	
FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION	
Le MATIN. — 10 heures : Grand'Messe (ouverture solennelle de la Mission).	
Le SOIR. — 2 heures : Vêpres. Chapelet.	
7 heures : GRANDE FÊTE DE LA SAINTE VIERGE (Procession aux flambeaux. Tableaux vivants à la Grotte de Lourdes).	
Lundi 9 Décembre	
MESSE DE MISSION. Chapelet.	
Le MATIN. — 8 heures :	
Le SOIR. — 5 heures 1/2 :	
Troisième Chapelet. Salut. Pas de Réunion à 7 h.	
Mardi 10 Décembre	
MESSE DE MISSION. Instruction.	
Le MATIN. — 8 heures :	
Le SOIR. — 7 heures :	
Réunion Générale. 2 ^e FÊTE DE LA SAINTE VIERGE. Procession des Enfants. Illumination.	
Mercredi 11 Décembre	
MESSE DE MISSION. Instruction.	
Le MATIN. — 8 heures :	
Le SOIR. — 7 heures :	
Conférences aux OUILLÈRES et au NAY. (Distribution de Souvenirs).	
Jeudi 12 Décembre	
MESSE DE MISSION. Instruction.	
Le MATIN. — 8 heures :	
Le SOIR. — 7 heures :	
Grande Cérémonie en l'honneur des Défunts de la Paroisse et des Soldats morts pour la France.	
Vendredi 13 Décembre	
Messe solennelle pour les Défunts. Allocution.	
Le MATIN. — 8 heures :	
Le SOIR. — 7 heures :	
Conférence dialoguée. (Distribution de Souvenirs).	
Samedi 14 Décembre	
MESSE DE MISSION. Instruction.	
Le MATIN. — 8 heures :	
Le SOIR. — 4 heures :	
Chapelet et Salut. Pas de Réunion à 7 heures.	
Dimanche 15 Décembre	
Messe de Communion des Enfants.	
Le MATIN. — 8 heures :	
10 heures : GRAND'MESSE. Sermon.	
Le SOIR. — 2 heures :	
VÊPRES et GRANDE FÊTE DES ENFANTS. Procession. (Distribution de Souvenirs).	



« **Lundi 16 décembre** : matin 8 h. Messe de Mission. Première Réunion spéciale pour les p. 1900

jeunes filles (distribution de souvenirs). Soir – 2 h. Première Réunion spéciale pour les femmes (distribution de souvenirs).

« **Mardi 17 décembre** : matin 8 h. Deuxième Réunion spéciale pour les jeunes filles. Soir 7 h. : GRANDE FETE du TRAVAIL

« **Mercredi 18 décembre** : matin 8 h. Messe de Mission et Introduction. Soir 7 h. : Conférence à la *Jamonnrière* et au *Nay* (distribution de souvenirs).

« **Jeudi 19 décembre** : matin 9 h. 30, Messe de Pèlerinage à la **Grotte du Père de Montfort** (distribution de souvenirs). Soir 7 h. Conférence dialoguée.

« **Vendredi 20 décembre** : matin 8 h. Messe et Troisième Réunion Spéciale pour les jeunes filles. Soir 7 h. : Fête de la Réparation. **Grandioses Illuminations.**

« **Samedi 21 décembre** : matin 8 h. messe. Quatrième Réunion Spéciale pour les jeunes filles. Soir 2 h. Deuxième Réunion pour les femmes.

Confession des femmes et des jeunes filles :

1° chaque jour de la semaine de 6 h.1/2 à 7 h.1/2 (c'est –à–dire avant la petite messe du matin) ; 2° (ou) après chaque Instruction (c'est –à–dire avant la petite messe du matin).

« **Dimanche 22 décembre** : matin 7 h. Messe de Communion Générale pour les jeunes filles et les femmes (A partir de 8 h. on distribuera la Sainte communion). 10 heures : GRAND'MESSE. Sermon de Mission. Le soir 2 h. : Vêpres Solennelles . **Grande Fête en l'honneur du Bx Père de Montfort. Vénération des Reliques.** matin 8 h. messe Spéciale pour les hommes et les jeunes gens (distribution de souvenirs).

Reliquaire ovale, inscription « *Montfort Ossibus* » (os) →

Mais quelles reliques du Père de Montfort pouvait-on présenter ? Fragment d'os ou bien un bout d'« *étouffe ayant touché au Bx Montfort* » Troisième et dernière semaine.

« **Lundi 23 décembre** : matin 8 h : messe et soir 7 h : Conférence dialoguée.

« **Mardi 24 décembre** : matin 7 h. messe de Mission. **Confession** des hommes et des jeunes gens toute la journée.

« **Mercredi 25 décembre** : Grande Fête de Noël : minuit Messe solennelle, communion pour les hommes et les jeunes gens etc. et pour tous. - matin 7 h. 30 *messe de l'Aurore* ; 10 h. Gd'Messe. Sermon ; soirée : 2 h. Vêpres solennelle. Fête du Sacerdoce et des Vocations.

« **Jeudi 26 décembre** : matin 8 h. Gd'Messe. Soir 7 h. Grade Fête de la Rénovation des vœux du Baptême. **Illuminations.**

« **Vendredi 27 décembre** : Fête de l'Adoration Perpétuelle. Matin 7 h. messe de communion. – 8 h messe suivie de l'exposition du Très Saint-Sacrement. – 10 h Gd'Messe et Sermon. – Soir 2 h : Vêpres solennelles. Sermon. – 7 h Fête de la Vénération du Christ. Souvenir de Mission. Remise à chaque famille d'une magnifique gravure.

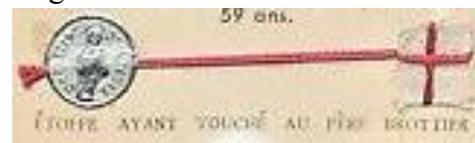
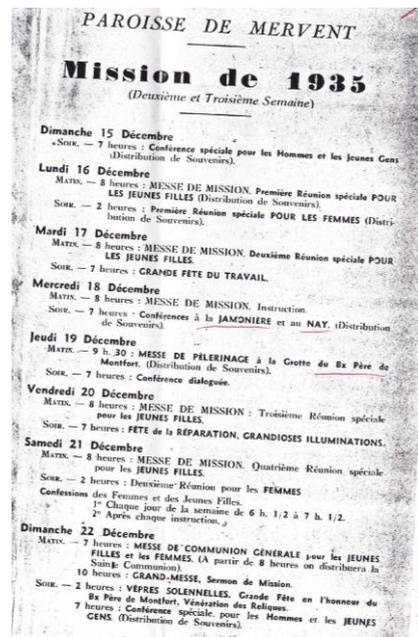
« **Samedi 28 décembre** : matin 8 h messe de Mission.

« **Dimanche 29 décembre** : matin 7 h et 8 h Messe de Communion générale. – 9 h 30 : Grand'Messe. – Soir 1 h 30 (13 h. de l'après-midi) Cérémonie de clôture : **procession au Calvaire de la Chapelle.** Cérémonie des « *Adieux des Missionnaires* ». Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

« **Lundi 30 décembre** : matin 8 h messe de Communion d'Actions de Grâces. Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

On est affolé par le « *rythme endiablé* », si j'ose m'exprimer ainsi, qu'il faudrait tenir pour participer au programme intégral !

Le curé Forré poursuit la rédaction des évènements majeurs de cette mission : « *Certaines*



malveillances exercées à la porte de l'église pourraient faire croire que les **suppôts de l'enfer** p. 1901



craignent le succès de la Mission. Il y eut de la générosité, du travail (des milliers de roses) dû à l'ardeur infatigable des missionnaires, aussi la clôture en fut un magnifique **triomphe au Christ**. Le Bon Dieu voulu bien nous donner en cette journée du 29 (décembre) un temps de printemps qui contribua pour beaucoup au succès de cette manifestation de foi. Certains ont voulu affirmer qu'il y avait 1500 à 2000 personnes aux abords du **Calvaire de la Chapelle** restauré pour la circonstance. Malgré cet élan incontestable, on doit dire qu'une trentaine d'hommes **ne se sont pas dérangés une seule fois** ; le matin de la clôture plusieurs, pourtant **hostiles aux idées religieuses**, s'employèrent de leur mieux à la

décoration du parcours de la procession ».

Comme à l'accoutumée, pour l'occasion, l'église avait été décorée de guirlandes et de fleurs en papier crépon. Mais l'évènement du jour fut certainement la photo prise par un professionnel devant la grande porte de l'église. Elle immortalisait à jamais tous les jeunes enfants et les jeunes gens de la paroisse au nombre de pas moins de 86. Elle portait pour titre « **MERVENT – MISSION 1935** ».

Ce cliché, clou de l'évènement, ne fut pas refait pour le « **RETOUR de MISSION 1937** ».

A l'arrière, sous l'arc de la porte qui est surmonté de drapeaux (de gauche à droite) : **l'abbé Forré** qui porte des petites lunettes rondes, **Charles Bouillaud**, alors sacristain, qui n'a presque plus de cheveux, et qui comme chantre chantait horriblement faux (d'après des anciens), un prêtre missionnaire (?), **Mr l'abbé Logeais**, très grand, et **Mr l'abbé Picard** (Alphonse natif du bourg de Mervent).

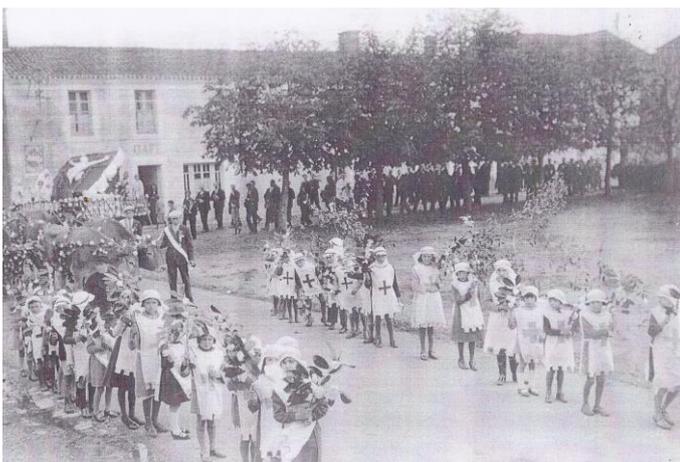


Bien alignés, énormément de jeunes costumés à la manière des croisés. Les garçons, à droite, sont au nombre d'un peu plus d'une trentaine ayant avec eux 4 porte-étendards.

← **Procession** : Place du Hérault devant le Monument aux Morts

De l'autre côté, une quarantaine de filles et encore au moins 6 porte-drapeaux. A travers toute cette jeunesse, plusieurs filles et garçons ont été habillés selon des sujets précis. On y reconnaît la Vierge de Lourdes, Ste Thérèse de Lisieux, Jeanne d'Arc, etc. et parmi les garçons : des évêques.

Cette procession, en 1935, partait de l'église, contournait la place du **Monument aux Morts**, passait



sous un premier arc de triomphe pointu où était accroché un blason « **JHS** », et se dirigeait vers le lieu-dit « **la Chapelle** » par la rue dite de la chapelle où plusieurs arcs de triomphe avaient aussi été élevés. Ensuite, la procession arrivait au niveau du **Petit Logis** (n°16 rue de la Chapelle) où se trouvait une seconde arche très feuillue.

Procession : à la sortie de la rue de la Chapelle →

Elle était précédée par des cavaliers, personnages plus aisés, peut-être des notables qui faisaient partie de la Société de chasse, du Rally-





Un char, où reposait le Christ, était traîné par six magnifiques bœufs que conduisait Mr Elie Gustave Bonenfant (° 1901 fils de Léon Honoré) et qui avait alors environ 34 ans. Ce même char a resservi en 1937.

← **Procession** : rue de la Chapelle

Sur cette charrette magnifiquement décorée de roses en papier, probablement de couleur pastel et, dont devant, on pouvait lire : « VIVE JESUS », ont été installés cinq jeunes enfants (de gauche à droite) : une sainte ? (Thérèse, fille d'Hélène Pérochain femme Raison), **Ste Vierge** (Marcelle Aymé femme André Guillemet), **Enfant Jésus** (Madeleine Bonenfant femme André Royer), une sainte ?

(Janine Royer femme Roger Faucheron) et **Ste Madeleine**, qui selon la Bible, essuya les pieds de Jésus de ses longs cheveux (Madeleine Dieumegard qui a de magnifiques cheveux très longs femme. . . Morisset d'Ecoutard).

Au dos du panneau, qui soutenait le Christ, se trouvait encore d'autres jeunes enfants : essentiellement des filles et peu de garçons.

Puis, le cortège arrive enfin à sa destination. Au lieu-dit la *Chapelle*, dans la « *patte d'oie* » formée par la route qui mène au *Petit-Maillezais* (à gauche via Fontenay) et le *chemin de Bourneau* (à droite via le cimetière) plus communément appelé, aujourd'hui, le *chemin du cimetière* qui est devenu la *route du Chêne-Tord*, se trouvait déjà un calvaire de pierre.

Il semblerait que le Christ avait été descendu, sans doute restauré, repeint, et remonté sur sa croix à l'occasion de cette mission. A moins qu'il aurait été changé mais cela n'est nullement mentionné dans les comptes de la Fabrique.

Par contre, il semble bien que ce soit celui installé en 1830 (voir plus haut p. 1777).

Arrivé donc à sa destination, le Christ sera grimpé à l'aide de cordages et des échafaudages décorés ont été prévues. Des branchages de houx, garnis de fleurs de papier, ont été installés autour du lieu.

Le **Calvaire** et les fidèles →

La foule s'agglutine devant et long du chemin qui conduit au cimetière. On y remarque (à gauche) Mr l'abbé Picard (natif de Mervent), un missionnaire, beaucoup d'enfants. A droite beaucoup d'étendards (au moins une dizaine) portés exclusivement par des hommes.

Le Christ se trouve, en attente, au pied du calvaire de pierre. Est-il monté à ce moment-là ?

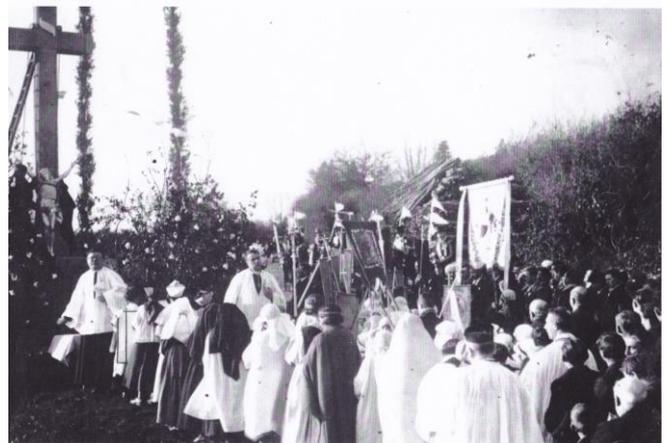
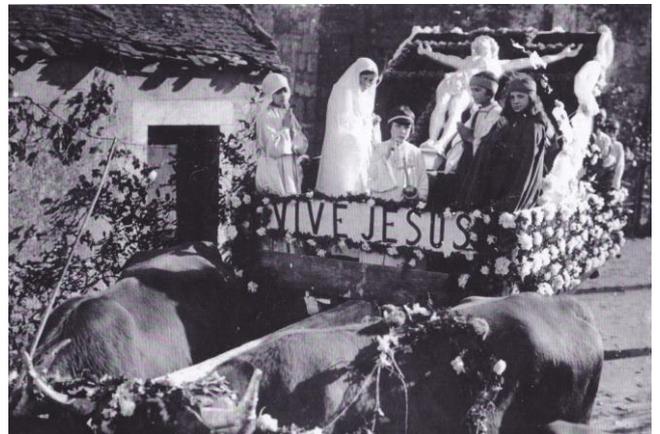
Dans les comptes-rendus du curé, pourtant si loquace, absolument rien n'est écrit à ce sujet !

← **Procession** : le retour au niveau de la rue du Prieuré

Difficile, aujourd'hui, de se rendre compte de l'importance de ce zèle tant de la part des religieux que de la part de ces paroissiens qui y participent !

Le retour de la procession se fit par le même chemin : de la Chapelle au bourg.

On y voit une foule importante et plus décontractée. Beaucoup de femmes habillées de noir et chapeautées ou portant la coiffe traditionnelle du pays. Les hommes étaient groupés



ensemble avançant et entourant le char.

A travers cette foule, j'ai reconnu sans difficulté ma mère, Suzanne, « la couturière », très renommée à Mervent (Bagné ° 1920), d'abord en 1935 sur une photo de l'époque puis en 1937 sur une autre photo (ci-contre).

Continuons le récit de ce compte-rendu : « Dans trois journées de fêtes rapprochées (Noël, l'Adoration, les Clôtures), il y eut près de 650 communiant, plusieurs ont communiqué plusieurs fois ».

Au passage, rappelons que ce sont toujours les « religieuses de l'Union Chrétienne qui fournissent le Pain d'autel » (les hosties).

Enfin : « La Mission a produit d'excellents résultats (de sérieux retours au Bon Dieu), il reste encore beaucoup à faire pour rendre cette population religieuse. Il y a chez elle un mélange d'ignorance religieuse,



d'indifférence, de respect humain difficile à combattre ».

L'impératif d'une mission s'inscrit dans la longue histoire du christianisme, au point d'en paraître indissociable. Pourtant le terme de mission, dans son acception moderne, s'impose seulement au XVIII^e siècle pour désigner une action programmée destinée à l'évangélisation.

En réunion du 1 janvier 1936, il est signalé par le Conseil curial: « reçu pour les offrandes faites à l'occasion de la Mission 713 frs » et aussi « Don à l'occasion de la Mission 300 frs » ; en août « payé pour le **Prédicateur** et le **Rally-Merventais** 100 frs » ainsi encore (1. 9.) « payé pour les prédicateurs et Missionnaires 350 frs ».



Le Rally-Merventais, société de « sonneurs de cor », était souvent demandé pour venir sonner du cor de chasse lors de fêtes à Mervent, et même pour les fêtes religieuses. La kermesse de la fête des Cors de chasse (1^e dimanche d'août), instituée à la fin de la seconde guerre mondiale (voir bull. n°41), attirait une foule énorme.

Cette société fut fondée en 1924 et comprenait pas moins de 4 sonneurs natifs de Mervent. Plusieurs de ces sonneries étaient bien connues dont « Adieux à Vouvant » et « Rally-Vendée » (musique et paroles) qui raconte l'histoire (réelle) de la *Belle Rosalie*, égyptienne en son temps, des chasseurs et sonneurs de cor (voir bull. n° 23).

En réunion du 25 janvier 1936, le Conseil s'exprime : « C'est avec satisfaction qu'on loue les **bienfaits de la Mission** et on espère que ces efforts de persévérances se maintiendront. Pour attirer les

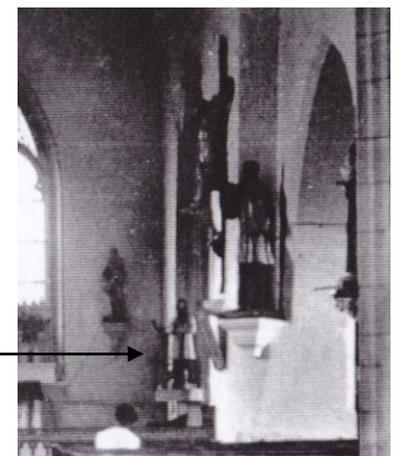
fidèles aux offices, il a été décidé de donner plus d'importance au chant en y faisant participer les petits enfants et les chanteurs. Pour cela, **l'achat de livres de chant** est décidé ».

Les festivités religieuses s'enchaînent si l'on peut dire ! Le jeune curé Forré ne chôme pas ! Au printemps, une manifestation religieuse est relatée :

« **Bénédition de la Statue du Saint curé d'Ars** ». (statue disparue voir plus haut p. 1763) : « Le 9 avril, le jour de la fête du Saint curé d'Ars, une statue a été bénite et placée près du sanctuaire du côté de l'épître (l'épître est le côté droit de l'autel, vu par les fidèles, où se trouve placé le livre contenant l'épître à lire durant la célébration). Le Révérend Père Bertaud des Missionnaires diocésains fit le panégyrique du Saint ».

Jean-Marie Vianney, dit le Curé d'Ars est né en 1786 et mort en 1859 à Ars-sur-Formans (Ain), sa paroisse pendant 41 ans. La réputation d'extrême austérité du curé, les diableries dont on le dit victime et les miracles qu'on lui

attribue attirent vers Ars un nombre de plus en plus grand de personnes désireuses de se confesser au saint. Le curé d'Ars, qui avait le don des larmes, pleurait quand, dans ses sermons, il évoquait le péché. Il sera nommé patron de tous les curés de l'Univers par le pape Pie XI en 1929.



Aux yeux des Merventais, le Curé d'Ars, 100 ans plus tard, ne rappelait-il pas ce que fut p. 1904 la vie édifiante de notre saint local, le Père de Montfort. Il paraissait, alors légitime, que le Curé d'Ars trouve une place à côté de Montfort. Il a été déposé contre le dernier pilier du chœur.



Le 12 juillet 1936, un nouvel évènement de taille pour les paroissiens de Mervent. Un des leurs, un enfant du pays, Mr l'abbé **Louis Bonenfant**, vient effectuer sa première messe dans notre église. Le Conseil curial note :

« *Première grand'messe de Mr l'abbé Louis Bonenfant* » 12 juillet 1936. « *Deux années de suite, la paroisse a la joie et l'honneur de donner deux de ses enfants au Bon Dieu. Cette fois, c'est Mr l'abbé Bonenfant qui, après de nombreuses difficultés, arrive enfin au but de ses désirs. La population de Mervent . . . n'a pas oublié celui qui il y a quelques temps menait la rude vie des paysans de nos campagnes. Ce fut devant une belle assistance qu'il célébra les . ? . entouré d'amis et de prêtre que la reconnaissance avait appelés près de lui en cette solennelle circonstance. Mr l'abbé Penaguin (?) aumônier du cercle . ? . de Tours, en raison de la part très active qui avait fini dans l'éclosion de cette vocation tardive, a bien accepter de donner le sermon de circonstance parlant des grandeurs du prêtre, de ses difficultés, de ses joies. C'est à la fin du repas que le nouveau prêtre entouré de ses parents et amis, Mr l'abbé Bonenfant révéla sa nomination pour la*

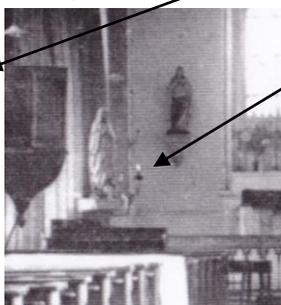
belle paroisse de Bazoges-en-Pareds où il trouvera un vaste champ pour exercer son zèle ».

Le nouveau curé Aimé Louis Léon Bonenfant, alors âgé de 38 ans, est né le 13 janvier 1898 au sein d'une famille nombreuse et profondément catholique. Son père, Léon Honoré Louis (° 1868) est cultivateur à la *Haute Clavelière*, a été pendant de nombreuses années membre du Conseil curial. L'abbé Louis Bonenfant avait 12 ans lorsque l'un de ses frères aîné, Etienne Louis Pierre (° 1896) décède des suites de ses blessures la veille de l'Armistice de la guerre 14-18 (voir bull. n° 19 la *Grand Guerre*).



Un mois plus tard, en plein été, le 15 août 1936, a lieu la « **Bénédition d'une statue de la Très Sainte Vierge** » (aujourd'hui, elle se trouve dans les Fonts Baptismaux après avoir pas mal voyagé dans l'église).

« *Le jour de la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge a été bénite une statue de Notre Bonne Mère du Ciel pour la placer à un autel et remplacer celle qui tombait de vétusté. Le R. P. Vinet fut le Prédicateur et le soir aux Vêpres les jeunes filles ont porté la nouvelle statue en procession* ».



Ce compte-rendu nous permet d'apprendre, en tous cas, qu'il y avait précédemment une statue de la Vierge probablement dans la chapelle qui lui était dédiée, mais dans un état de décrépitude

avancé !

Et, quelques mois plus tard, « **Bénédition du Drapeau des Anciens Combattants** » (ci-contre cérémonie du 11 novembre à Mervent). « *Le 11 novembre 1936, a été béni le drapeau du Groupe des Anciens Combattants de Mervent à l'occasion de l'office funèbre pour les Morts de la guerre (14-18)* ». Ce jour-là, en général, tous les hommes de la commune se déplaçaient ! Mais tous n'entraient pas dans l'église ! Tous ces comptes-rendus seront « *vu au cours de la visite pastorale du 13 avril 1937* » par L. Chiron vicaire général du diocèse de Luçon.



Lors de la Séance du Conseil curial du 10 janvier 1937, il est question du « **Retour de Mission** », qui ferait suite à la grandiose Mission de 1935, et prévu pour la fin de l'année !

« *En repassant la vie paroissiale de l'année, il a été agréable à tous de constater que les fruits de la « Mission » (de 1935) se maintiennent. Les prédications du « Retour de Mission » (1937) sont prévues pour la 2^{ème} quinzaine d'octobre et seront clôturées par l'érection d'un calvaire en bois mis au bourg, sur la route des Ouillères dans le terrain de Mr Auguste Dépré qui veut bien le mettre gracieusement à la disposition de la paroisse (mais cette parcelle a-t-elle été, alors, enregistrée au cadastre ?). Le Conseil approuve Mr le curé (André Forré) dans ses efforts pour régulariser la possession de la **Chapelle du Nay**, et la réunion se termine par la prière habituelle* ».



Mais revenons à la Mission à venir.

Sur un terrain donné par la famille Desprès Auguste (aujourd'hui n° 22 route du Lac) est érigé, dans la 2^{ème} quinzaine d'Octobre 1937, un Calvaire, lors de ce que l'on appelait le « Retour de Mission prêchée par le R.P. Ribouleau : Missionnaire Montfortains ».

Les nombreuses photographies d'époque nous montrent un certain déploiement de faste ; les enfants ont remis les costumes déjà portés lors de la Mission de 1935.

L'église a été somptueusement décorée : ce sont des cascades de branchages feuillus de « fringuenelle (en patois) » entrelacés d'une multitude de fleurs de papier multicolores, formant des guirlandes suspendues au plafond mais aussi le long des



murs. Cela représentait des heures de travail qu'on effectuait le soir à la veillée.

Comme pour la précédente mission un programme a été édité, à peu près identique à celui de 1935, et distribué (ou peut-être vendu) dans les familles de la paroisse.

← Décoration de l'église Mission 1937



Il se compose d'une 1^{ère} semaine du dimanche 17 octobre au samedi 23 : **Dimanche 17 octobre** : Grande Fête de **Notre-Dame de Lourdes**, Procession aux flambeaux, **Vénération d'une précieuse relique** de Ste-Bernadette et distribution de souvenirs, et le reste de la semaine se déroule comme habituellement

sauf le Vendredi 22 où il y aura, cette fois, Grande Fête en l'honneur de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus.

Vénération d'une précieuse relique de la Sainte.

Puis d'une 2^{ème} semaine, du dimanche 24 au samedi 30 octobre, et qui commence par : « Ouverture d'un Triduum en l'honneur de la Très Sainte Vierge. Tableaux vivants. Ce programme

a été très raturé et modifié. Le Triduum est remplacé par 3 jours de Jubilé de la Vierge sinon le reste de cette semaine se déroule comme la précédente.

Et la 3^{ème} semaine, presque

identique aux précédentes, se termine le lundi 1^{er} novembre par la **Procession solennelle dans le village** suivie par la **Bénédictio**n du nouveau calvaire.

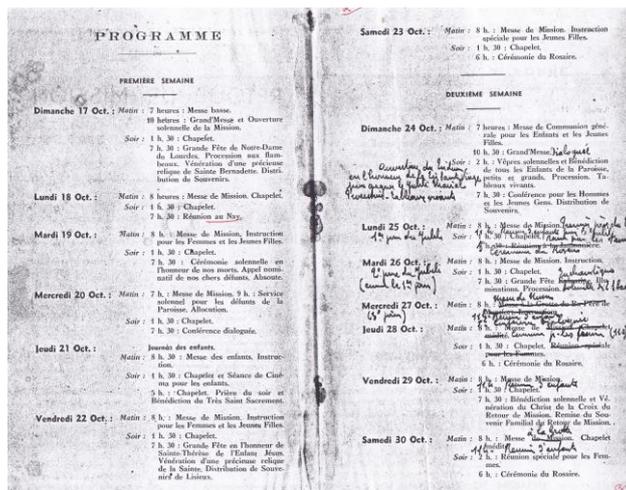
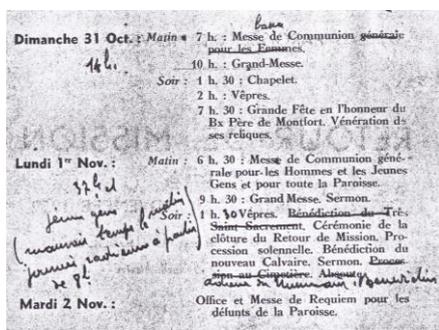
Une nouveauté cette fois. Le curé Forré adresse un mot à ses paroissiens :

« Mes chers paroissiens. Le souvenir de la dernière Mission n'est pas effacé, dans vos cœurs. J'en ai recueilli parmi vous l'écho enthousiaste. C'est donc avec une grande confiance que je vous offre aujourd'hui ce retour de Mission.

« Il répond, j'en suis sûr, à vos désirs : il répond aussi aux besoins de vos âmes qu'il importe de maintenir ou d'engager dans le chemin du Ciel.

« Comme pendant la Mission, notre chère et vieille église connaîtra une foule inaccoutumée. La parole apostolique de notre bon Missionnaire tombera pendant quinze jour dans nos âmes, comme le bon grain dans les sillons, et fécondée par la grâce du Bon Dieu, lèvera en moisson riche de promesses pour l'éternité ».

« Votre Curé tout dévoué. A. FORRE » (André Forré).



A peu près pareillement que pour 1935, le Christ majestueux est posé sur un support décoré p. 1906



lequel est transporté par un char tiré par deux bœufs, cette fois-là, absolument pas décorés.

← Le cortège, **Place du Hérault**, l'église au fond

Le parcours sera presque le même : départ de l'église, contournant bien sûr la Place du Hérault, passant devant l'Hôtel Gourdon, qui a accroché au-dessus de sa porte d'entrée, deux drapeaux bleu-blanc-rouge.

Ensuite, le cortège s'engage dans la direction de la Chapelle, par la rue du même nom, passant sous plusieurs arcs de triomphe.

Puis, il descend vers la *Chapelle* et effectue un virage à gauche avant de redescendre en direction de la *Vallée* (aujourd'hui devenu *route du Lac*)

← La **descente** du cortège vers la **Chapelle**

La pente est assez prononcée, pour arriver à ce lieu vraiment hors du bourg. Dans la forte courbe qui précède la dangereuse descente et, juste avant l'abattoir (aujourd'hui, la maison Rivasseau traiteur), se trouvait ce petit bout de parcelle si gracieusement offerte (voir plus haut 1905).

A gauche, sur la hauteur du fossé (jouxte toujours le n° 24 *route du Lac*) qui surplombe la route assez récente, sera installé le nouveau calvaire.

Cette route a été réalisée en 1865 et sera utilisable en 1869 dite alors « *Route Neuve* » avant d'être connue sous la D 99. Précédemment, il n'y avait que la route qui traversait le bourg et qui descendait par le *chemin des Statues* jusqu'à la *Vallée*.

← La **descente** du cortège après la **Chapelle**

Cette « *Route Neuve* » fut taillée dans le coteau, alors vierge, qui s'étendait juste en-dessous de la *rue des Juifs* jusqu'au moulin des *Deux-Eaux*, niché au bord de la rivière *Mère*, qui se jette là, dans la rivière *Vendée*.

Le calvaire de bois avait sûrement été installé avant le jour de la cérémonie. Des échafaudages

imposants ont été conservés pour monter plus facilement le Christ.

Le cortège arrive sur le lieu de la **Plantation** (sic) →

Une importante foule entoure, suit ou précède le Christ et on y voit même une automobile qui suit juste derrière le char. D'autres paroissiens se sont installés en attente du passage du char, tout au long du parcours et surtout sur le lieu même.

Néanmoins la foule semble un peu moins nombreuse que pour la précédente mission ! Le mauvais temps, sans doute, y contribua !

Le cortège arrivé, domine les **Deux-Eaux** →

Juste un instant, voyons la vision, de ce moment-là, évoquée par le curé :

« *Il faut bien dire tout d'abord que le retour de Mission, en dépit des efforts du Missionnaire n'eut pas l'entrain de la Mission de 1935. On croit en voir la raison dans l'activité . . . de certains fonctionnaires. De plus, le mauvais temps sous toutes ses formes (pluie, vent, gelée, grêle) a concentré les facultés de*



l'assistance, des cérémonies. Les réunions et cérémonies minutieusement ordonnées par le Mission- p. 1907



nnaire (comme vu on pourra en juger en consultant le programme (sic)) furent assez bien suivies. Ceux et celles qui avaient fini « leur Mission » (de 1935), à 2 exceptions près, finirent « leur Retour de Mission ». La clôture, favorisée par un temps magnifique, fut marquée par l'érection du calvaire (croix en bois et Christ) qui se trouve sur la route des Ouillères face à la vallée des Deux-Eaux. Mr et Mme Auguste Depré en ont donné l'emplacement. Les paroissiens se sont montrés généreux dans leur contribution aux frais du Retour de Mission. La souscription s'est élevée à la somme de 2540 frs » (environ 1875 E).

← Le cortège et le char sur place (à droite, on aperçoit l'abattoir)

Une fois sur place, le Christ est hissé par les hommes à travers un enchevêtrement de poutres et de poutrelles, puis béni par plusieurs prêtres dont l'abbé Picard (à l'extrême) qui semble en pleine homélie.

Comme pour la mission de 1935, un photographe professionnel a immortalisé la scène. En bas de cette photo, on peut lire « Mervent – Retour de Mission 1937 ».

← Le Christ enfin en place

Une chose est réellement intéressante dans la narration faite plus haut « l'érection d'un calvaire en bois mis au bourg, sur la route des Ouillères dans le terrain de Mr Auguste Dépré qui veut bien le mettre gracieusement à la disposition de la paroisse ».

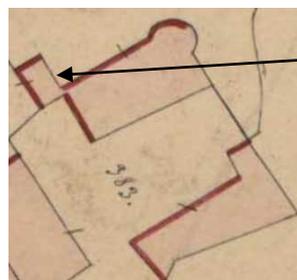
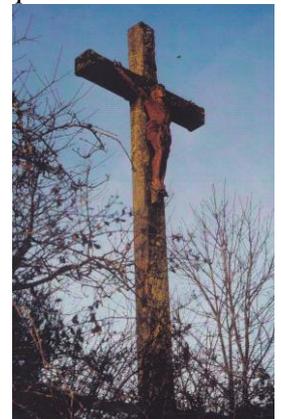


Ce petit bout de terrain (entre 16 et 20 m2 environ), que l'on pourrait croire appartenir à Mr Eggyman-Babert, l'actuel résident, en fait, ne lui appartient absolument pas mais bien à l'Eglise. Dommage, qu'en, en interdisant l'accès par une haie de charmille, il le considère comme le sien. Il ne m'est pas rare de le voir (ma propriété jouxte le calvaire) de le voir au pied du calvaire en train de prier.

Il y a, à peine une dizaine d'années, quelques fervents catholiques de Mervent ont descendu le Christ afin de le repeindre.

Après ces festivités religieuses, la vie de la paroisse reprend son cours normal.

Un petit compte-rendu est donné lors de la Session du 9 janvier 1938 : « Les membres se sont échangés leurs impressions concernant le « Retour de Mission » et sur la suggestion, il a été décidé de rendre les offices du dimanche plus intéressant grâce à un organiste capable de soutenir les chants ».



Puis, il a été rajouté en août : « La chapelle du Nay, propriété des héritiers de la succession Gilbert est devenue propriété de l'association diocésaine de Luçon grâce à la générosité Mtre Ribot (M° Ribot + en 1892, avait acheté la Chapelle du Nay à la famille Gilbert de Moncoutant 79) qui l'avait construite (reconstruite). Des travaux se montant à la somme de 1857 frs 25 ont été menés à bonne fin. Cette chapelle pourra désormais servir de chapelle de secours sans qu'on ait la crainte de la voir désaffectée un jour ou l'autre ».

Cette chapelle était signalée déjà en 1596, et la cave en-dessous n'était autre qu'une crypte. Ce dossier, sur la Chapelle du Nay, serait trop important pour être publié dans le présent bulletin. Il le sera lors d'un prochain bulletin sur la seigneurie de la Cour du Nay.

Une acquisition, sans doute importante pour le faste des processions, a été faite le 15 juin 1938 « achat de panaches pour le dais ».

Réunion du 8 janvier 1939 : « Mr le Curé fait connaître au Conseil que Mr Honoré Bonenfant (70 ans et grand-oncle de Cécile Bonenfant) avait présenté sa démission motivant sa grande



surdité. Son fils Elie Bonenfant, de la Clavelière (Elie Aimé ° 1898, et père de Madeleine Bonenfant p. 1908



organiste et chanteuse aux offices femme d'André Royer. Elie, suite a une attaque, demeurera paralytique + 1956) a été élu à l'unanimité pour le remplacer ».

Réunion de fin d'année 1940 : « En l'absence de Mr Amédée Poirier toujours prisonnier en Allemagne, les comptes et budget ont été fait comme d'habitude. Il a été question de refaire . . . « **La Merventaise** », société d'éducation populaire créée en 1929 et en sommeil depuis 1931 en vue de prendre la direction dans les œuvres de la jeunesse locale ».

Jusque-là, l'église semblait être éclairée par des ampoules électriques mais le 2. 5. 1942, il a été payé pour « Installation de **bougies électriques** et pour achat d'un transformateur 282 frs ».

Une visite importante signalée par une facture du 10. 10. 1942, « frais occasionnés pour la réception de Monseigneur (l'évêque) 450 frs ». Puis payé encore (10. 12. 1942) « frais pour la fête de l'Adoration 300 frs ».

En pleine guerre, on encourage les familles nombreuses.

« Le 29 août **1941** Monseigneur Massé, vicaire général, est venu à Mervent pour administrer le sacrement de baptême à Andrée Simonne Boutin 12^{ème} enfant d'Auguste Boutin et de Jeanne Chataignier habitant à la Grande Perrure. Le parrain de l'enfant a été un frère Royer ; sa marraine sa sœur Jeanne. Beaucoup de mamans avaient tenu à venir à ce baptême et à présenter elle-même leurs enfants à

Monseigneur pour les faire bénir ».

Réunion du Conseil Curial du 2 janvier 1943 : « En l'absence de Mr Poirier (Amédée, prisonnier de guerre) **toujours retenu en Allemagne**, le Conseil Curial s'est réuni pour la présentation des comptes et budget etc.

« Le Conseil déplore la mort de Mr Ernest Jourdain qui fut membre du Conseil curial pendant de longues années, il laisse dans la paroisse le souvenir d'un **homme convaincu et attaché à la religion de ses pères**. Son neveu, Mr André Jourdain, du Beugnon (dernière ferme, à droite, avant d'entrer dans la forêt à la Cornelière), syndic communal et **homme d'un grand mérite**, était tout désigné pour le remplacer. Le choix que les Conseillers ont fait sur sa personne est ratifié par Monseigneur l'Evêque, ainsi que la réélection de Mrs Marcel Guillemet et Poirier.

« On se félicite de la comptabilité des recettes. Les **offrandes de la crèche** ont atteint la somme de 2518 frs (590 E) chiffre qui n'a jamais été dépassé.

« La **toiture de l'église demande à être refaite**. Mr le curé (André Forré) fut heureux de signaler aux autres membres que Mr le maire a prévu cette réparation pour le printemps 1944. On se réjouit de la part active que prend le groupe des jeunes gens à la Grand'messe et on espère bien que ce zèle et cette action ne se ralentira pas. On éprouve la nécessité d'une salle paroissiale pour le fonctionnement des œuvres de jeunesse et ce désir se réalisera quand ? **C'est toujours la guerre !**

« Mr **Charles Bouillaud**, sacristain, **dévoué employé** de l'église depuis longtemps reçut les félicitations de ses collègues en réunion, en raison de la distinction dont il fut l'objet en recevant de Mr le curé la Croix de la Reconnaissance diocésaine (la Reconnaissance diocésaine est « conférée non seulement à des personnes individuelles, mais aussi à des équipes, à des groupes ou à des regroupements créés pour la réalisation de projets particuliers ») que Mrg l'Evêque lui décerna



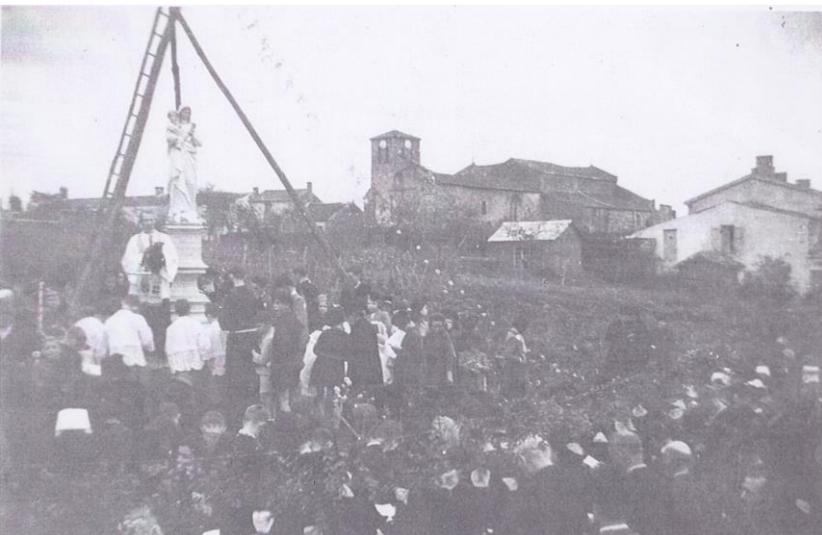
en raisons de ses longs et dévoués services. Il en avait déjà reçu une du Pape Pie XI en 1924.

Triduum Marial du 27 – 31 octobre 1943. Compte-rendu du secrétaire du Conseil curial.

← **Installation de la Vierge 1943**

(copie de l'article paru dans la Voix de la Vendée – journal) :

« Le pays sanctifié par le P. de Montfort n'est-il pas tout désigné pour une fête mariale ? Dimanche veille de la Toussaint, nous l'avons eu tellement belle ! La journée a commencée par une



Après un triduum préparatoire prêché par le R. P. **Samuel des Pères Franciscains** de Fontenay-le-Comte, dont les exhortations et la pitié ont réveillé dans tous les cœurs l'amour de la Très Sainte Vierge, la fête s'est déroulée ».

Le char attelé aux bœufs, au **virage de la Chapelle** →

Tout d'abord, il est question de la belle statue de la Vierge dont nous avons déjà parlé (voir plus haut p. 1889, 90).

Puis, ensuite : « Dès le matin, de nombreuses communions prouvaient la ferveur avec laquelle on se préparait à célébrer cette journée. A la grand'messe un sermon du R. P. vint encore nous encourager. Après les vêpres, un

char attelé de six paires de bœufs, et décoré de fleurs blanches et bleues, vint prendre la statue entourée d'enfants qui montèrent dans le char : fillettes en blanc portant des paniers de fruits et petits garçons munis d'outils agricoles. Et au chant d'un cantique de circonstance la Très Sainte Vierge se rendit, précédée d'une logue procession à l'endroit où le socle était préparé. Elle s'avavançait majestueuse, passant sous trois arcs de triomphe et présentant l'Enfant Jésus dont les mains bénissait la foule ».



← La Statue de **Notre-Dame des Champs** sur son socle

Un Compte-rendu plus complet a été fait du Triduum Marial du 25 – 31 octobre 1943. La date est un peu différente mais il est question, cette fois, surtout des préparatifs de cette fête (apparemment ce n'est pas la même personne qui relate l'évènement qui est vu sous un autre angle).

« Mervent est ce qu'il est et sa **réputation n'est pas à son avantage**, cependant quand il s'agit de préparer une fête religieuse, la partie la meilleure de sa population bouge avec enthousiasme. La date de ce Triduum était pourtant mal choisie puisque : « c'était l'époque des semailles – certains viennent en appel ou d'autres paroisses en cette veille de Toussaint – les bœufs prévus, pour tirer le char de la statue, étaient occupés de leur labour et ne seraient pas disponible – qui pourrait s'occuper de confectionner les arcs de triomphe ? C'était la mauvaise saison avec ses journées pluvieuses etc. etc. (sic).

« C'est en dépit de ces décourageantes réflexions que les travaux **d'aménagement du socle** qui devait supporter la statue commencèrent. Mais il fallait lancer l'enthousiasme, faire ce qui se dit bien de nos jours « créer le déclic ». Huit jours avant la fête, en donnant ses avis imprévus Mr le curé déclare sans aucune préméditation « mes biens chers frères, nous aurons du beau temps ».

« Dans la semaine ce fut une **température épouvantable** et décourageante : pluies, vent, éprouvant la tension des maçons et laissèrent douter d'un beau temps à venir. Dès le samedi, le soleil fait son apparition ce qui permit à une équipe de finir de ramasser du petit bois pour confectionner les arcs de triomphe ; l'un d'eux ne fut terminer qu'à 11 h (du soir) à la lumière d'une **lampe à carbure**. Le lendemain le soleil est radieux, il est de la fête et avant la première messe les arcs de triomphe se dressaient.



« Verra-t-on à l'avenir même les plus rétifs ? L'un d'eux avait bien affirmé quelques jours auparavant : « qu'il ne se prêterait pas à de tels préparatifs ». Mais, il fut l'un des premiers à monter à l'échelle : « Mr le curé (Forré) y a vu le signe d'une promesse », déclarait-il pour expliquer son attitude. C'est donc sur le signe de l'enthousiasme que la fête a commencé et qu'elle s'est déroulée. Les décorations des arcs de triomphe et du char traîné par deuze bœufs, l'entraîna dans le chant des cantiques, la belle longueur de la procession, en récitant en plein bourg et pour toute l'assistance de la **Consécration au Cœur de l'Immaculée de Marie** ; tout ceci a contribué à faire de cette belle journée la plus belle de celles que l'on



vit ici. A la tombée de la nuit, il se mit à pleuvoir pour continuer jusqu'au lendemain soir.



← Les marches, le socle et la Statue en bas de la rue du Prieuré

« Cependant, il faut bien le dire cette journée a brillé par son côté extérieur. Malgré la touchante prédication du R. P. Samuel du Couvent des Capucins à Fontenay, et la présence d'un confesseur étranger, le nombre de communiantes n'a pas dépassé celui de l'année précédente. Il faut dire toutefois que cette journée a mis de l'élan, de l'entrain, à lancer les jeunes qui, dans le chœur de l'église, et qu'elle a fini de mettre la statue de notre bonne Mère dans le bourg ».



le couvent est vendu comme bien national à des particuliers. Diverses constructions sont réalisées du début du 19e siècle à la fin du 20e. Au cours de la première moitié du 19e siècle, des demeures privées s'élèvent dans l'enclos. Une maison est construite 5 rue Barnabé-Brisson vers 1813. Une demeure est édiflée au n° 7 en 1845, d'après les matrices cadastrales, demeure qui sera léguée à l'institution Saint-Joseph en 1878 par la famille Mignon-Vinet. Enfin, une chapelle est érigée sur cette même parcelle ; elle sera détruite en 1975. Quant au couvent proprement

dit, il est divisé en deux propriétés. La partie la plus importante, coté ouest, a été aménagée en demeure et une façade néo-classique a été édiflée vers 1830 ; cette demeure a été léguée à l'institution Saint-Joseph par la famille Baron-Latouche en 1949.

Rue Bélesbat à Fontenay

Reprenons le compte-rendu :

« Dans la semaine qui suivit, on entendait dire : « il faudrait souvent des fêtes de ce genre ». Cependant, on ne peut pas les remettre plus régulièrement, il faut bien du temps pour donner à ces fêtes leur raison d'être. On attend la fin de la guerre pour placer encore dans le bourg et sur un terrain acheté une statue du Bx (Bienheureux) Père de Montfort, à l'occasion des fêtes organiser pour marquer sa canonisation, espérons que ce soit pour bientôt. . . (20 juillet 1947 par Pie XII).

« Et ce fut en cette journée, le dimanche 31 octobre 1943, que la statue de N. D. des Champs fut placée au centre de notre petite bourgade. Qu'elle en soit la protectrice et la gardienne ».

*d'élan, de l'entrain, ce l'année les jeunes dans la et
l'église et qui alla jusqu'à mettre la statue dans
le bourg.
Dans la semaine qui suivit, on entendait dire
il faudrait souvent des fêtes de ce genre...
On ne peut pas les remettre plus régulièrement,
il faut bien du temps pour donner à ces fêtes leur
raison d'être.
On attend la fin de la guerre pour placer, dans
le bourg et sur un terrain acheté, une statue
Bx Père de Montfort à l'occasion des fêtes organisées
pour marquer sa canonisation, espérons que ce
sera pour bientôt.
Et ce fut en cette journée le dimanche 31 octobre
1943 que la statue de N. D. des Champs fut placée
au centre de notre petite bourgade pour en être
la protectrice et la gardienne. L'année Baron Mignon-Vinet en*



Ce compte-rendu, mal écrit, truffé de fautes, de ratures, presque illisible, n'était-il qu'un brouillon ? Peu importe, il nous donne quelques détails supplémentaires sur les fêtes religieuses qui se déroulaient, alors, à Mervent.

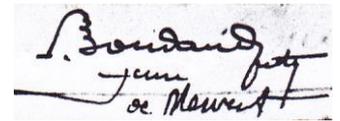
Le bout de terrain, où fut déposé et confectionné le socle destiné à recevoir Notre-Dame des champs, avait été offert par Jeanne Bodin (née Royer), l'épicière, pour, selon la rumeur, se faire pardonner quelques vilains pêchés !

Ces jours-ci, je suis passé voir Notre-Dame des champs qui a pris un coup de vieux ! Elle aurait bien besoin d'être rafraîchie !

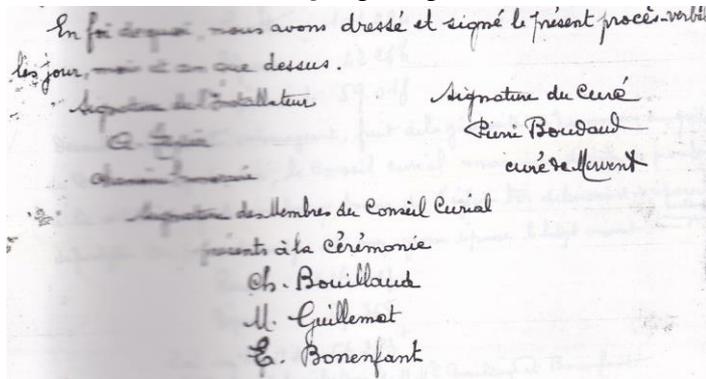
Mr le curé **Pierre Boudaud** est arrivé le 11 mai 1944.

p. 1911

Installation de Mr l'abbé Pierre Boudaud (1944 – 1949), ancien vicaire de St-Jean de Monts. Il semblerait que ce soit un jeune prêtre fraîchement sorti du séminaire (22 ans environ).



« *Le dimanche 4 juin, avant la Grand'messe, Mr l'abbé Boudaud a pris possession de la Cure de Mervent, à laquelle il a été nommé par Mgr Cazaux (voir plus loin p. 1915) par une lettre datée du 11 mai 1944. Monsieur le chanoine Texier, supérieur de l'Institution St-Joseph de Fontenay-le-Comte, dûment délégué pour procéder à l'installation du nouveau curé de Mervent, a rempli avec le titulaire de la dite cure, toutes les cérémonies et prescriptions imposés par les règlements ecclésiastiques* » etc.



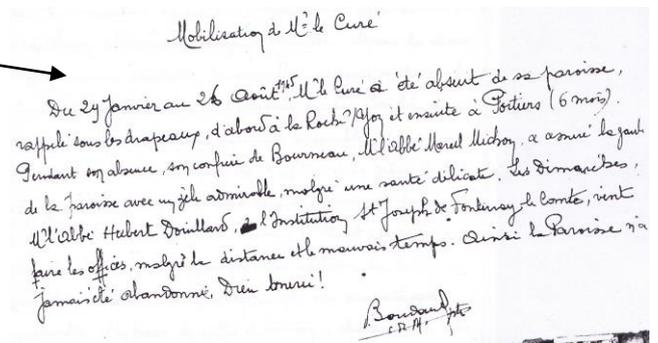
« *En foi de quoi, nous avons dressé et signé le présent procès-verbal les jour, mois et an que dessus* ». Ont signés avec eux peu de membres du Conseil curial puisque certains d'entre eux étaient alors prisonniers de guerre : Charles Bouillaud, le sacristain et chantre, toujours fidèle au poste, Marcel Guillemet et Elie Bonenfant.

Un an plus tard, Mr l'abbé Boudaud est

mobilisé.

Lors d'une session sans date, il a été noté :

« *Mobilisation de Mr le Curé – Du 29 janvier au 26 août 1945, Mr le Curé a été absent de sa paroisse, rappelé sous les drapeaux, d'abord à la Roche / Yon et ensuite à Poitiers (6 mois). Pendant son absence, son confrère de Bourneau, Mr l'abbé Marcel Michon, a assuré la garde de la paroisse avec un zèle admirable malgré une santé délicate. Les dimanches, Mr l'abbé Hubert Douillard, de l'Institution St-Joseph de Fontenay-le-Comte, vint pour faire les offices malgré la distance et le mauvais temps. Ainsi la paroisse n'a jamais été abandonnée Dieu Merci !* » signé : Boudaud.



Mr l'abbé Picard, aussi absent, ne pouvait faire le remplacement. Les réservistes et les jeunes de la classe 1943 (nés en 1923) partent ; ceux des classes 44 et 45 vont suivre.

Lors de la réunion du Conseil curial du 7 janvier 1945, il est signalé : « *Après une absence de 5 ans, le conseil curial est heureux de saluer Mr Amédée Poirier de retour de captivité. Il se félicite du retour de Mr le curé mobilisé du 25 janvier au 25 août* » (les anciens prisonniers ont encore un défi de taille à relever : réussir à reprendre une vie normale et se réinsérer dans la société).

Le secrétaire du Conseil curial, semble satisfait de la gestion présente de leur collaboration. Il a même osé écrire dans le registre : « *Un humoriste (sans doute de Mervent) souhaite que l'Etat gère la France, comme le Conseil curial de Mervent, gère la Fabrique paroissiale !!!* » (sic).



Le 20 janvier 1945, il est signalé : « *payé pour Dalmatiques (sic) du Doyenné 700 frs* » (riche tunique à manches amples et courtes se fabriquait d'abord en Dalmatie). C'est cher !

Mais il est vrai aussi, que depuis la fin de la guerre, la valeur de la monnaie a terriblement changée !

Compte- rendu de la Semaine du Sacré – Cœur du 23 au 30 Septembre 1945.

« *Mervent a eu sa semaine du Sacré – Cœur du dimanche 23 au dimanche 30*

Septembre. Le Prédicateur en fut le R. P. Gautreau, de la Société des Missionnaires Diocésains de Luçon.

Annoncée chaque dimanche depuis la démobilisation de Mr le Curé (Boudaud), et par une invitation personnelle adressée à chaque famille, cette semaine aurait dû avoir un plus grand succès. Car bien que Mervent soit loin d'être une paroisse chrétienne dans son ensemble, il est hors de doute que beaucoup trop se sont abstenus de profiter de la grâce de Dieu.

← La Statue du Sacré-Cœur (dans la chapelle de gauche)

« Les réunions générales du soir eurent une moyenne de 100 à 120 participants. Le zèle du R. P. Prédicateur fut au dessus de tout éloge. Il a montré avec une chaude et vibrante éloquence les raisons du culte du Sacré-Cœur, sa nécessité actuelle, sa

pratique et ses avantages.

« Pour agrémenter l'exposé de cette dévotion, chaque soir une petite cérémonie fut organisée avec la participation des enfants. – Le dimanche 23, aux Vêpres, les enfants, préalablement avertis, apportèrent chacun un petit bouquet de fleurs pour orner le trône du Sacré-Cœur placé du côté de l'Evangile (du côté du baptistère, c'est-à-dire côté gauche quand on entre dans l'église) – Le lundi soir (24 sept.), ces mêmes enfants vinrent déposer aux pieds du Divin Maître chacun un petit drapeau français confectionné par eux-mêmes et sur lequel ils avaient naïvement dessiné l'emblème du Sacré-Cœur et une pieuse invocation. Par ce geste, ils

voulaient manifester à la paroisse la nécessité d'un national envers le Cœur de Jésus . . . protection pour la France. Le mardi soir (25 sept.) en fin de les petites filles chantèrent et mimèrent de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus (ci- « Jeter des Fleurs » : « Par nos prières

Jeter des fleurs

DEV 178
W 26-46

Texte : Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus
Musique : Jean-Marie VINCENT
Harmonisation : José GURDAK
© Bayard Liturgie

COUPLETS

1. Jé - sus, mon seul A - mour, au pied de ton Cal - vai - re Que j'ai - me cha - que
2. Sei - gneur, de - ta beau - té mon à - me s'est é - pri - se, Je veux te pro - di -
3. Les pé - ta - les des fleurs, ca - res - sant ton Vi - sa - ge Te di - sent que mon

Lam La7 Ré2m Solm La Ré Solm Sol4 Do 7

régulières et bien faites, par nos sacrifices Bon Dieu nous touchons le cœur de Jésus, là nos fleurs qui réjouissent son Sacré –

« - Le mercredi soir (26 sept.), heure



quotidiens, par notre travail offert au nous nous le rendons favorables. Ce sont Cœur ». (24 sept.)

sainte, au terme de laquelle eut lieu une procession du St-Sacrement à l'intérieur de l'église. Pendant le chant de

l'Hosanna du . . ? . . Jérusalem, les enfants agitaient des palmes comme les petits contemporains du Divin Maître . .

← Enfants de Mervent lors d'une procession 1935

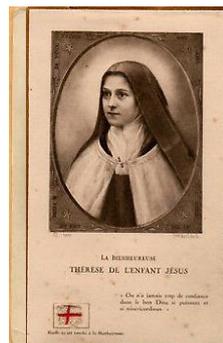
« - Le jeudi soir (27 sept.) après le

sermon sur l'Apostolat (devoir) de la prière, distribution d'images – souvenirs et des formules de consécration à remplir pour le soir de la clôture ».

Images souvenirs, d'époque →

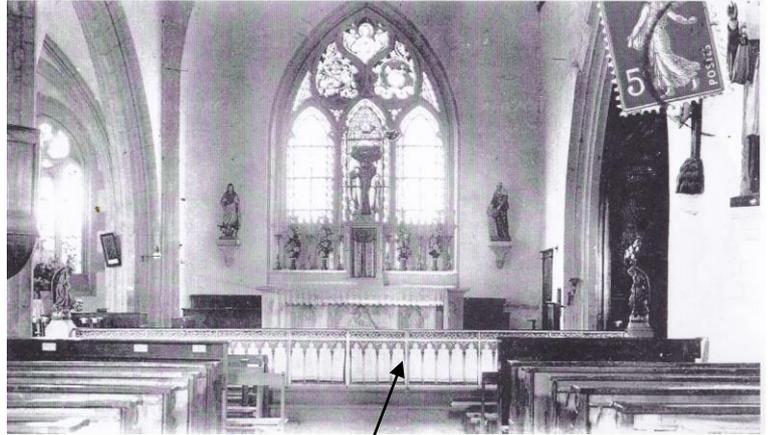
« - Le samedi soir (29 sept. 1945), veille de la 1^{ère} fête nationale de Ste-Thérèse de l'E. J., la réunion se termine par la vénération d'une relique de la Ste que le R. P. Prédicateur avait eu la délicate pensée d'apporter avec lui. L'assistance, sur l'invitation du R. P. demande à la nouvelle « sainte nationale » de susciter en France et chez nous en particulier de nombreuses « petites âmes » dévouées, comme elle, au Cœur de Jésus ».

Il serait intéressant de savoir quelle sorte de relique a bien pu apporter avec lui, de Lisieux sans doute, le Prédicateur présent à Mervent. Au point de vue des reliques, il n'y aurait sans doute que l'embarras du choix ! Sauf, qu'il était impossible d'en soustraire à ce p. 1913



moment-là. Lors des deux exhumations de la Sainte dont celle de 1917, il aurait sûrement été possible d'en conserver : ossements, fragments de vêtements qui sont alors mis dans de petits sacs de soie, des cheveux ou voire même des objets comme un mouchoir ! Je serais, tout de même, très curieuse de savoir de quoi il s'agissait !

« Chaque matin de la semaine, après la messe de paroisse dialoguée (ce n'est pas une messe basse) suivant le formulaire diocésain, eut lieu une petite causerie pour les jeunes filles, et dans la soirée une conférence pour les dames. Environ une douzaine de personnes de chaque catégorie prirent part à ces missions spéciales. Plaise à Dieu que cette petite élite ait tiré profit de ces réunions de pitié et de zèle inlassable du R. P. qui fut d'autant méritoire que l'auditoire était restreint ».



Le copiste reprend le compte-rendu qui n'est pas chronologique :

« - Le vendredi soir (28 sept.) 33 hommes et jeunes gens vinrent à la réunion qui leur était réservée. Petit nombre en soi, mais, à moins de conversions assez imprévisibles pour le moment, c'était le chiffre maximum escompté. Sur ce point le R. P. et Mr le curé (Boudaud) furent contents du résultat ».

« Jeudi matin (27 sept.), une bonne trentaine d'enfants prirent leur communion de la semaine ; la négligence de certains parents fit qu'une quinzaine d'enfants manquèrent à ce rendez-vous eucharistique.

« Le dimanche matin 30 sept. (sic) à 6 h/2 messe de communion générale. Environ 80 grandes personnes dont 20 hommes et jeunes gens s'approchèrent de la **Table Ste**. Le soir aux Vêpres, les chefs de famille vinrent processionnellement faire la consécration solennelle de leur foyer au Cœur de Jésus. Mr le Curé recueillit 42 attestations de la consécration familiale du soir. De plus, 88 personnes se sont enrôlées dans l'Apostolat de la Prière, dont 27 au 3^{ème} degré ».

« Pour porter un jugement équitable sur la semaine du Sacré – Cœur à Mervent, il est nécessaire de remarquer que deux villages éloignés du centre et entièrement pratiquants, groupent 14 familles soit 68 personnes et que ces familles ont suivi les exercices de la Semaine du Sacré – Cœur à la paroisse de Foussais ». Signé : Boudaud pêtre curé de Mervent.

Après les festivités religieuses, il a été « payé (1. 10. 1945) pour prédications de la semaine du Sacré – Cœur 1000 frs ». Tout de même !

Courrier de l'Evêché à Mr le curé Boudaud (qui traite d'un tout autre sujet) :

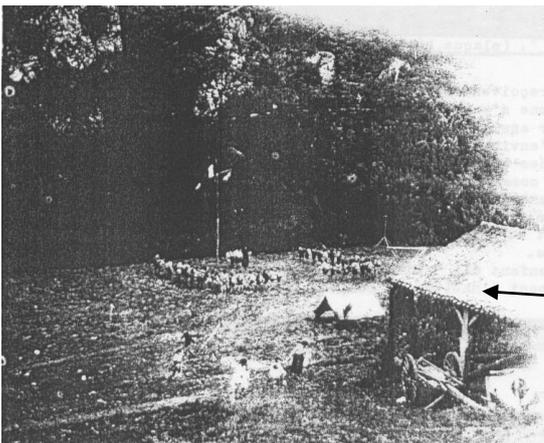
« Luçon 3/8/46. Cher Monsieur le Curé. J'ai trouvé trace de ce que j'appellerai le « règlement » des **sanctuaires du P. de Montfort**, en forêt de Mervent. Je vous le reproduis ici : Ni la grotte ni la « chapelle » (ex-maison du curé Albert) ne sont **considérés comme oratoires** mais on accorde l'autorisation d'y célébrer la messe conformément au Canon 822 § 4. Dans le cas où il y a



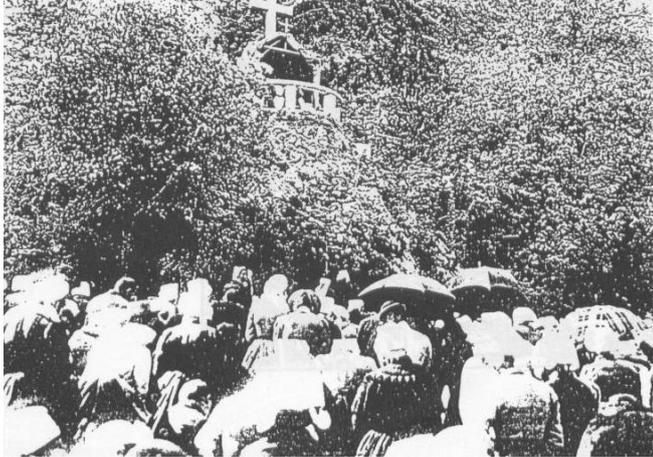
beaucoup de monde cette autorisation est étendue à l'autel qui se trouve au pied de la croix en plein air.

← **Pierre-Blanche** : camp de scouts 1956

« Pour n'avoir pas à recourir à l'Evêché à chaque fois - ce qui pourrait être gênant ou difficile - le Curé de Mervent est délégué - et par les présentes je vous délègue, vous et vos successeurs - pour accorder les autorisations - sachez . . . en chaque cas particuliers (ce qui ne veut pas dire forcément pour chaque messe ou si un **camp de scouts** (voir bull. n° 30 Pierre-Blanche) passe 2 ou 3 jours à proximité de la grotte), vous devez seulement, en fin de chaque année envoyer à l'Evêché le relevé



des autorisations accordées avec p. 1914 l'indication du jour et spécifications du lieu (grotte, chapelle ou calvaire) et mention des heures. J'y ajoute quelques considérations 1°/ Dans le cas de petits groupes de pèlerins (si le temps est favorable) et que vous jugiez que les abords de la grotte même ne seront pas durant le S. Sacrifice exposé au bruit distrayant, vous permettrez la messe à la grotte. 2°/ En cas de mauvais temps ou de circulation gênante autour de la grotte, vous pourrez permettre de dire la messe dans la chapelle. 3°/ En cas d'affluence et de pèlerinage plus considérable, vous permettrez si le temps est favorable, et en protégeant l'autel comme il est requis de dire la messe en plein air, **au pied de la croix sur la table de granit.**



← La foule au pied du calvaire de granit

« Ne manquez pas de transcrire la présente lettre sur votre registre paroissial. Veuillez agréer, Cher Monsieur le Curé l'expression de mes sentiments respectueux et dévoué. Signé : Humaud ».

Le curé du lieu où se trouvait un camp de scouts devait signaler sa présence : date, lieu, selon un réglementation bien précise : « Règlement Diocésain des Colonies de vacances ». Circulaire adressée à chaque curé de paroisse en date 28 juillet 1948. A Mervent, de 1950 à 1956, les camps étaient posés à Pierre-Blanche chez Mr Williamson, à Diet chez Mme

Griseau-Normand et aussi au bourg, dans le parc du château (actuelle mairie) chez Mr Guillet.

Revenons un instant en arrière, à la Réunion du 5 janvier 1947.

A ce moment-là, le budget de la Fabrique se porte bien puisque les recettes font plus du double que

les dépenses : « Devant le résultat encourageant, fruit de la générosité des paroissiens aux quêtes du dimanche en particulier, le Conseil Curial, unanime, décide de procéder à la restauration de nombreux bancs de l'église très détériorés, et de **réparer la salle à manger du Presbytère** ».

Un évènement important dans la paroisse.

Mr le Curé Boudaud est-il personnellement invité à Rome à l'occasion de la **Canonisation** du Bienheureux Père de Montfort ou se déplaça-t-il de son propre chef ?

Montfort avait, précédemment été béatifier le 9 septembre 1937 et la paroisse de Mervent avait alors reçue, de la part de son évêque (Cazaux), un « acte officiel de la Béatification de Louis Marie Grignon de Montfort ».

La Canonisation (10 ans plus tard) faisait suite à la Béatification. Un pèlerinage national, à Rome, était alors

Canonisation du Bx P. de Montfort à Rome le 20 juillet 1947

Monsieur le Curé a eu la grande joie d'aller à Rome assister à la grandiose fête de la Canonisation du Bx de Montfort. Il était d'ailleurs accompagné d'un excellent paroissien, M. Jean Grassin, de la Bodinière. Le pèlerinage, fut réussi en tout point grâce à la belle organisation de R.P.P. Montfortains de Paris.

Quelle joie pour un Merventais d'entendre, à St Pierre de Rome, le St Pape Pie XII proclamer la sainteté du solitaire de la Grotte, de l'apôtre de notre chère Vendée ! Quelle liesse de lumière ! Quelle symphonie musicale ! Quelle vision que de voir béatifier des enfants qui lui "orientent" en toute la langue de la terre !

On ne vit-tous les saints de l'apostolat actuel !



organisé.

Un compte-rendu est fait : « **Canonisation du Bx P. de Montfort à Rome le 20 juillet 1947** ».

« Monsieur le Curé a eu la grande joie d'aller à Rome assister à la grandiose fête de la Canonisation du Bx (Bienheureux) Montfort. Il était d'ailleurs accompagné d'un excellent paroissien, Mr Jean Grassin, de la Bodinière. Le pèlerinage (organisé pour aller à Rome, sans doute), fut réussi en tout point grâce à la belle organisation de R. R. P. P. Montfortains de Paris.



« Quelle joie pour un Merventais d'entendre, à St-Pierre de Rome, du St Pape Pie XII proclamer la sainteté du solitaire de la Grotte, de l'Apôtre de notre



chère Vendée ! Quelle féerie de lumières ! Quelle p. 1915 symphonie musicale ! Quelle vision que celle du Pape, du Père commun bénissant ses enfants qui lui « crient leur respect et leur amour dans toutes les longueurs de la terre !

« Un tel spectacle ne peut s'oublier ! On en vit tous les jours, surtout lorsque le découragement serait tenté de vous envahir devant les difficultés de l'Apostolat actuel ! Le jour même de la Canonisation, Mr le chanoine Loué, Directeur diocésain des Œuvres, disait la messe à la Grotte de Mervent : quelle heureuse coïncidence. A l'heure même où l'Eglise comptait un saint de plus, un saint de chez nous, dans son pauvre réduit, . . ? une messe d'action de grâce était dite à Mervent.

« Le dimanche qui suivit le Pèlerinage, Mr le Curé fit part à ses paroissiens de toutes ses impressions et distribua aux assistants une image – souvenir de la Canonisation. Que St-Louis Marie Grignon de Montfort protège et convertisse Mervent » Signé : Boudaud prêtre curé de Mervent.

Touchant ce compte-rendu qui semble bien sincère mais avec un peu trop d'envolées lyriques !



Le mois suivant, « **Triduum et Pèlerinage à la Grotte** 10, 11 et 12 août 1947 » relaté encore par le curé Boudaud.

« Mervent se devait de célébrer officiellement le grand évènement de la Canonisation du P. de Montfort. La statue du nouveau Saint avait pour la circonstance été remise à neuf (laquelle : celle à l'intérieur de la Grotte ou celle de l'église ?) quelques semaines plus tôt.

« Le R. P. Logeais, si heureusement connu à Mervent depuis la dernière Mission de 1935, fut le Prédicateur tout indiqué de ce Triduum.

« Le Triduum (trois jours consacrés à la prière) commença le Dimanche 10 Août. L'assistance fut celle des grands jours (Rameaux et



Toussaint). Cela fut dû en partie à ce fait que ce jour-là, la Société du Rally- Merventais célébrait la St-Hubert (voir plus haut p. 1903). Le R. P. (Logeais) sut très bien allier les deux panégyriques pour la joie de tous : musiciens et paroissiens.

« Le lundi soir, une cinquantaine de personnes prient part à une veillée de prière à la fois Mariale et Montfortaine (sic) – les deux choses vont si bien de pair. Mardi 12 Août fut la journée triomphale débordant de beaucoup le cadre paroissial.

« Monseigneur Cazaux, note évêque vénéré, n'avait-il pas promis sa présence au Pèlerinage ? Il n'en fallait pas davantage pour attirer la grande foule. Plus de 5000 personnes étaient là pour l'accueillir et l'ovationner (une cinquantaine de prêtres de Vendée et des Deux-Sèvres). Le cadre (même) de la Grotte était évidemment trop étroit pour contenir pareil auditoire, aussi grâce à l'obligeance des Eaux et Forêts, il y avait été possible d'aménager un vaste podium (volontairement rustique) pour que le déroulement des cérémonies se fit plus facilement. Les pèlerins étaient installés confortablement sous une vaste futaie de chênes et de hêtres et sur un terrain en pente très douce vraiment « ad hoc » (Monseigneur s'est plu à le souligner et à en féliciter les organisateurs).

« La Grand' Messe fut chantée par Mr le chanoine Rousseau, curé archiprêtre de la cathédrale de Luçon – Monseigneur assistant, paré, au trône. Grâce aux hauts – parleurs installés aux bons endroits toute la cérémonie fut facilement suivie. La foule chanta la messe si populaire de Dumont (ou Messe Royale d'Henry



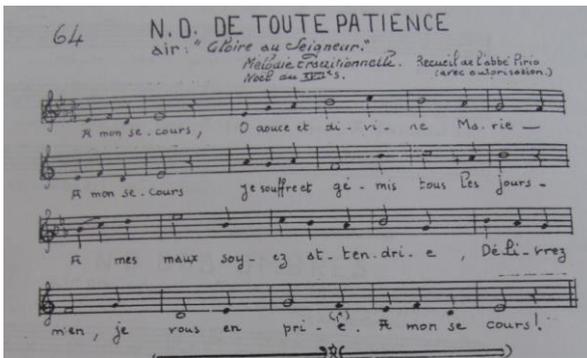
du Père de Montfort ou en son honneur.

du Mont qui étudia la musique et devient organiste en 1629). Le R. P. Logeais, à l'Evangile, brosse un portrait magnifique du nouveau St Vendéen (en fait Montfort était breton), venu jadis prier et souffrir en ces lieux !

« Après le repas de midi, la foule escalada la pente qui conduit à la Grotte même, témoin des prières et des austérités de Montfort. Le R.P. Prédicateur dirigea alors un pieux chapelet médité : malgré la chaleur torride et l'aspérité du terrain, la foule récite pieusement son chapelet. Ensuite eut lieu la traditionnelle procession à travers notre magnifique forêt au chant des cantiques populaires



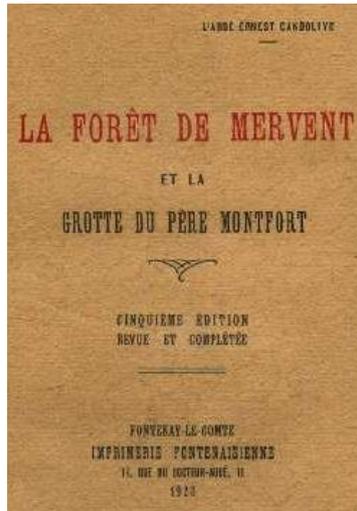
« Au retour de la procession, la foule groupée comme le matin devant le podium écoute p. 1916



avec un religieux respect Notre Evêque qui laissa parler son cœur et ses souvenirs. Lui aussi arrivait de Rome, où il avait tenu à fêter St LM de Montfort, et où il eut la joie de s'entretenir, seul à seul, avec N S P. le Pape !

« Le salut du St-Sacrement fut ensuite donner par Mgr et la foule se dispersa non sans avoir tenu à **vénérer la relique de St P. de Montfort que Mervent conserve si jalousement**. Espérons que ce beau Triduum aura procuré de la gloire au St P. de Montfort e qu'en retour Mervent aura beaucoup reçu de celui qui jadis vint l'évangéliser et

l'édifier ». Signé Boudaud prêtre curé de Mervent.



Mais de quelle relique peut-il bien s'agir et conservée si jalousement ?

Je n'ai rien trouvé à ce sujet. Je pense, alors, qu'il pourrait s'agir de « deux **cantiques** cartonné (sic) **dît du Père de Montfort** » gardé si pieusement et cité, uniquement, lors de l'inventaire de 1845 (voir plus haut p. 1836).

← 1^{ère} et 4^{ème} édition de ses livrets « **Forêt de Mervent** »

Le curé a écrit en bas de la page « **N.B.** *Tout cet été 1947, il y a eu de nombreux petits pèlerinages à la Grotte (Sœurs de la Sagesse de l'Hôpital de Niort, de l'hôpital de Saintes, une quarantaine de Frères de St-Gabriel avec le Rév. Frère Supérieur Général et ses assistants etc...)* ».

La Grotte et Pierre-Brune, attirent depuis longtemps les pèlerins mais bientôt aussi les premiers touristes. L'abbé Ernest Candolive fut le premier à publier un livret, avec une carte de la forêt, à l'intention de ces derniers. Il écrivait d'ailleurs : « **Aller en forêt c'est bien ; aller à la grotte pour prier, c'est mieux, car un saint est passé par là** ». Puis encore : « *Cette petite brochure est indispensable à toute personne qui vient à la grotte du Père Montfort* ». La 1^{ère} édition se fit en 1918 suivie par d'autres dont la 4^{ème} en 1923



Reprenons la chronologie de la vie de la paroisse.

Un an plus tard, lors de la Réunion du 4 janvier 1948 : « *Le Conseil Curial réunit en session ordinaire, regrette vivement la mort de l'un de ses membres, Mr **Charles Bouillaud, notre dévoué chantre – sacristain, décédé le 17 décembre dernier (1947)** après une cruelle maladie de 5 mois. Le Conseil propose à Monseigneur (l'évêque) l'élection de Mr Brosset. Les **dépenses ont dépassées nos prévisions**. Cela vient surtout de l'augmentation du prix de la main-d'œuvre (*

réparation de nombreux bancs) et du Triduum en l'honneur du St-Père de Montfort et de la semaine de la Messe que nous n'avions pas prévu l'an dernier ».

Il faut aussi réglé régulièrement (1. 1. 1948) aux Sœurs de l'Union Chrétienne, qui les fabriquent, les hosties dont 2500 petites et 480 grandes, ces dernières réservées à la communion du prêtre.

← **L'Union Chrétienne** (bâtiment et cour intérieure)

Une innovation en 1948. Il faut faire rentrer de l'argent ! Il est signalé « *reçu pour la vente des **œufs de Pâques**, pour le vitrail 5842 frs* ». Cette fois-là, c'est énorme !

Et, en été (28. 8. 1948) « *payé pour la Prédication de la **St-Hubert** et voyage du prédicateur 500 frs* ». En effet, tous les ans depuis quelques années, une messe avait lieu dans notre

église, en l'honneur du saint patron des chasseurs. Le « **Rally – Merventais** », présent, sonnait diverses fanfares. Cette cérémonie-là, attirait une foule, de fidèles et non croyants, importante.

En Réunion du 2 janvier 1949 : « *Nous nous réjouissons du*



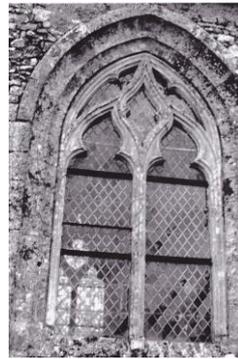
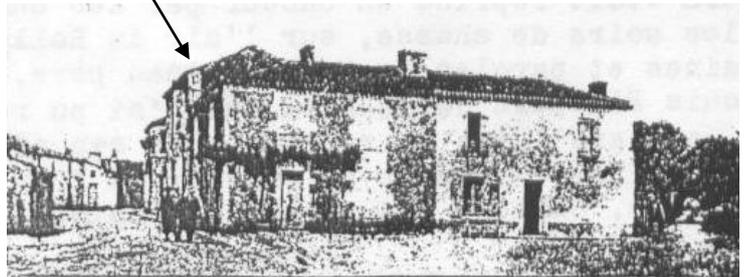
retour de Mr Brosset, successeur du **vénéré Charles Bouillaud**. En effet, Mr Gustave Brosset avait été membre du Conseil Curial de 1923 à 1926, date à laquelle il était devenu paroissien de Foussais.

p. 1917

Puis, il est question des comptes et des dépenses qu'il faudra faire : *La réparation de la cloche* (nommée *Jeanne Marie*, la plus grosse), le **blanchissage** de l'église, la **réfection du vitrail Sud** sont à prévoir et grèveront, gravement, le budget. *Pour pallier ces à-coups, deux séries de séances théâtrales sont décidées. Ces séances auront d'ailleurs l'avantage supplémentaire de grouper nos jeunes ».*

La salle se trouvait sur la petite place en face l'Hôtel Gourdon (aujourd'hui n° 2 et 4 Place du Hérault où sont installés les kiné). Elle touchait (alors) la cour de l'école, comprenait une assez grande salle avec une scène avec rideau, et une arrière petite pièce où se changeaient les comédiens amateurs. Plus tard, elle servira de salle de cinéma, ensuite pour le Club du 3^{ème} âge, puis de classes scolaires.

Je me souviens avoir assisté à une ou deux pièces de théâtre qui me laissèrent complètement émerveillée. Je ne me souviens pas de la qualité de jeu des artistes dilettantes, mais je me souviens avoir pleuré abondamment : il s'agissait, je pense, de l'histoire dramatique



d'une espionne, d'abord à la Croix-Rouge, et qui avait été confiée par son père à des religieuses, et plus tard recrutée par les services secrets anglais. Elle adopte le nom d'emprunt de Mademoiselle Legrand. Emprisonnée, Gabrielle Petit résiste aux interrogatoires musclés, refuse de demander grâce à l'ennemi et est finalement condamnée à mort. Elle est fusillée par les Allemands au Tir National de Schaerbeek, le 1er avril 1916. Le passage, où était évoquée sa mort, sous les balles ennemies, m'avait profondément bouleversé ! De nombreuses statues à son effigie et des rues ou squares à son nom lui rendent encore aujourd'hui hommage dans plusieurs villes du pays.



En ce qui concerne la grosse cloche, et dans ces années-là, on s'est aperçu que les **anses** de la couronne de la cloche « *Marie Jeanne* » posée en 1854, étaient fendues. A tous moments, ces sortes de poignées pouvaient lâcher et la cloche, s'effondrant à travers le plancher du clocher, risquait en arrivant encore plus bas sur le sol de l'église, d'écraser quelques fidèles au



fond de l'église. Il était donc nécessaire et urgent de les réparer.

← **Fond de l'église** sous le clocher

Pour cela, il fallait donc la descendre et déplacer cette grosse cloche de 452 kg n'était pas un travail facile ! Les établissements Chaigneau (et la maison Royer) à l'aide de leur « *dodge* » (camion) et leur treuil, l'ont descendu.

Après réparation (où ?), il a fallu la remonter dans le clocher. Ces travaux, qui attirèrent une foule de curieux, ont coûté une somme importante réglée le 31. 3. 1949 « *payé à Mr Chaigneau Léon (demeurant au lieu-dit la Rovergne du village des Ouillères) pour la descente de la cloche 2600 frs* » plus

« 1500 frs pour corde ».

En ce qui concerne la grotte du Père de Montfort, celle-ci attire toujours autant les foules surtout lors du pèlerinage du 8 septembre. Après la guerre, dès 1948, ils reprennent avec une grande régularité. Mais, ces biens de l'église et plus spécialement sous la responsabilité de la Fabrique, suscite des soucis permanents !

La **Chapelle** de la Grotte →



D'ailleurs, le legs de feu l'abbé Albert, dont la fameuse chapelle, occasionne des frais à la p. 1918 Fabrique : le 22. 6. 1949, d'abord il a été « payé pour un **droit de passage de la grotte pour la chapelle** 116 frs », ensuite le 27. 6, des « **impôts pour la Maison de la grotte** (chapelle) 110 frs », et le 10. 10. 1949 « **les impôts pour la grotte** 2.900 frs ».



L'année suivante, le 29. 12. 1950, il a été « payé pour la **couverture de la chapelle de la grotte** 9660 frs » (27750 E de nos jours).

Lors de certains pèlerinages à la grotte du Père de Montfort, ma grand-mère maternelle (Marthe Bagué) m'emmenait à *Pierre-Brune* pour y passer la journée.

J'ai le souvenir encore précis de ces journées (1948-49) : « le matin, tôt, nous prenions à pieds la route, plutôt le chemin, qui conduisait à *Pierre-Brune*, l'un des hameaux les plus reculés de la commune. Depuis le bourg, et plus exactement de la rue du Prieuré, où demeuraient mes grands parents maternels, nous nous dirigeons jusqu'au lieu-dit « la Chapelle » puis passant devant le nouveau cimetière, puis le lieu-dit « le Chêne-Tord », nous prenions le premier chemin à droite, très accidenté et parfois très pentu. Cet itinéraire dit « chemin de Diet », à mi-chemin, longeait les terres du moulin de *Pierre-Blanche* (voir bull. n° 30), avant d'arriver au moulin de *Diet* (voir bull. n° 25) par un sentier quasiment en bordure de la rivière *Mère*. Puis, de là, il restait encore environ 1 km pour entrer dans le village, à peu près à la porte de la *Guinguette* (ci-contre à gauche : hôtel-bar-restaurant de *Pierre-Brune* tenu par Bard-Normand, et où ma grand-mère allait travailler, notamment laver les verres, les dimanches d'été où les touristes affluaient) .

Hostellerie de **Pierre-Brune** →

« Ensuite, on passait devant le majestueux hôtel (pour l'époque) appelé « *Hostellerie de Pierre-Brune* » (tenu par Panier-Bard), devant lequel s'étendaient de vastes prairies verdoyantes qui s'étiraient jusqu'à la rivière. Ensuite, tout au fond allant vers les hauteurs, on remontait un étroit chemin entre le coteau et les marchands de souvenirs puis on arrivait au calvaire et autel (voir plus haut p. 1914), en granit, où se disait la messe en plein air » (quand il faisait beau) .



« Ma grand-mère et moi, nous nous installions dans le coteau pentu, au-dessus de l'autel en granit, les fesses dans la mousse et les feuilles, mais surtout nous dominions le lieu où se célébrait cette cérémonie en plein air ! J'étais aux anges dans cet environnement forestier. Mais, pour moi, le clou de la journée, c'était l'heure du repas. Après l'office, nous redescendions dans la vallée où, en bout des prairies et proche du petit bistrot du « Père Zaïe » (le propriétaire Isaïe Normand), étaient installées de longues et rustiques tables en bois avec leurs bancs ».



« Certes, le repas que ma grand-mère avait apporté depuis le bourg était frugal ! Et, pourtant, aujourd'hui encore, j'en saliverais presque. Il se composait d'un œuf dur que je dégustais avec du pain frais et du beurre de ferme, puis encore du pain avec un délicieux fromage de chèvre frais que ma grand-mère achetait aux Loges chez la femme Brunet. Mais le summum, et exceptionnellement pour cette occasion, ma grand-mère ouvrait une petite boîte de sardines à l'huile, que je savourais. Ensuite, une poire du jardin et pour boisson : de l'eau coupée de vin. C'était un festin et, même encore aujourd'hui, j'ai l'impression d'avoir fait bombance » !



Enfin, et surtout, après les vêpres faites au même endroit, nous redescendions dans la prairie où proche de la chic hostellerie, avaient été érigés des balançoires. Ma grand-mère me poussait et je m'élevais de plus en plus haut. Alors, je croyais toucher le ciel. Quelle merveilleuse journée ! Puis, on rentra à Mervent

tandis que doucement le soir s'annonçait ».

Aussi, encore aujourd'hui, pour moi, la grotte du Père de Montfort, et les instants religieux qui les escortaient, c'est ça !

Dans les années qui suivent l'accord pour des messes à la grotte, et probablement à la suggestion du curé de Mervent, l'Evêché lui adresse également une autre dispense (1949) « *ci-joint autorisation pour la **chapelle du Nay**, à garder dans vos archives et à mettre au registre paroissial. L'idée est très bonne, certainement* ». Il a été rajouté « *Je pense, bien que ne l'ayant jamais visité, que la chapelle du Nay possède tout ce qu'il faut pour la célébration, digne de la Messe, et que tout y est conforme aux règles liturgiques* ».



Mais, aujourd'hui, le pèlerinage n'attire plus que quelques croyants ainsi « *C'est dans une cathédrale de verdure que s'est déroulé le pèlerinage à la grotte du père de Montfort, dimanche (13. 9. 2017) où l'on pouvait compter plus de 200 personnes. La messe a été concélébrée par trois prêtres : **René-Claude Guibert**, prêtre de la paroisse, le père Paulin Ramamandraïbe, recteur à la basilique de Saint-Laurent-sur-Sèvre, le père Stéphane, originaire de Malaisie, et un évêque Mgr Dominique Bonnet* ».

Que sont devenus les pèlerinages d'antan où se pressaient plus de 5000 personnes !

Mais Mr le curé Forré avait reçu, peu avant de quitter la paroisse de Mervent, une autre consigne beaucoup plus **mercantile**. En effet, en date du 9 octobre 1948, l'Evêché lui adresse un courrier où il est question des tarifs des mariages.

« *Cher Monsieur le Curé. J'ai retouché notre tarif, vieux de 4 ans. Evidemment, cela va faire une différence. N'attendez pas, si tout monte encore (le coût de la vie), quatre autre années pour le faire repiquer ! Pour les mariages l'après-midi, nous avons décidé que la cérémonie serait partout réduite au minimum – ceci pour que les gens qui préparent une belle cérémonie, aurait la messe en se mariant le matin – avec tarif de 3è classe. Et, si vous vous rendiez compte que ces mariages l'après-midi se généralisent dites qu'il faut une permission spéciale de l'Evêché, demandée par les intéressés eux-mêmes avec exposé des motifs. **C'est un moyen de freiner**, qui a réussi ailleurs ! J'enregistre les camps scouts que vous avez vu passer sur votre territoire* ».

N'est-ce pas ce que l'on appelle un « *pieux mensonge* » !

Peu après le curé Forré est remplacé et par jeune curé.

Eugène Beaumard (curé de 1949 – 1990) : il était né le 30 juillet 1915 à Chauché, fils d'Eugène, qui est menuisier et signe très bien, et de M.Madeleine Gilbert.

« *Le 3 avril 1949 – Installation de Mr l'abbé Eugène Beaumard, ancien vicaire de St-Etienne du Bois (paroisse brutalement martyrisée par les Bleus pendant les guerres de Vendée), comme curé de Mervent.*



« *Le dimanche 3 avril 1949, à la Grand'Messe, Mr l'abbé Eugène Beaumard, a pris possession de la Cure de Mervent, à laquelle il a été nommé par son Excellence Monseigneur Cazaux, par une lettre datée du 12 mars 1949. Monsieur l'abbé Hippolyte Rousseau, curé Doyen de St-hilaire des Loges, dûment délégué pour procéder à l'installation du nouveau curé de Mervent, a rempli avec le titulaire de la dite Cure, toutes les cérémonies et prescriptions imposées par les règlements ecclésiastiques* ».

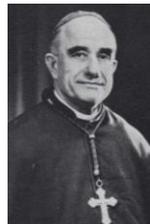


L'évêque du moment est Mgr Antoine-Marie Cazaux (1941 – 1967), qui avait la réputation d'être dynamique et fougueux mais pourtant son épiscopat fut contesté à cause de ses positions très « *maréchalistes* ». Tandis que d'autres confrères condamnent sans équivoque les exactions contre les Juifs, l'évêque de Luçon ne dit rien. Il ne proteste pas, « *lorsqu'en janvier 1944, des Juifs, enfants, femmes et hommes, seront enfermés dans une salle paroissiale de La Roche-sur-Yon avant d'être déportés* ».

Pourtant, en début été 1945, lors de la cérémonie religieuse à Chavagnes-en-Paillers, « *l'enfant qui*

embrasse l'anneau épiscopal de Mgr Cazaux, n'est autre que David Fuchs, enfant juif, caché dans la localité depuis 1943 » p. 1920

Après quatre d'années d'occupation, le diocèse pouvait garder la tête haute. Mgr Cazaux avait conservé, certes, une certaine prudence. D'un côté il n'interdit pas à ses prêtres d'entrer dans la Résistance, et dès que la situation le permit, il nomma des aumôniers pour les maquis vendéens. De l'autre, il ne donna aucun signe favorable aux membres de la Collaboration, sa lettre du 1^{er} décembre 1942, lue dans toutes les paroisses, en témoigne. Quant aux fidèles du diocèse, il les exhorta à trouver les forces de vivre l'occupation, les privations, les séparations, à travers un chemin spirituel et un approfondissement de leur foi. Une année mariale fut vécue entre 1943 et 1944, une année dédiée au Sacré-Cœur, entre 1944 et 1945.



Lorsque Mr l'abbé Beaumard est désigné comme curé de notre paroisse, il est fait une « Copie du Procès Verbal de prise de possession de la Cure ».



« L'An de Notre-Seigneur 1949, et le Dimanche de la Passion 3^{ème} jour du mois d'Avril, Nous, abbé Hippolyte Rousseau, Curé Doyen de St-Hilaire des Loges, dûment délégué, nous sommes rendus à l'église de Mervent, à l'heure de la Grand'messe, où l'abbé Eugène Beaumard, précédemment vicaire à St-Hilaire des Bois, a fait publiquement sur notre invitation et en notre présence, profession de foi selon la formule de **Pie IV** (1559 – 1565 à gauche) et prêté serment **anti-moderniste** (sic) prescrit par **Pie X** (1903 – 1914 à droite), et nous a présenté les lettres d'institution canonique selon lesquelles Monseigneur l'Evêque de Luçon le nomme curé de cette paroisse.



nous avons procédé à son installation.
 En foi de quoi, nous avons dressé et signé le
 procès-verbal les jour, mois et an que dessus.
 Signature de l'installateur
 Hippolyte Rousseau
 Curé Doyen
 de St Hilaire des Loges.
 Signature du Curé
 Eugène Beaumard
 de Mervent.
 Signatures des membres du Conseil Curial
 présents à la cérémonie:
 Marcel Guillemet
 Amédée Poirier
 Elie Bonenfant
 André Jourdain
 Gustave Brosset.

« Après avoir donné lecture publique de ces lettres d'institution, nous avons mis Mr l'abbé Beaumard en possession corporelle, réelle et actuelle de son titre, et ensuite nous avons procédé à son installation. En foi de quoi, nous avons dressé et signé le présent procès-verbal les jour, mois et an que dessus ».

Suivent également les signatures des membres du Conseil Curial présents à la cérémonie : Marcel Guillemet, Amédée Poirier, Elie Bonenfant André Jourdain, Gustave Brosset.



C'était un très bel homme, grand, il savait parler et avait un « charme fou » pourrait-on dire ! Il n'avait pas les mêmes attirances que l'abbé Forré.

Eugène ou « le curé Gégène » comme l'on disait, bien au contraire, aimait certainement plus la compagnie des dames.

Il était notoire qu'il se rendait très fréquemment au couvent des religieuses de Vouvant, pour y souper, mais bien souvent sa voiture y passait la nuit.

Il aimait aussi à passer des soirées tardives chez la boulangère de Mervent, une fort belle femme. Mais, tout de même « honi soit qui mal y pense » (celui qui a de mauvaises pensées à ce sujet devrait être honni). Néanmoins, tout le monde sait bien qu'un boulanger pétrit toujours son pain la nuit et qu'il « ne peut être – à la fois – au four et au moulin » !



Pique-nique dans les années 1950-55 →
 Dans les années 1950-55, en été, Mr le curé

Baumard participe, après la Grand'messe, à des pique-niques organisés par des familles Merventaises : ici, en compagnie de Mme Avril (devant lui), à droite : Marcelle Guillemet, Jeannette Jourdain (femme Maurice Royer, à la *Pointe*), organiste, et Giselle Dallet (femme Michel Gachignard).

p. 1921



Les années passent mais Mr l'abbé Baumard est devenu une figure incontournable de la paroisse et est sans arrêt solliciter pour participer aux fêtes et repas de famille, bien sûr, dans les familles hautement pratiquantes de la paroisse.

On se l'arrachait si l'on peut dire !

← Famille Bonenfant dans les années 1955-60

Ici, ci-contre, réunion de la famille Bonenfant, on y voit (à l'extrême gauche) Mr l'abbé Bonenfant, à côté de lui Madeleine Bonenfant, sa nièce (et devant elle trois de ses enfants) ; (à l'extrême droite) Mr l'abbé Baumard, en plein milieu une sœur de l'abbé

Bonenfant, Hélène (° 1909), religieuse.

Réunion du 8 janvier 1950 où il apparaît que : « *les dépenses ont dépassées de beaucoup les prévisions : il a fallu en effet réparer la grosse cloche (Jeanne Marie) 40.000 frs* » (1150 E). *Mais, grâce à la générosité des paroissiens les recettes ont été amplement suffisantes* ».

Réunion du 7 janvier 1951 où il est question du budget : « *la grosse dépense de cette année a été occasionnée par la réparation de 2 vitraux (refaits à neuf) dépense qui s'est élevée à 39.400 frs* » (1135 E).

En 1952, une nouvelle Mission a lieu nommée la « *Mission du Calvaire des Ouillères* ».

Il s'agit d'y ériger un calvaire avec croix de pierre sur laquelle sera accroché un Christ (juste devant le n° 26 rue de la Bironnière, actuellement).

Le calvaire et les prêtres →

Mais, cette fois, je n'ai aucun compte-rendu de cette journée particulière et encore moins la date précise. Toutes les photos, qui vont illustrées la narration de cette mission, m'ont été prêtées par Mme Guilmain née Normand, du bourg.

Cependant, encore, on peut supposer que la messe de Mission eut lieu le matin et la pose du Christ au calvaire, l'après-midi.

Comme à l'accoutumée, c'est pendant la période où les hommes, les cultivateurs, sont le moins pris par leurs travaux des champs.

C'est l'hiver et il a neigé. C'est normal nous sommes en janvier !

Tout est blanc : le sol de la route est recouvert d'une épaisseur de neige de 5 à 6 cm., dans la forêt, les arbres sont nappés également de blanc. Un temps, « *à ne pas mettre un chat dehors* » ! Néanmoins, sur



les photos, personne n'a l'air de souffrir du froid !

Comme à l'accoutumée, les hommes sortent de l'église, le Christ posé sur un brancard, et le portant jusqu'au char qui doit le transporter hors du bourg. Mais, cette fois, c'est un tracteur qui le tire.

On y reconnaît sur la file (à droite de la photo) : en 1^è Paul Roux, le boulanger du *bourg*, Maurice Brémand, du *Nay*, Michel Garon, de la *Bsse Clavelière*, Dédé Royer, des *Ouillères*, Claude Bobineau, du *Nay*, André Auguin, de la *Cornelière* et Noël Goupil, du village de *Cul-de-Bray*.

← Départ, de l'église, du Christ

A l'arrière, à droite : Robert Picard, du *Nay*,



Alphonse Chamard, de la *Gde Chauvière*, Dédé Biraud, du *Nay*, et tout au fond l'Abbé Baumard qui p. 1922 ferme la marche.



Sur la gauche, en 1^è : Gabriel Allétru, à la *ferme des Essarts*, Maurice Tapin de la *Gde Perrure*.

← Entre le « *Pont-Neuf* » et les *Ouillères*

Le char a été très peu décoré ainsi que le tracteur qui est conduit, depuis le bourg jusqu'aux *Ouillères* seulement, et par Maurice Guillemet.

On est loin des décorations abondantes des années 1935 et 1937. On peut supposer que, pareillement, l'église n'a été que modestement décorée !

Une foule nombreuse suit en procession et plusieurs prêtres encadrent le défilé. On y reconnaît, toujours grâce à son embonpoint et ses petites lunettes rondes, Mr l'abbé Picard. On le voit, ci-contre, devant le tracteur tirant le char.

← La dernière grimpette avant les *Ouillères*

Le cortège après avoir traversé le bourg et jusqu'au lieu-dit « *la Chapelle* », oblique à gauche et descend la route CD 99, et naturellement passant devant le calvaire érigé en 1937. Après le virage, il amorce la grande descente, si l'on peut dire, périlleuse puisque la route est recouverte d'une couche de neige.

Passant sur le « *Pont-Neuf* » de la *Vallée* (

celui que nous avons aujourd'hui ne sera construit qu'en 1954-56), la procession s'engage en direction des *Ouillères*. Sur la droite de la route, bouillonne le petit ruisseau appelé le « *Clion* » si souvent torrentueux en hiver.

Avant ce gros village, un arc de triomphe, assez ordinaire, a été dressé avec tout en haut une inscription en latin. On remarque aussi que très peu de femmes portent la coiffe locale. Dans l'ensemble, les femmes et les fillettes sont coiffées maintenant de chapeaux.

Le dernier arc avant le bourg des *Ouillères* →

Juste avant l'entrée (n° 3 route *Mervent-Les Ouillères*) de ce bourg, un autre arc de triomphe a encore été élevé. Il est surmonté d'une croix et de la mention « *Sacrificé - Toi* ».

La neige semble moins épaisse sur le sol. L'aurait-on enlevé pour favoriser ces derniers mètres pentus à franchir. Enfin, c'est l'entrée aux *Ouillères*.

Le village a été décoré et un autre arc de triomphe, très modeste, décoré de trois étoiles, a été encore installé (au niveau des n°s 13 et 15 *rue du Centre*).

On remarque que les femmes avancent en tête du cortège tandis que les hommes sont à l'arrière. Ils suivent et encadrent le Christ.

Le premier arc dans le bourg des *Ouillères* →

Le sol de la route, par ici, à l'air bien propre. L'aurait-on gratté ? En tous cas, les participants semblent très à l'aise.

Mais à partir de l'entrée du bourg des *Ouillères*, deux autres tracteurs rejoignent le précédent. Le



chauffeur, en charge de tirer le Christ, a été changé.

p. 1923



Est-ce une manière d'honorer plusieurs personnes différentes ou plusieurs généreux donateurs ? Sans doute !

Là, maintenant, trois tracteurs avancent sur un même front. A gauche, un plus petit, au milieu, le gros qui tire le char du Christ, à droite un autre également plus petit. Devant, toujours l'abbé Picard.

← Les trois tracteurs dans le bourg des **Ouillères**

Après avoir tourné à gauche, maintenant le cortège s'avance (devant les n°s 13 et 15 *rue du Centre*) dans le bourg des *Ouillères*, pour obliquer à nouveau mais à droite, en direction de la *Bironnière* et de la *Jamonnrière*.

Sans doute faisait-il beau malgré l'époque ! Doux peut-être et ensoleillé même ! Les paroissiens semblent tellement détendus qu'on pourrait le penser !

← Le tracteur au niveau de la **Pierrailerie**

Après avoir passé les dernières grosses maisons bourgeoises des familles Normand – Tasse Leteux (n° 9 *rue de la Bironnière*), un autre arc de triomphe se dresse au niveau de la grosse *métairie de la Pierrailerie* (à gauche de la route).

C'est arc assez modeste d'allure, bien feuillu pourtant, et qui a la particularité d'être surmonté d'un « *Cœur Vendéen* » entouré des inscriptions « *Honneur au Christ* ».

Juste après la grosse métairie de la *Pierrailerie* et bien avant la « *Croisée de la*

Bironnière » et le chemin qui conduit à la *Citardière* (aujourd'hui chemin de Chantoizeau), la procession est arrivée à destination.

Après avoir passé quelques mètres et encore une maison (n°63 *rue de la Bironnière*), se trouve encore un dernier arc bien décoré.

Le dernier arc presque au niveau de la **Bironnière** →

On y remarque, que de chaque côté et pour le soutenir, des échelles très décorées également, ont été dressées.

Sur sa partie haute, une inscription « **CREDO** » termine l'ensemble.

Par ici, au sol, la neige semble bien plus abondante. Bientôt, on arrive au lieu où doit se clôturer la Mission par la montée du Christ au calvaire puis par sa bénédiction.

La foule se presse et s'agglutine pour assister, le plus près possible à ce dernier acte de la journée.

Devant le **calvaire**, un missionnaire →

Enfin, on hisse le Christ à l'aide d'échelles puis s'ensuit la bénédiction et plusieurs prêtres dont un missionnaire (dont j'ignore l'identité – voir plus haut photo des religieux présents ; il se trouve à gauche de l'abbé Baumard, curé de Mervent), et qui pour l'occasion, a



mis ses lunettes pour lire son sermon préalablement préparé.

Enfin, une dernière photo de l'assemblée.

La foule est nombreuse. Mais combien de personnes sont rassemblées ?



On peut dénombrer pas moins de 200 personnes peut-être plus,



Devant se pressent les enfants, filles et garçons mélangés. Puis tous les prêtres présents dont Mr le curé Baumard et l'abbé Picard (à sa droite sur la photo). J'y ai reconnu beaucoup de personnes, naturellement disparues aujourd'hui : des membres des familles, Chiron, Royer, Mme Coquilleau, Jeanne Bodin, l'épicière, et bien d'autres.

Aux premières loges, si je peux dire, je me suis reconnue aux côtés de mon frère, Jean-Pierre Raimond. J'avais 8 ans et ma grand-mère, qui nous avait accompagnées, était quelque part dans la foule.

Naturellement, cette mission qui occasionna certainement beaucoup de frais, fit l'objet de commentaires de la part du Conseil curial.

En réunion du 11 janvier 1952, encore le budget : « *Les dépenses ont dépassées de beaucoup les prévisions ; la Mission de 1952* (où fut posé le Calvaire de la Bironnière) *en a été la cause. Heureusement, la générosité des fidèles y a paré largement* ».

Ce sera la dernière fête religieuse d'une telle envergure. Néanmoins, il y en aura une autre puisque le 19. 9. 1965 il a été écrit : « *note payé à Mr le curé de Puy-de-Serre, pour Mission 10.000 frs* » (221 E). Mais, n'était-ce pas plus tôt une cérémonie concernant le Père de Montfort, à la Grotte ?

La caisse du conseil curial est-elle si argentée au point d'offrir un « **gueuleton** » à ses membres ? En Janvier 1955, il a été noté : « *payé pour un repas des conseillers curiaux 2000 frs* » (44, 33 E). Le 26. 1. 1958, le prix est le même « 2000 frs ». Mais, le 29. 4. 1960, le prix semble avoir doublé « *pour 6 personnes 4200 frs* » (presque 100 E de nos jours). Surprenant, non !

Au cours de ces dernières années, plus aucun détail de noter lors du Conseil Curial sauf pour l'année 1957 où : « *Au début de la réunion, le Conseil demandait à Mgr l'Evêque de ratifier l'élection de Mr Jean Grassin (demeurant au Peu du Nay puis propriétaire à la Bodinière) en remplacement de Mr Gustave Brosset obligé*

de quitter Mervent ».

p. 1925

Puis plus rien encore pour les années 1958, 1959.

Un peu plus surprenant encore, le 5. 10. 1960, on rémunère les organistes « *payé traitement pour Madeleine Bonenfant* (femme Royer André – ci-contre la 1^{ère} à gauche) *et Jeannette Jourdain* (femme Maurice Royer ci-contre à droite) 4000 frs » (environ 100 E, à l'année pour 2 personnes). On comprend pourquoi, elles étaient si assidues.



Et, le 5. 12. 1963, il y a une grosse augmentation « *note payée pour les organistes* 8000 frs » (200 E)



Le bénévolat n'existait donc pas, alors !

← Dans les années 1950-55

Mr l'abbé Baumard fut adoré et adulé même par ses paroissiens. Il était reçu partout ne refusant ni un petit verre ou une « *petite goutte* », ni un morceau de gâteau. Il était très populaire même auprès des gens dit « *de gauche ou purement laïque* ». Surtout pas fier. Il se déplaçait dans le bourg sur sa bicyclette. Tous les ans, il faisait le tour de la commune, sa paroisse, et se présentait dans toutes les maisons, de croyants où non croyants, pour recevoir le denier du culte. D'ailleurs, il n'hésitait pas à dire, qu'à Mervent, « *il n'y avait qu'une seule famille qui ne donnait rien* » ! Laquelle ?

Son emploi du temps était chargé et tous les soirs il se trouvait à la table d'un ses paroissiens. Lorsqu'il soupa, invariablement, tous les dimanches soirs chez le boulanger, il aimait à la fin du repas, fumer un cigare que lui offrait son hôte. Puis, il regardait à la télévision en noir et blanc, le seul film de la semaine.

Et, les autres soirs, il soupa ailleurs. C'était toujours ça de gagner !

← Dans les années 1955-60

Il faut dire qu'il percevait de bien maigres revenus. Heureusement la Providence se manifestait fréquemment : des paniers de fruits et de légumes, le pain quotidien, des bourriches de victuailles offertes à la fin d'une noce où bien souvent il était présent. Ses paroissiens lui offrirent même une voiture neuve, une Renault 8. Et, lorsque l'évêché décida de le muter ailleurs, ses paroissiens signèrent une pétition pour conserver leur curé.

Mais, il ne « *gaspillait pas la chandelle par les deux bouts* », c'était bien connu ! Ainsi, il était notoire que le soir,

par économie, ils arrosaient les dernières bûches, qui restaient dans la cheminée, pour en stopper la combustion ! Sur ses vieux jours, on le voyait souvent chaussé de « *charentaises* ».

Il avait auprès de lui, sa sœur Elise, très maigre, qui était sa bonne et soumise en tous les sens du mot ! Mais, elle s'occupait aussi de l'église qu'elle fleurissait régulièrement. Lorsqu'elle décéda avant 1970, elle fut enterrée à Chauché. Ce fut une de leurs nièces qui l'a remplaça auprès du curé.



Les années passent et comme tout un chacun, Mr le curé prenait de l'âge. Il dut porter des lunettes et ses cheveux se firent plus rares.

Et comme beaucoup, il tomba malade. Il fut même, sur la fin, hospitalisé à la clinique de l'Union Chrétienne, pour un cancer prostate-vessie dont il décédera. Il y reçut la visite d'une ex-institutrice laïque Mme C. . , a qui il confia : « *j'ai peur de mourir car qui y-a-t-il après !* ». Il décède à Fontenay (à la clinique) 10 juillet 1990 âgé de 75 ans. Sa dépouille fut rapatriée au cimetière de Chauché son pays natal.

En 1983 →

Ce n'est qu'à la mort du curé Eugène Baumard (sous le maire Louis Favreau dit « Lili » un type qui n'avait pas les qualités requises pour faire un bon maire) que le presbytère ou Cure est aménagé en logements sociaux. Le maire voulait faire raser cette partie de l'ancien Logis, je m'y suis opposé en alertant qui de droit, et il a dû s'incliner. Il m'en a voulu à mort et m'a créé ensuite les pires ennuis !

Pendant un an la paroisse de Mervent demeurera sans prêtre.



Puis de 1990-94 : **Marcel Bedon** curé installé au nouveau presbytère n° 8 rue de la Chapelle (qui n'existe plus),

1990-97 : **Bernard Rabiller** curé aidé en 1997 par l'abbé **Daniel Motais**,

1994-2009 : **Emmanuel You** curé ; tous installés au nouveau presbytère n° 8 rue de la Chapelle (et qui n'existe plus), 2009 : l'abbé **Jean-Claude Guibert** toujours en service.

J'en ai fini avec l'histoire de notre **église de Mervent** et de **l'Eglise**.

Pour les uns, l'édifice de l'église est un témoin du passé, un lieu d'inspiration, pour d'autres un lieu de prière, de recueillement et de célébration. Pour moi, ce témoin de notre passé vient, avant tout, de me donner beaucoup de bonheur !

← L'église croquée par l'artiste **Paul Besson**

De plus, pour moi, c'est un peu une ode que j'offre à son intention mais surtout à cette religion de nos pères, si affaiblie de nos jours et peut-être en phase de disparaître dans les prochaines décennies ainsi que le craignent un grand nombre de nos contemporains ! Alors, il faut la respecter et la faire respecter, et essayer de la protéger au maximum ne serait-ce que des attaques du temps !

Il ne faut pas se voiler la face : en France, le nombre, de Français (de souche) et de

catholiques, continue à diminuer. Depuis les années 1970, ces décennies ont été marquées par une tendance à la déchristianisation. Dans le futur, 2800 églises seront démolies ces prochaines années, car leur restauration coûterait trop cher et plusieurs milliers d'édifices religieux seront voués à de nouveaux usages : pour des concerts, des expositions, etc.

Ce phénomène qui connaît une accélération considérable doit être appréhendé à l'aune des problématiques liées au renouvellement urbain, à la densification et au développement durable. Peu d'études s'intéressent à la désaffectation des lieux de cultes, et aux moyens d'assurer la reconversion de ces édifices.

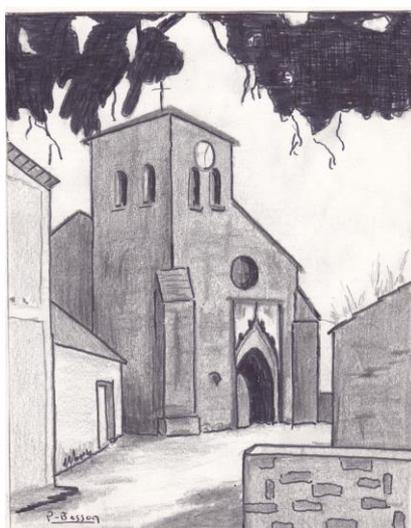
Si le processus de reconversion et de transformation, de ces lieux, est en marche depuis longtemps, il n'est pas toujours facile de le réaliser.

Quelques initiatives, en ce sens, ont été réalisées. Plusieurs concerts ont été donnés : (4. 8. 2017) « *Vif succès pour le concert du quatuor Hélios, dans l'église St-Médard de Mervent* ».

Et (2. 8. 2018), concert donné par la compagnie « *Outre Mesure* » et organisé par l'Association « *Les Murailles de Mervent* ». Devant la porte même de l'église, des musiciens en costume de l'époque de Denis Ballard, musicien de Dunois, seigneur de Mervent de 1458 à 1468 et pour ses descendants jusqu'en 1694, ont replongés dans le passé, dans notre passé.

Mais, ces témérités suffiront-elles à sauver notre église de la menace qui pèse sur son futur ? Elle a derrière elle 1000 ans

d'histoire ! Combien lui en reste-t-il ?



Admirons-là, toute modeste qu'elle soit, elle a vu passer tant de pèlerins, tant de visiteurs, et sachez : « *le regard ne s'empare pas des images, ce sont elles qui s'emparent du regard. Elles inondent la conscience* » (Franz Kafka).

L'église de *Saint-Médard* de Mervent, a donc été construite avec l'arrivée des religieux besogneux dans notre petite bourgade : « *Petite église de village, Au clocher dressé dans le vent, Que l'on aperçoit si souvent, modeste, dans le paysage. Douce parmi les toits voisins, humble petite église grise, Belle sans ors, riche sans marbres, Du passé qui t'a faite éprise.*

Songeant à l'homme qui dévaste, J'ai dit à Dieu : « Protège-là ! Qu'elle reste comme voilà, Indemne du progrès néfaste ! ». Vieillis longuement dans la paix, Et que ton argentine cloche, Répande sur la plaine proche, Les trois angélus, à jamais ! . . . » (Albert Lozeau 1878-1924).

Au passage, je mets en garde nos élus sur un sujet sensible : il leur faut bien veiller à l'octroi et à l'esthétique des constructions nouvelles alentours ; ainsi, précédemment, il a été laissé construire un bâtiment horrible près de l'ancienne *Cure* et qui gâche la seule vue, coté sud-ouest, de notre église romane.

Ce n'est pas parce que l'église n'était et n'est toujours pas classée qu'il faut laisser faire tout et n'importe quoi, comme l'a fait il y a quelques années, un maire alors, en place. Mme Rocher (maire par intérim à la suite de la démission forcée de Mr Favreau), qui sous prétexte d'avoir été dépassée par les événements, n'a pas été du tout à la hauteur en matière d'urbanisme, en tous cas ! C'est soit de la négligence, de l'indifférence soit, voir même, de l'incompétence. Je suis au regret de m'exprimer ainsi mais il faut voir les choses en face et, aujourd'hui, cette erreur de non bon sens, est, et sera pour toujours irréversible, et surtout ce seront nos descendants qui devront subir cette faute.

Ne voyez aucune agressivité, aucune méchanceté dans mes propos, mais il me fallait mettre ces choses au point !



142. Environs de Fontenay-le-Comte. — L'Église de Mervent